

POUR VOUS, MADAME
Conseils, recettes, études, modèles

(Page 15)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

AFFAIRE TEXON : LE VERDICT EST TOMBÉ A CHIASSO

- Peine de réclusion pour Kuhrmeier et Laffranchi
- Noseda, Gada et Villa: prison avec sursis

CHIASSO (ATS). - Quatre ans et demi de réclusion et 10.000 francs d'amende pour les principaux accusés Ernest Kuhrmeier et Claudio Laffranchi, 16 mois de prison avec sursis et 200.000 francs d'amende pour les trois autres accusés Alfredo Noseda, Elbio Gada et Alessandro Villa: tel est le verdict prononcé mardi par la Cour d'assises de Chiasso au terme de cinq semaines de débats sur l'affaire Texon. La Cour a en outre admis les prétentions civiles du Crédit suisse (CS): les cinq condamnés devront lui rembourser 20 millions de francs sur les 1,3 milliard qu'ils lui ont fait perdre.

La cour a légèrement abaissé les peines requises par le ministère public. Celui-ci avait demandé cinq ans de réclusion contre les anciens chefs de la filiale de Chiasso du CS, Kuhrmeier et Laffranchi, et 18 mois de prison avec sursis pour les trois anciens administrateurs de la Texon. Elle a retenu tous les chefs d'accusation, le principal étant la gestion déloyale envers le CS et l'institut financier Texon. La Cour a également retenu la cupidité comme circonstance aggravante.

Le président Flinio Rotalinti a expliqué les raisons qui ont poussé la Cour à faire preuve de la fois de mansuétude et de rigueur: c'est ainsi qu'elle a tenu compte de la négligence du siège principal du Crédit suisse en matière de contrôles internes, ce qui réduisait la culpabilité des accusés. Mais d'autre part, elle a estimé que tous les accusés avaient agi par cupidité, aggravant par là leur faute. Le président a souligné que la Cour n'avait pas seulement pris en considération l'ampleur des dommages, mais bien plutôt la manière dont les accusés s'étaient comportés. Or, ils n'ont pas seulement agi par esprit de lucre: ils n'ont pas hésité à mettre en jeu leur dignité personnelle et professionnelle, ce qui est particulièrement condamnable, a dit le président en s'adressant plus particulièrement à l'avocat Alfredo Noseda.

La Cour a donc rejeté les arguments de la défense, qui avait contesté que les accusés aient agi par cupidité et demandé une réduction des peines. Elle n'a pas non plus tenu compte de la thèse selon laquelle l'institut financier Texon n'avait pas d'existence juridique et qu'il ne pouvait subir aucun dommage. (Lire la suite en page 19).



De gauche à droite: Elbio Gada, Ernest Kuhrmeier, Claudio Laffranchi et Alfredo Noseda. (Téléphoto AP)

Chasse aux «gaspi» en France...

PARIS (AP). - Le jour même où les écoles de conduite partent pour s'installer, durant tout l'été, dans 120 villes de France, les premiers résultats attestent du succès de la campagne «anti-gaspi», a indiqué mardi, dans une conférence de presse, M. Poulit, directeur de l'agence pour les économies d'énergie.

Cette campagne, qui comporte deux phases, a débuté voici un mois. Tout d'abord, il s'est agi de sensibiliser les automobilistes aux conseils permettant de pratiquer une conduite économique. Ce but a été atteint, a dit M. Poulit, puisque, à l'issue de quatre enquêtes successives réalisées depuis le 7 juin, il a été établi que 84 % des 17.700.000 automobilistes conduisant effectivement un véhicule ont entendu parler de la lutte contre le gaspillage de carburant («chasse au gaspi») et qu'en moyenne 7 millions d'entre eux ont assuré qu'ils appliquaient les conseils essentiels: conduisez régulièrement et en douceur, levez le pied sur l'autoroute, passez le rapport de vitesse supérieur.

Nombreux ont été également ceux qui ont retenu les conseils sur l'entretien du moteur et le gonflage correct des pneumatiques. Le taux des automobilistes «conscientieux» varie de 84 à 92 %.

LES ÉCONOMIES

M. Poulit a ajouté: «A supposer que les 7 millions de conducteurs qui suivent en moyenne les trois principaux conseils économisent chacun 10 % et continuent à appliquer ce mode de conduite économique pendant un an, l'économie réalisée s'élèverait à 840 millions de litres, soit 630.000 tonnes d'équivalent pétrole.»

L'application du seul conseil sur le gonflage des pneus suivi par 4.200.000 automobilistes, représente une économie annuelle de 92.500 tonnes d'équivalent pétrole, soit 123 millions de ff hors taxes. Même avec un relâchement progressif de cette pratique en 12 mois, les gains atteindraient encore 61 millions de ff. (Lire la suite en dernière page)

Fondation suisse des transports: oui aux limitations de vitesse

HERZOGENBUCHSEE (BE) (ATS). - La Fondation suisse des transports et l'Association suisse des transports (AST) saluent dans un



communiqué l'intention du Conseil fédéral, exprimée à plusieurs reprises, d'envisager sérieusement l'abaissement de la vitesse maximale à 100 km/h sur les autoroutes. Les autoroutes doivent cependant rester attractives, sinon le trafic pas-

sera sur les autres routes, affirme l'AST. Cet attrait reste assuré par le fait que le palier de vitesse entre les autoroutes et les routes et entre les localités est assez grand. La Fondation suisse des transports et l'AST encouragent donc le Conseil fédéral à abaisser la vitesse maximale à 80 km/h en dehors des localités et à 50 km/h à l'intérieur de celles-ci. On sait d'ailleurs par expérience que les limitations de vitesse sur ces routes en particulier sont des contributions efficaces à la prévention des accidents et à la diminution de l'émission des gaz d'échappement et des bruits, précise le communiqué.

Le contingentement des carburants (essence et diesel) dans l'armée introduit en 1974, est toujours en vigueur. Au cours de l'année 1978, l'armée a réalisé une diminution globale de la consommation de carburants s'élevant à 16 % par rapport à celle de 1973. L'armée a ainsi contribué de manière sensible aux mesures d'économies d'énergie, déclare un communiqué.

Tremblement de terre cette nuit en Suisse romande

La terre a tremblé hier soir en Suisse romande: à 22 h 13'15" exactement. A peine revenions-nous de notre surprise que le téléspectateur de notre correspondant de Payerne crépitait: «Une secousse sismique assez forte a été ressentie à Payerne, Estavayer et dans la région. Des meubles «déménageaient» dans les appartements!»

On imagine que la ligne de l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel était très occupée et son directeur, M. Bonanomi, confirmait l'événement:

- C'est exact. La terre a tremblé mais pour l'heure, nous ne sommes pas encore en mesure de calculer avec précision la force de la secousse sur l'échelle de Richter. En revanche, ce que nous pouvons assurer, c'est que l'épicentre se trouve de l'autre côté du lac de Neuchâtel, entre Payerne et Estavayer-le-Lac. Et l'événement est très intéressant. L'intensité de la secousse est remarquable. A ma connaissance, jamais pareil tremblement de terre n'a été ressenti dans la région! Au XX^e siècle en tous cas...

De nombreux lecteurs appelaient encore notre rédaction hier soir. C'est dire si la secousse a fortement été ressentie sur les rives du lac. Son origine? Le recteur de l'Université de Neuchâtel, M. Eric Jeannot, l'expliquait hier soir:

- Une telle secousse provient certainement des tensions qui existent entre les différentes couches terrestres qui, comme de grandes plaques géologiques, glissent l'une sur l'autre et se remettent en place.

A l'heure où nous mettions sous presse, aucune autre information ne nous était parvenue.

(Lire la suite en avant-dernière page)

(Bau.)

M. Ritschard hospitalisé à Zoug: malaise cardiaque

BERNE (ATS). - Le conseiller fédéral Willi Ritschard a dû être hospitalisé mardi, au cours de l'excursion annuelle du gouvernement dans le canton de Zoug, à l'hôpital des Bourgeois de la ville de Zoug. Un médecin-chef de l'hôpital zougais a dit que l'état de M. Ritschard était satisfaisant, mais qu'il devait rester quelques jours en observation du fait de l'insuffisance cardiaque qui a nécessité son hospitalisation. Le malaise ressenti par notre ministre des transports s'est

produit mardi matin au cours d'une promenade que le Conseil fédéral effectuait sur les bords du lac de Zoug. On sait que le chef du Département des transports et communications et de l'énergie avait contracté au cours de son voyage aux Etats-Unis un virus qui a atteint les muscles du cœur. Il avait ensuite suivi une cure de deux semaines après laquelle il avait repris ses activités.

LA JOURNÉE

Voici à ce sujet le communiqué de la chancellerie fédérale sur l'excursion du Conseil fédéral:

Le matin du deuxième jour de la visite traditionnelle du Conseil fédéral dans le canton d'origine du président de la Confédération, M. Hans Hurlimann, les membres du gouvernement ont fait une

promenade dans la vieille ville de Zoug. Après une randonnée d'une heure sur la rive gauche, les conseillers fédéraux ont traversé le lac et débarqué à Walchwil, lieu d'origine de leur président. Le Conseil fédéral y a déjeuné en compagnie des membres du Conseil d'Etat du canton de Zoug et des présidents des gouvernements cantonaux de Suisse centrale. En fin d'après-midi, la garde d'honneur du président de la Confédération - formée de grenadiers zougais en uniformes de la Bérésina - a donné au Conseil fédéral une petite sérénade en guise d'adieu, puis les membres du gouvernement sont rentrés à Berne à bord d'un car des PTT.

Le conseiller fédéral Willi Ritschard a dû être hospitalisé en raison d'une insuffisance cardiaque. Il restera vraisemblablement quelques jours au Buergerspital, à Zoug, pour y subir un contrôle médical.



Juste avant le malaise de M. Ritschard que l'on reconnaît à l'extrême droite de notre photo. Les membres du Conseil fédéral en bateau sur le lac de Zoug. (Téléphoto Keystone-AP)

Les idées et les faits

L'inflation en chiffres

La crise de l'énergie est en train de remettre en question le fragile équilibre économique et monétaire du monde occidental. Certains observateurs sont pourtant d'avis que les membres de l'OPEP, après avoir terminé l'opération qui consistait à réduire les livraisons de pétrole et à augmenter considérablement les prix, ouvriront de nouveau les robinets pour satisfaire une demande toujours croissante, malgré les appels à la modération des gouvernements, de manière à couper court à la recherche de nouvelles sources d'énergie et à rester ainsi les maîtres du marché d'un produit vital et irremplaçable pour le monde industriel.

Quoi qu'il en soit, le printemps de 1979 restera marqué par un nouveau changement fondamental dans l'équilibre des forces en présence. Une nouvelle répartition des échanges et surtout des moyens monétaires de ces échanges est en train de s'opérer. Elle a déjà provoqué une recrudescence généralisée des taux d'inflation qu'il vaut la peine de fixer pour prendre date et suivre une évolution qui ne laisse pas d'être préoccupante, même si la hausse du pétrole n'est pas le seul facteur du développement des tendances inflationnistes.

Voici donc, en pour cent, tirée d'une statistique publiée par le Crédit suisse, l'augmentation de l'inflation en 1978 et en 1979 par rapport à l'année précédente:

	1978	1979
Etats-Unis	7,6	10,4
Canada	8,9	9,0
Japon	4,1	4,5

Allemagne féd.	2,6	4,5
Angleterre	8,2	11,0
France	9,0	11,0
Italie	12,1	16,0
Pays-Bas	4,1	3,5
Belgique	4,5	4,5
Suisse	1,1	2,5

Seuls la Belgique et les Pays-Bas surtout, pour des raisons qui leur sont propres, échappent à ce phénomène. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie sont en pleine phase inflationniste, les premiers d'une façon probablement limitée, la deuxième avec quelque chance d'amélioration avec la reprise en main de l'économie par le gouvernement de M^{me} Thatcher, la troisième, hélas! sans espoir d'amélioration immédiate.

La France reste très loin des objectifs fixés naguère par M. Barre. L'augmentation est très limitée pour le Canada et le Japon. L'Allemagne fédérale reste dans de strictes limites malgré une hausse relative importante d'une année à l'autre. Quant à la Suisse elle ferme toujours la marche, mais il faut tout de même remarquer que le taux a doublé d'une année à l'autre.

Selon une autre statistique publiée par le Bulletin patronal vaudois, il y aurait une nette concordance générale entre le taux d'inflation et le nombre des journées de travail perdues par fait de grève. Ainsi l'ordre social et un minimum d'inflation iraient de pair, ce qui confirmerait le fait qu'une monnaie saine et la paix du travail sont les meilleurs garants d'une bonne situation économique et sociale.

Philippe VOISIER

AVIS TARDIFS

GARÇON D'OFFICE

est cherché tout de suite par RESTAURANT LA CAMBUSE, Port de Neuchâtel. Tél. 243828 34978-T

Mercredi 4 juillet à 20 h 30

COLLÉGIALE 1er CONCERT

Samuel Ducommun, organiste Entrée libre - Collecte 34989-T

ACAJOU BAR

CHERCHE BARMAID

Pour remplacement du 12 juillet au 2 août 79 se présenter au Bar dès 18 h. 30611 T

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Jacques WAVRE, Ariane et Jean-François, ont la joie d'annoncer la naissance de Sandrine-Dorette-Hélène le 2 juillet 1979

Monique et Jean-Pierre KOHLER-GOLAY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Julie-Anne le 2 juillet 1979

Dominique et Francis VON BÜREN ont la grande joie d'annoncer la naissance de Joachim-Aurélien et de Boris-Arnaud le 3 juillet 1979

Etat civil de Neuchâtel. NAISSANCES. - 30 juin. Ruedin, Xavier-Baptiste-Bernard...

PUBLICATIONS DE MARIAGE. - 2 juillet. Hodel, Jean-Pierre-Alexandre, et Schüpbach, Thérèse...

A la commission scolaire de Corcelles-Cormondrèche

La commission scolaire de Corcelles-Cormondrèche s'est réunie le 27 juin sous la présidence de M. Claude Gygax. Après la traditionnelle signature des bulletins scolaires...

BOUDRY Maison des éclaireurs La maison des éclaireurs est en voie d'achèvement. Le 2 juillet, en page 15, nous avons cité le soutien des autorités locales...

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Exposition de gravures cubistes à la Galerie Ditesheim

La Galerie Ditesheim présente dans son exposition d'été un ensemble de gravures cubistes signées Braque, Delaunay, Juan Gris, Léger, Marcoussis, Picasso et Villon.

On connaît la fameuse phrase d'Apollinaire: «Ce qui différencie le cubisme de l'ancienne peinture, c'est qu'il n'est pas un art d'imitation, mais un art de conception qui tend à s'élever jusqu'à la création.»

A la suite de trois petites gravures de Picasso, fortes, anguleuses, mais sèches, viennent une série d'œuvres de Villon dont certaines sont admirables.

Après une lithographie de Léger, nette, gaie, bien ordonnée, une lithographie également de Delaunay, «La Tour Eiffel», qui est peut-être la création la plus admirable de toute cette exposition...

Nouveau président de commune à Cressier

Lors de sa séance du 3 juillet, le Conseil communal de Cressier a constitué comme suit le bureau de l'exécutif pour la dernière année de législature 1976/1980: président, M. Markus Jenzer...

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 30 juin. Ruedin, Xavier-Baptiste-Bernard, fils de Roland-Alexandre, Saint-Aubin, et de Françoise-Hélène...

La commission scolaire de Corcelles-Cormondrèche

La commission scolaire de Corcelles-Cormondrèche s'est réunie le 27 juin sous la présidence de M. Claude Gygax. Après la traditionnelle signature des bulletins scolaires...

Collision à Rochefort: passagère blessée Vers 12 h 55, hier, M. F.S., de Fenin, empruntait la route menant de Brot-Dessous à Rochefort.

La troisième journée des joutes scolaires

Il a fait froid durant cette troisième journée des joutes scolaires, à tel point que les épreuves de natation durent se dérouler à la piscine couverte du Mail.

La Vie des Sociétés

- CROSS - Garçons niveau 2: 1. Pierre Favre; 2. Pierre-André Winger; 3. Didier Fattou. Filles niveau 2: 1. Isabelle Wirz; 2. Marika Bocksay; 3. Carmen Brodard. MARCHÉ - Garçons niveau 1: 1. Pierre Wyrsh; 2. Thierry Jeanneret; 3. Patrick Grossen. Filles niveau 1: 1. Jacqueline Jacot; 2. Anne Rollier; 3. Alexandra Bannato. NATATION - Filles niveau 1: 1. Brasse: 1. Sandra Vuilleumier. Dos: 1. Sandra Vuilleumier. Dauphin: 1. Sandra Vuilleumier. Crawl: 1. Sandra Vuilleumier...

Le concert du «Coup de joran»

La salle de musique du Temple du bas était complète lundi soir pour l'audition du chœur d'enfants des écoles primaires du chef-lieu «Le coup de joran».

Les pêcheurs en rivière à Champ-du-Moulin

Par un temps agréable mais frais pour la saison, 46 pêcheurs en rivière s'étaient donné rendez-vous à Champ-du-Moulin pour leur traditionnel concours d'été.

De Juan Gris, on ne peut s'empêcher d'admirer longuement le «Portrait de Picasso». Est-ce bien Picasso? Oui, mais un Picasso assis, embourgeoisé, alourdi, perplexe et embarrassé.

Enfin, dans la petite salle, on admire une quinzaine de gravures d'inspiration cubiste de Mario Avati. Un perpétuel charmeur, voilà comment on pourrait définir Avati, soit qu'il travaille en noir et blanc, soit qu'il emploie la couleur.

Départ en retraite du pharmacien cantonal

La chancellerie d'Etat communique qu'au cours de brèves cérémonies, le chef du département de l'intérieur a pris congé de M. Marcel Wildhaber, pharmacien cantonal, atteint par la limite d'âge...

Cérémonie de promotion à l'ESO

(c) La cérémonie de promotion de l'école de sous-officiers d'infanterie 202 aura lieu le vendredi 13 juillet. Elle se déroulera dans la cour d'honneur du château en fin d'après-midi.

Avec les amis du HC Serrières

Venus des Grisons, de Langenthal, de Genève ou d'Yverdon, tous étaient au rendez-vous que le Hockey-club Serrières avait donné à ses membres en ce premier dimanche de juillet.

Les employeurs refusent le nouvel article sur la participation

ZURICH (ATS). - Les patrons suisses restent fermes et refusent le nouveau projet d'article constitutionnel sur la participation.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes, amies, connaissances, médecins et personnel soignant de l'hôpital de Couvet et du service d'oncologie à Neuchâtel, qui ont pendant des mois soutenu notre mère,

Madame Suzanne KLUKER par leur présence affectueuse et nous ont aidés grâce à leur amitié.

La famille de Monsieur René VUILLIOMENET

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, exprime sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Nouveaux sauveteurs

Dix-sept jeunes filles et 29 garçons ont récemment réussi le brevet de jeune sauveteur que délivre la Société suisse de sauvetage.

Voici les noms des 46 nouveaux jeunes brevetés du canton: Marina Botha, Magali Buser, Nathalie Challandes, Karin Dingnis, Véronique Dubey, Sabine Erard, Patricia Gropetti, Anne Jaquet, Sabien Kirchhoff, Christine Matthey, Ariane Paroz, Anne Perucchi, Arielle Raemy, Marianne Rollier, Corinne Rossel, Jacqueline Rubelli et Véronique Zweacker.

Madame Emile GAFFNER née Gabrielle CHOLLET

leur chère maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, enlevée paisiblement à leur tendre affection, dans sa 88^{me} année.

Monsieur Fritz FURRER

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 91^{me} année.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur et Madame Emile Chatton-Furrer, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Michel Chatton et leurs fils Philippe et Marc, à Gland; Monsieur et Madame Georges Matthey-Furrer et leurs fils Claude et François, au Locle, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part de décès de

AVIS MORTUAIRES

Monsieur et Madame Marc Salquin-Tripod et leurs fils; Monsieur et Madame Bernard Tripod et leurs filles; Monsieur Albert Clément, à La Côte-aux-Fées, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part de décès de

AVIS MORTUAIRES

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 3 juillet 1979, dans sa 62^{me} année.

AVIS MORTUAIRES

La culte aura lieu en la chapelle des Rois (Genève) où la défunte repose, jeudi 5 juillet à 13 h 30.

AVIS MORTUAIRES

Il s'agardent de lui un bon souvenir. Le culte sera célébré à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, jeudi 5 juillet, à 14 heures.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures Savagnier, juillet 1979.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel

Mystère: son porte-monnaie a disparu pendant qu'il se trouvait dans le coma...

Le tribunal de police du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques-André Guy, assisté de M^{me} May Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier.

De graves insinuations sont parfois lancées en salle d'audience, accusations qui ne sauraient être proférées en public sans valoir presque à coup sûr à leur auteur — fût-il un avocat en personne — un renvoi en tribunal sous les préventions de calomnie et de diffamation. Qu'on en juge... Alors qu'il rentrait à son domicile tard dans la nuit, D.M. a perdu la maîtrise de sa voiture avenue Jean-Jacques Rousseau à la suite d'un excès de vitesse. Dans le coma et grièvement blessé, le conducteur fut transporté en ambulance à l'hôpital où

on procéda à une prise de sang, qui révéla une alcoolémie située entre 2,04 et 2,24‰.

À la suite de cet accident, D.M. perdit un mois de salaire; la CNA refusa de prendre en charge les frais d'hôpital et de médecin qu'il dut payer lui-même. Et ce n'est pas tout: en plus de la perte de maîtrise et de l'ivresse au volant, on reprochait à D.M. d'avoir piloté un véhicule sans avoir sur lui les permis de conduire et de circulation. C'est là que le mandataire du prévenu intervint:

MALGRÉ DES RECHERCHES...

— Lorsqu'il se mit au volant, mon client avait dans sa poche un porte-monnaie contenant 200 fr., sa carte d'identité et ses permis de conduire. Or, comme vous le savez, D.M. a été transporté sans connaissance à l'hôpital. Depuis, malgré des recherches, il n'a jamais retrouvé son porte-monnaie. Compte tenu des derniers événements qui se sont produits à la police locale, je ne veux pas aller plus loin, mais...

L'avocat demandait donc implicitement au tribunal de retenir que D.M. était bien en possession de ses permis de conduire au moment de l'accident et que le porte-monnaie avait mystérieusement disparu par la suite.

On ne saura jamais si le tribunal a fait siennes les conclusions de l'avocat, car en condamnant D.M. à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans et au paiement de 225 fr. de frais, le président Guy s'est contenté d'expliquer qu'il avait longuement hésité avant d'accorder le sursis, D.M. ayant précédemment été condamné pour ivresse au guidon. Mais le prévenu semble vouloir s'amender et il a signé un engagement d'abstinence, ce qui a incité le tribunal à lui accorder une nouvelle chance.

Plusieurs autres jugements ont été rendus dans des affaires d'ivresse au volant. C'est ainsi que C.-E.M., qui en est à sa troisième condamnation pour des faits semblables, a écopé d'une peine de dix jours d'emprisonnement ferme, d'une amende de 200 fr. et de 220 fr. de frais. R.B. a été condamné, vu ses revenus élevés, à une amende de 1200 fr., et au paiement de 250 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans. J.B., dont le taux d'alcoolémie était supérieur à 2‰, a été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement de 240 fr. de frais.

UN CHIEN HARGNEUX

R.C., qui possède, selon plusieurs témoignages, un chien hargneux, n'a pas jugé utile de tenir sa bête en laisse ou attachée. Il payera une amende de 30 fr., assortie de 55 fr. de frais.

Enfin R.J., concessionnaire de taxis au chef-lieu et qui avait comparu sous le coup de plusieurs préventions (voir notre édition du 13 juin 1979) a été mis au bénéfice de l'erreur de droit, et par conséquent exempté de toute peine, en ce qui concerne l'obligation d'équiper son véhicule d'un tachygraphe et une inscription qui n'avait pas été apportée dans le permis de circulation du véhicule.

Par ailleurs, le tribunal a relevé que R.J. ne pouvait être tenu responsable de la désobéissance d'un de ses chauffeurs et qu'en se mettant à la disposition de son entreprise pendant la durée de la Fête des vendanges, il avait pris toutes les dispositions nécessaires. R.J. n'a reconnu qu'une légère infraction: il a oublié de mettre à la disposition de son chauffeur une feuille de travail. Pour cet unique accrocs à l'OTR, il s'acquittera d'une amende de 20 fr., assortie de 30 fr. de frais. J.N.

C'est décidé: les tarifs des Transports en commun seront majorés en décembre

Lors de sa séance du 3 juillet 1979, le conseil d'administration de la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs, soucieux de contenir les déficits de cette entreprise dans des limites supportables pour les collectivités publiques qui doivent les prendre en charge, a décidé, sous réserve de l'approbation de l'Office fédéral des transports, le principe d'une majoration des tarifs, la première taxe du tarif ordinaire demeurant toutefois inchangée.

Comportant par ailleurs d'intéressantes innovations (abonnement pour enfants, carte journalière), cette majoration entrera en vigueur en décembre prochain et fera

l'objet, le moment venu, d'une large information auprès des usagers.

Les TN précisent que le tarif ordinaire n'a pas été modifié depuis le 1^{er} décembre 1973 et celui des abonnements (exception faite des personnes du troisième âge) depuis le 10 décembre 1975 alors que l'indice des prix à la consommation a connu depuis lors une augmentation non négligeable.

Une fois majorés, les tarifs applicables à Neuchâtel s'inscriront néanmoins dans la moyenne de ceux en vigueur sur les autres réseaux de notre pays et demeureront même parfois plus favorables.



TOUR DE VILLE

Engagements flatteurs pour Théo Loosli

• M. THÉO LOOSLI, qui consacre une intense activité au développement de la musique à Neuchâtel, vient de voir son travail justement récompensé. On sait qu'il dirige l'Orchestre symphonique neuchâtelois, l'Orchestre gymnase-université, l'Orchestre de l'école secondaire et qu'il forme encore une classe de violon. Dès le début de son activité, il a connu le succès pour ses qualités de musicien et de pédagogue et maintenant sa renommée s'est étendue au-delà de nos frontières.

EN ITALIE ET EN AMÉRIQUE

Entre-temps, on le retrouvera en Italie pour le festival de Rimini avec le Chœur Bach, festival auquel assistera le pape Jean-Paul II. Ensuite, ce sera le célèbre «Settembre musica» de Turin qui invite les plus grands ensembles européens comme la Maîtrise de l'ORTF, les «Virtuosi di Roma» et les «Solisti Veneti». Une tournée en Roumanie lui a été proposée et d'autres enregistrements, notamment le «Stabat Mater» de Dvorak pour la firme EMI, sans compter une création mondiale au festival international de Meiringen de Jean Daetwiler et la «Neuvième» de Beethoven au festival international d'Interlaken.

Finalement, des projets de tournée en Amérique sont en train de voir le jour. On se réjouit que le talent de Théo Loosli reçoive enfin la consécration internationale et que son activité profite aux musiciens et à la musique de Neuchâtel. J.-Ph. B.

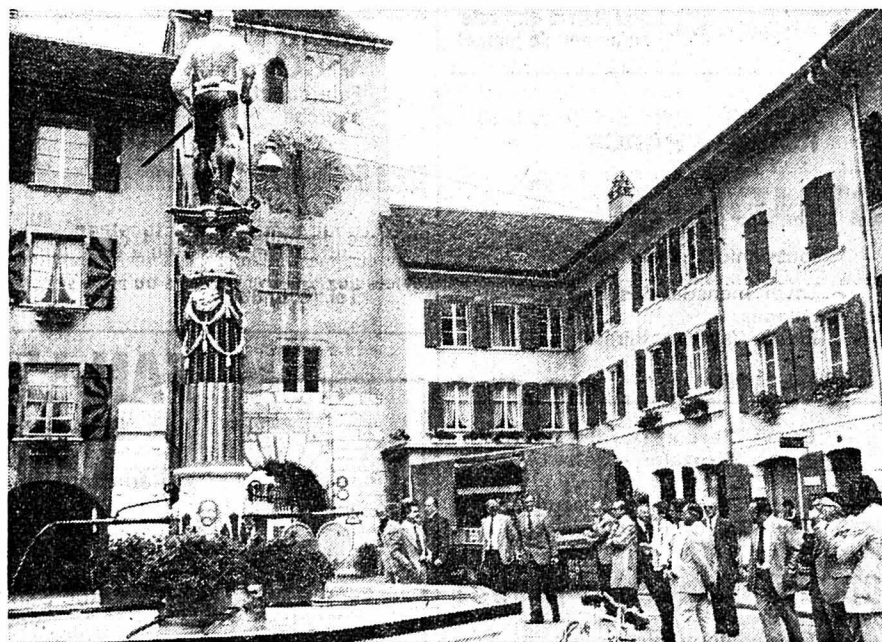


Théo Loosli. (Avipress-Schoepflin)

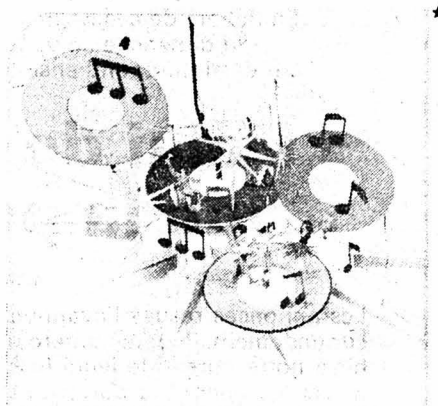
Examens fleuris

• CERTAINS passeront leurs examens de fin d'apprentissage avec des fleurs. Ce sont les fleuristes, qui exposeront leurs travaux en début de soirée à la cafétéria du Centre de formation professionnelle de la Maladière.

A la belle fontaine...



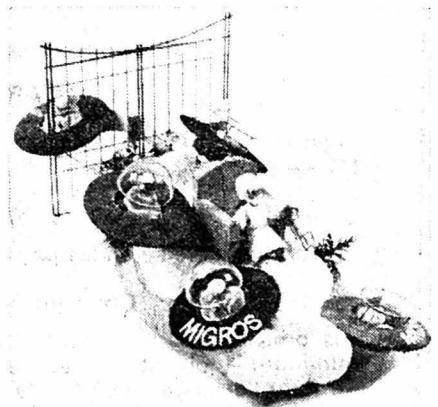
La fontaine du Vaillant plus belle qu'avant? Mais oui! Hier en fin de matinée a eu lieu au Landeron l'inauguration des fontaines restaurées du Vaillant et de Saint-Maurice en présence du professeur A.-A. Schmid, président de la commission fédérale des monuments et des sites, et de M. Roger Vionnet, conservateur cantonal des monuments et des sites. Ces travaux, sur lesquels nous reviendrons, ont été classés comme étant des réalisations exemplaires du canton dans le cadre de l'année du patrimoine culturel suisse. (Avipress-P. Treuthardt)



«Disc-o-folies»: la Fête des vendanges 1979 (6-7 octobre) confirmera probablement que l'avenir sourit aux audacieux qui ont réussi le pari, grâce au soutien général et à une souscription populaire de poursuivre, en la renouvelant, cette grande manifestation à la gloire du vignoble, du prestige du chef-lieu et de la joie de vivre dans un cadre accueillant.

Hier, le comité d'organisation, grâce aux CFF qui avaient offert une voiture-restauration jusqu'à Gorgier et retour, où le vin d'honneur fut servi par la commune de Cressier, invitée officielle de la fête, a fait la nique aux potentats du pétrole.

M. Pierre Duckert, président central, M^{me} Fernande Bovet, présidente du cortège des enfants, MM. Eric Nyffeler, président du cortège et Armand Gougler, président du Conseil communal de Cressier, ont brièvement exposé le programme qui sera



Nouveau parcours, des joies annexes comme on n'en avait jamais vu La Fête des vendanges sort de son tonneau...

proposé aux hôtes de la fête. La manifestation, plébiscitée par les Neuchâtelois qui ont reconstruit le fond de réserve de 70.000 fr., retrouvera une nouvelle jeunesse. Pas de révolution, au terme de 50 ans de tradition, mais plutôt une évolution positive, progressive, répondant au goût du public.

APPEL AUX RESTAURATEURS

Cette année, le cortège sera plus vivant, plus proche du spectateur. On espère attirer des milliers de nouveaux visiteurs du canton du Jura, qui sera dignement représenté, de la France voisine, notamment du Doubs, et de Suisse alémanique. Déjà plus de 800 voyageurs de la région de Constance se sont inscrits aux CFF. Les organisateurs ont lâché la bride à la jeunesse, élément moteur des fêtes populaires et aux encaveurs neuchâtelois. Ainsi, la vigne et la vendange, dont les fêtes traditionnelles remontent à la plus haute antiquité, seront à l'honneur. Toutes les possibilités d'animer le cœur de la cité pourront se donner libre cours afin d'oublier un instant les soucis quotidiens en fraternisant:

— Il faut que les restaurateurs et tenanciers de stands soient accueillants et n'oublient pas que la renommée de Neuchâtel et de sa grande fête passe par la qualité des ventes et la correction des prix. Nous voulons que nos hôtes aient le sentiment d'avoir été reçus avec toute la joie que nous leur promettons...



(Avipress-P. Treuthardt)

Les nouvelles cuisines de Perreux: une solution moderne

Hier, dès 17 h, une activité fébrile régnait dans les nouvelles cuisines de l'hôpital de Perreux, sous la houlette de M. Richard Bumbacher et de ses 25 aides qui servent chaque jour 860 repas y compris les régimes à la carte. C'était l'inauguration tant attendue d'installations fonctionnelles destinées à améliorer la vie des malades de l'établissement psychiatrique. Les docteurs Ralf Winteler, directeur, son adjoint, Michel Guggisberg, M. Marcel Frossard, administrateur, leurs collaborateurs, étaient heureux de voir un rêve réalisé. Parmi les invités, il y avait le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'intérieur, MM. Robert Coste, son premier secrétaire, Henri de Préfargier et le président de la ville de Boudry, M. Pierre Udriet, entourés des représentants d'autres communes. La visite des lieux a été édifiante et témoigne des efforts déployés en faveur des hôtes.

Lors du buffet froid servi à l'occasion de cet événement, M. Philippe Mayor, président du comité directeur, prit la parole avec un brin d'humour teinté d'émotion et de gratitude à l'égard de l'Etat, du Grand conseil et des maîtres de l'œuvre. Que de chemin parcouru depuis 1894 alors que l'hôpital ne comprenait que 270 lits! Plusieurs pavillons ont été construits et la capacité a doublé. Les cuisines étaient restées désuètes et seulement le savoir-faire du chef, l'ingéniosité et le dévouement du personnel permettaient de parer aux défaillances du matériel et des installations. Sans compter un sérieux manque de place, des infiltrations d'eau, une ventilation illusoire. Les problèmes de transport et de maintien de la chaleur des mets restaient délicats dans un établissement pavillonnaire. Que faire? On a édifié un bâtiment moderne pour installer une cuisine diététique, représentant 50% des repas, une chaîne de distribution, le

transport par chariots chauffants, une laverie centralisée, des armoires frigorifiques, des locaux de dépôt des provisions. Le comité directeur disposait d'un crédit de 2.830.000 fr., y compris les subventions. Grâce au contrôle des travaux, à la conscience professionnelle des entrepreneurs et des artisans, le coût s'éleva à ce jour à 2.821.000 fr. et les délais ont été respectés.

UNE NETTE AMÉLIORATION

Désormais, à Perreux, chaque malade reçoit la nourriture qui lui est prescrite à la bonne température. En fait, la qualité de la cuisine aide le malade à passer plus agréablement les journées d'hospitalisation et cela constitue un début de bonne thérapie. Le personnel, dont la mission n'est pas toujours facile, travaille dans des meilleures conditions, ce qui est stimulant. La rationalisation conduit à une meilleure gestion économique sans léser la qualité. M. Mayor a rendu un hommage particulier à M^{me} Christinat qui fut l'âme de l'équipement de la cuisine, à MM. Gustave Baer et J.-L. Arrigo, architectes, Bernard Weber, intendant des bâtiments et aux autres intéressés qui ont mené à bien cette utile réalisation.

Hier, c'était la fête à Perreux. Une fête pas comme les autres. En effet, comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater aussi bien à Perreux qu'à Préfargier, le monde psychiatrique moderne est désormais largement ouvert à l'extérieur. Tout est mis en œuvre pour barrer la route aux maux de la société de consommation, alléger les souffrances, tenter de réintégrer dans la vie active les victimes des faiblesses humaines, soutenir les aînés en difficulté.

Or, de nouvelles cuisines signifient un grand pas en avant dans ce sens. C'est la raison pour laquelle cette inauguration qui fera date dans le canton méritait d'être dignement célébrée. J. P.



qui fait l'étoile et qui est le seul vin suisse que j'ait le plaisir à boire».

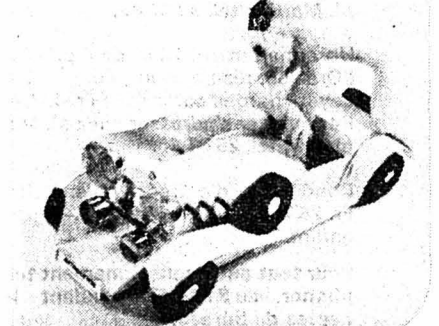
Bref, tout a été mis en œuvre par le comité d'organisation pour faire de l'édition 1979 de la Fête des vendanges une grande rencontre, sous le signe de l'amitié, dans un cadre idéal pour les lieux de rencontre. Neuchâtel, après sa Quinzaine, la 11^{me} Fête romande des tambours, fifres et clairons, ses manifestations sportives nationales, la création d'une zone piétonne attrayante, manifeste sa vitalité, son rayonnement.

En attendant, que le soleil se joigne à la fête pour offrir aux Neuchâtelois et à leurs milliers d'hôtes de l'extérieur, des heures inoubliables! J. P.

LE SEUL QU'IL...

Hier, M. Armand Gougler a présenté avec talent sa commune viticole de 1577 âmes. Il a «chanté», la vigne comme l'ancien curé du village, l'abbé Léon Sauser, cité par Gonzague de Reynold en ces termes: «...C'est ainsi que j'ai appris à goûter le moût et à boire le vin, ce vin de Neuchâtel

Dans le sens des aiguilles d'une montre, quelques maquettes des chars du dimanche.



AVIS OFFICIELS

Ecole professionnelle
des arts et métiers

La Chaux-de-Fonds

Année scolaire 1979-1980

Professions concernées

Bijoutier-joaillier
Boîtier acheveur/tourneur
Courtepointière
Déalqueur
Décorateur-étalagiste
Electroplaste
Graveur
Mécanicien en automobile
Mécanicien de bicyclettes et motocyclettes
Mécanicien de la boîte de montre
Mécanicien électricien/étampes
Peintre en automobiles
Serviceman
Tapissier-décorateur
Tôlier en carrosserie

Inscriptions des apprentis:

L'inscription des nouveaux apprentis se fera exclusivement au moyen de la formule adéquate qui devra être envoyée, accompagnée d'une photo de passeport, jusqu'au 1^{er} août 1979, à l'Ecole professionnelle des arts et métiers, rue de la Paix 60, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues au secrétariat de l'école, tél. (039) 23 10 66.

Selon la loi fédérale sur la formation professionnelle, l'obligation de suivre l'enseignement s'applique à toute la durée de l'apprentissage, y compris le temps d'essai.

Début des cours: lundi 13 août 1979.



COMMUNE D'ENGES

Avis de cancellation

Du fait de la réfection de la route Enges-Lignièrès, le tronçon LORDEL - LIMITE COMMUNALE LIGNIERES sera cancelé dans la semaine du 23 au 27 juillet.

Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Enges, le 25 juin 1979.

LE CONSEIL COMMUNAL

32887-2

IMMEUBLES

Villars-Burquin

vue imprenable sur la Plaine, parcelle à bâtir de 934 m², équipée, Fr. 34.— le m².

Thierrens

en bordure du village, situation dégagée, parcelle de 2079 m², Fr. 30.— le m²

Sainte-Croix

situation dominante avec vue, au nord-ouest de la localité, parcelle de 5300 m², Fr. 15.— le m².

Bullet

dans partie supérieure du village, vue panoramique sur le lac de Neuchâtel et les Alpes, zone à bâtir: 1 parcelle de 1010 m², Fr. 58.000.— le tout et 1 parcelle de 2527 m², à Fr. 60.— le m²

Pomy

en Calamin, parcelles de terrain à bâtir de 1029 m² et 920 m² Fr. 50.— le m².

Grandevent

à 6 km de Grandson, vue exceptionnelle, terrain équipé de 1024 m². Accès aisé. Fr. 60.000.—.

Saint-Aubin (Ne)

parcelle constructible de 2.250 m², vue extraordinaire sur le lac de Neuchâtel et les Alpes, Fr. 98.— le m².

Villars-Burquin

au village, belle situation, vue, parcelle équipée d'environ 1000 m² Fr. 50.— le m².

Banque Piguet & Cie,
service immobilier,
1400 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61, int. 48.

35101-1

Je cherche à acheter

IMMEUBLES

neufs ou à transformer
ou à construire.

Faire offre sous chiffres F9 1289 au bureau du journal.

32015-1

Avec Fr. 70.000.—
devenez propriétaire d'une
**MAGNIFIQUE
VILLA FAMILIALE**
à Corcelles-Cormondrèche,
comportant 3 chambres à coucher,
1 bureau, 1 grand séjour, cuisine entière-
ment agencée, bains, W.-C. + locaux
annexes.
Dans un site de verdure. Vue imprenable.
Renseignements à:
regietel
Fbg du Lac 2 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 17 24

Nous cherchons à acheter

FORÊT

espèces indifférentes.

Faire offres sous chiffres 28-21121 à
Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.
35160-1

A VENDRE à CHEYRES (FR)

mobilhome avec auvent

meublé - eau - gaz - électricité - maisonnette
de jardin pour outils sur parcelle louée à
l'année - Location payée jusqu'à 31.3.80.
Prix à discuter.

Tél. (024) 21 57 17 (repas).

35104-1

ACTIVIA

pour l'architecture
pour votre immeuble
pour votre villa
pour votre fabrique
pour vos
transformations

ACTIVIA

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES
Touraine, Rue Pierre-de-Vinglé 14
Tél. (038) 31 55 44

123386-1

A louer pour date à convenir
à La Neuveville

2 PIÈCES

Fr. 310.— + charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. (038) 24 59 59.

32243-G

A louer à Boudry
dès le 1^{er} octobre 1979
ou pour date à convenir

2 1/2 pièces

avec coin à manger, bains-W.-C.,
balcon, tapis tendus, etc.
Fr. 365.— + charges.

Tél. 24 59 59 ou 42 43 87.

32248-G

A louer à Neuchâtel - La Coudre

3 pièces HLM

revenu maximum annuel,
Fr. 24.600.— + 2200.— par enfant.
Prix Fr. 387.—, charges comprises.
Cuisine équipée, TV vidéo.
Libre dès le 1^{er} octobre 1979.

S'adresser à Cretegny et Cie
Fbg du Lac 43,
2000 Neuchâtel. Tél. 25 69 21. 35502-G

A louer, Gouttes-d'Or 17
(Monruz)

1 STUDIO, à Fr. 305.—.

Libre tout de suite.

1 STUDIO, à Fr. 251.—.

Libre dès le 1^{er} juillet.

1 APPARTEMENT 4 PIÈCES.
Libre dès le 1^{er} juillet à Fr. 517.—
toutes charges comprises.

Tél. 25 07 14.

29206-G

À LOUER à Bevaix, pour date à convenir

GRAND STUDIO

avec cuisinette, douche et balcon ouest.

Location mensuelle Fr. 250.—

chauffage, place de parc compris.

S'adresser au Fonds de Prévoyance
FIP, av. de la Gare 10, Neuchâtel
(tél. 25 75 41).

32926-G

NEUCHÂTEL

Parcs 129
2 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C.,
Fr. 340.— + charges.
Immeuble doté du confort moderne.
Tranquillité, dégagement.
Transports et magasins à proximité.
Pour visiter: tél. (038) 25 93 17.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne.
Tél. (021) 20 56 01.

35148-G

A louer au Landeron

MAGASIN

de 55 m², y compris un local de 19 m²
Location Fr. 850.— + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.

Imarco S.A., Gare 10, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 44 70.

35152-G



A louer, Grands-Pins 4, Neuchâtel

GRAND 3 PIÈCES

tout confort, cuisine agencée, grand
balcon, prise Vidéo 2000.

Tél. 21 11 71.

32738-G

A louer

Colombier

appartement de 2 chambres dont 1
très grande, cuisine, bains, cave,
pour le 24 septembre, 300 fr., plus
charges.

Tél. (038) 53 10 45.

34923-G

A LOUER
RUE PIERRE-QUI-ROULE

STUDIOS

tout confort. Loyer mensuel
Fr. 300.—, charges comprises.

Etude Wavre, notaires.

Tél. 24 58 24.

32701-G

A LOUER
RUE DU ROC
(près de la Gare)appartements
de 1 1/2 chambre

tout confort. Cuisine agencée.
Loyer mensuel Fr. 370.—, charges
comprises.

Etude Wavre, notaires.

Tél. 24 58 24.

32702-G

Charmettes
34-36-38

3 pièces, cuisine, bains, W.-C.
dès Fr. 440.— + charges.

Immeuble avec confort. Limite Neuchâtel-Peseux. Vue, soleil, dégagement. Quartier tranquille, bus proche.

Pour visiter: tél. (038) 31 68 02.
Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A.
rue du Maupas 2, Lausanne,
tél. (021) 20 56 01.

35120-G

A louer

CANNES

(Côte d'Azur) appa-
rtement 3 pièces
meublées, 10 minu-
tes plage. Libre à
partir du 20 juillet,
350 fr./semaine.

Tél. 21 21 25,
interne 322 (heures
bureau).

34844-G



A louer,
rue Perrière 28,
2 pièces
cuisine, Fr. 316.—
+ 33.— charges.
Libre tout de suite.

Pour traiter:
GECO S.A.
Promenade-Noire 3
NEUCHÂTEL
Tél. 24 44 46.

35095-G



A louer 1
beau studio
meublé
balcon / cuisine
agencée.
Fr. 390.—, charges
comprises.

Tél. (038) 25 26 48.

33756-G

A louer 1
beau studio
cuisine agencée,
balcon.
Fr. 370.—, charges
comprises.

Tél. (038) 25 26 48.

33755-G

A louer
1 PLACE
DE PARC
dans garage
collectif.
Fr. 70.— par mois,
charges comprises.

Tél. (038) 25 26 48.

33754-G

Maculature en vente
au bureau du journalÀ LOUER
RUE DES PARCS

STUDIOS

tout confort.

Loyer mensuel dès Fr. 250.— avec
charges.
Etude Wavre, notaires.

Tél. 24 58 24.

32704-G

Etude Clerc et Dardel, notaires
2, rue Poutalès - Tél. 25 14 69À LOUER pour le 24 septembre à
Hauterive, ch. de la Marnière,

appartement de 2 pièces

avec confort. Balcon.

Loyer mensuel: Fr. 340.—
+ charges.

35144-G

NEUCHÂTEL

Saint-Nicolas 26

3 pièces, cuisine, bains/W.-C., Fr. 370.—
+ charges (24 juin 1979).
4 pièces, cuisine, bains/W.-C., Fr. 425.—.
Situation dégagée, vue, soleil, verdure,
bus à proximité.

Pour visiter: tél. (038) 24 31 69.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne,
tél. (021) 20 56 01.

35121-G

À LOUER
RUE FLEURYstudio
meublé

cuisine, W.-C.,
chauffage central
général.
Loyer mensuel
Fr. 160.—.

Etude Wavre, notaires.

Tél. 24 58 24/25.

32590-G

A louer
magnifique
2 pièces
balcon/cuisine
agencée.
Fr. 495.—, charges
comprises.

Tél. (038) 25 26 48.

33753-G

Ecritureaux
en vente au
bureau du journal

PENSIONS

fillette de 4 ans

cherchons accueil chez famille avec
enfants pour la période du 5 au 24.8.
et du 31.8. au 15.9.

Ecrire: SAUTER-LUDWIG
6, rue de France
F - 68330 HUNINGUE.

35047-P

DEMANDES À LOUER

Dame cherche à louer
pour septembre,
logement de 2 pièces

avec confort,
région Peseux - Neuchâtel.
Adresser offres écrites à DD 1384 au
bureau du journal.

34982-H

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ

Vente de gré à gré

L'office des faillites du Val-de-Ruz, à Cernier, offre à vendre, de gré à gré et en bloc, tout le stock de vêtements récents, dépendant de la masse en faillite de M^{me} Myriam Gerber, préc. Boutique de prêt-à-porter, à Fontaines, savoir:

chemises, chemisiers, blouses, T-shirts, robes, jupes,
pulls, pantalons, trainings, collants, pyjamas, slippers,
cravates, sacs à main ainsi que divers biens dont le détail
est supprimé.

L'inventaire détaillé de la marchandise peut être consulté à l'office
soussigné, où les offres chiffrées devront parvenir jusqu'au 31 juillet
1979.
Une copie de l'inventaire peut également être consultée auprès de
l'office des faillites de Neuchâtel.

Office des faillites
2053 Cernier
35099-E

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé



Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise A. Socchi, Neuchâtel

engagerait tout de suite

contremaître

ou chef d'équipe qualifié

maçons

et manœuvres

Tél. 24 44 66.

35501-O

Bureau d'architecture cherche pour
entrée immédiate ou date à convenir

une secrétaire

ayant si possible quelques années de
pratique et pouvant travailler de
manière indépendante.

Faire offres écrites à:
Gérard Corti
ch. des Plaines 11,
2072 Saint-Blaise.

35504-O

BAR-DANCING

région Neuchâtel, cherche

BARMAID

Faire offres sous chiffres AA 1381 au
bureau du journal.

35122-O

VISO,

Fabrique de tricots élastiques
cherche

personnel féminin

pour son atelier de tricotage.
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 33 22 12.

35162-O

On cherche

CHAUFFEUR

avec permis poids lourds, actif et
conscientieux, pour nos transports
de marchandise. Place stable.
Entrée immédiate ou à convenir.

GUGGER-GUILLOD S.A.,
cultivateur marchand-grainier
1786 Nant (Vully).
Tél. (037) 73 14 25.

35114-O

LA MAISON DE SANTÉ
DE PRÉFARGIER
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
2074 Marin (NE)

cherche

un jeune cuisinier

pour le 15 juillet 1979 ou date à
convenir.

Traavail en équipe, installations
modernes, horaire régulier.
Logement ou chambre et pension à
disposition.
Salaire intéressant.
Avantages sociaux.

Présenter offres écrites
ou téléphoner à l'administrateur,
tél. (038) 33 51 51.

35110-O

ORANGIS DIFFUSION
Th. Wildhaber
Orangerie 4 a - 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 20

cherche pour septembre

une esthéticienne-
représentante

bilingue français-allemand pour la
diffusion des produits Stéphane Kira
et Docteur Hunger Ricci.

Faire offres écrites ou prendre
rendez-vous par téléphone.

35150-O

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

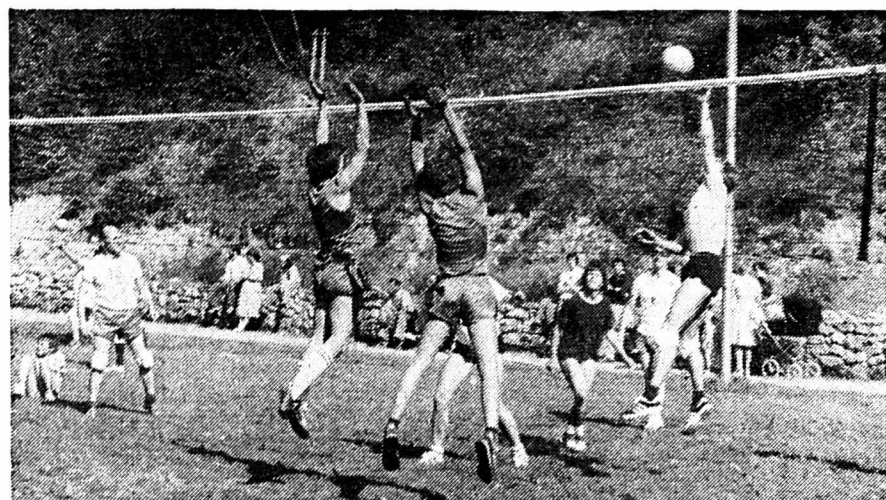
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 1

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

À SAVAGNIER

Le 20^{ème} tournoi national de volleyball



Deux équipes acharnées: Travers contre Colombier. (Avipress - Schneider)

(c) Le 20^{ème} tournoi national de volleyball de Savagnier, organisé par la SFG et la Gym-hommes et patronné par la FAN, a débuté samedi après-midi dans le soleil et la chaleur et s'est poursuivi dimanche, toute la journée, par un temps couvert et frais - pour ne pas dire froid - mais heureusement sans pluie. Il était peut-être plus aisé de jouer dans la fraîcheur dominicale mais les spectateurs regrettaient la bonne chaleur estivale du dernier jour de juin!

Cat. C gym-hommes: 1. Savagnier, gagne le challenge Kramer; 2. Corcelles, gagne le challenge Gym-hommes Savagnier; 3. Valangin.

Cat. A féminin: 1. VBC Yverdon, gagne le challenge Delabays; 2. VBC Montana-Lucerne, gagne le challenge Commune de Savagnier; 3. Lucerne; 4. Porrentruy; 5. Neuchâtel-Sports, etc.

Cat. B féminin: 1. SFG Savagnier, gagne le challenge Paul Kuenzi; 2. VBC Marin, gagne le challenge La Charrue; 3. Fémina Sport; 4. VBC Delémont; 5. SFG Les Ponts-de-Martel, etc.

Cat. A masculin: 1. VBC Fribourg, gagne le challenge FHF Fontainemelon; 2. VBC Le Locle, gagne le challenge Fluckiger; 3. VBC Yverdon; 4. VBC Delémont; 5. VBC Leysin I.

Cat. B masculin: 1. VBC Montana-Lucerne, gagne définitivement le challenge FAN; 2. VBC La Chaux-de-Fonds, gagne le challenge SFG Savagnier; 3. Neuchâtel-Sports; 4. Sporetta; 5. VBC Yverdon II, etc.

Les meilleurs ou les plus chanceux ont gagné, mais tous ont pris plaisir à se retrouver, à jouer, malgré parfois la barrière des langues. Le 20^{ème} tournoi a vécu, à l'année prochaine pour le 21^{ème}!

Patronage FAN-L'EXPRESS

Les plaques d'immatriculation des nombreux véhicules, parqués aux alentours de la place de jeu, révélèrent déjà les diverses régions d'où provenaient les équipes participantes et la place, dans son écrin de forêt, semblait fière des dessins multicolores et animés qu'offraient les maillots des joueurs.

Un nombreux public s'est intéressé au jeu des 43 équipes: 26 neuchâteloises, les autres étant fribourgeoises, bernoises, lucernoises, jurassiennes et vaudoises, et occupant cinq terrains contigus.

RÉSULTATS

Cat. C féminin: 1. Corcelles I, gagne le challenge Hirschi; 2. La Coudre; 3. Montreux; 4. Corcelles II; 5. Savagnier juniors.

Cat. C masculin: 1. SFG Colombier, gagne le challenge D' Brun; 2. SFG Travers; 3. SFG Péry; 4. SFG Savagnier.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord

2207 COFFRANE

Tél. 038 57 17 25

Télex: 35 395

Concours interne du club de l'Etrier Il faisait froid à la Voltige

Il faisait très froid dimanche au manège de la Voltige pour le 4^{ème} concours de dressage du club de l'Etrier. Les rafales de bise avaient changé l'été joyeux du samedi en une grise matinée presque hivernale. Au moins, les chevaux ne souffraient pas des mouches, mais les cavaliers avaient un petit air contracté, fait moitié de trac, moitié de courants d'air.

La journée s'est malgré tout très bien déroulée. Dans un climat amical, les participants, qu'ils soient cavaliers, débutants ou déjà confirmés, se sont efforcés de satisfaire aux exigences de parcours jugés par M. Quillet. Le club de l'Etrier, bénéficiant des excellents conseils de M. Devaud, maître de manège, est en train de se tailler une réputation enviable sur le plan du dressage. Il a d'ailleurs officiellement été reconnu par la Société cantonale de cavalerie, ce qui constitue une belle promotion.

Grâce aux nombreux donateurs qui ont soutenu cette manifestation, chaque participant a reçu un flot.

Quant aux meilleurs, ils se sont partagés les plaques d'écurie et les différents prix.

PALMARÈS

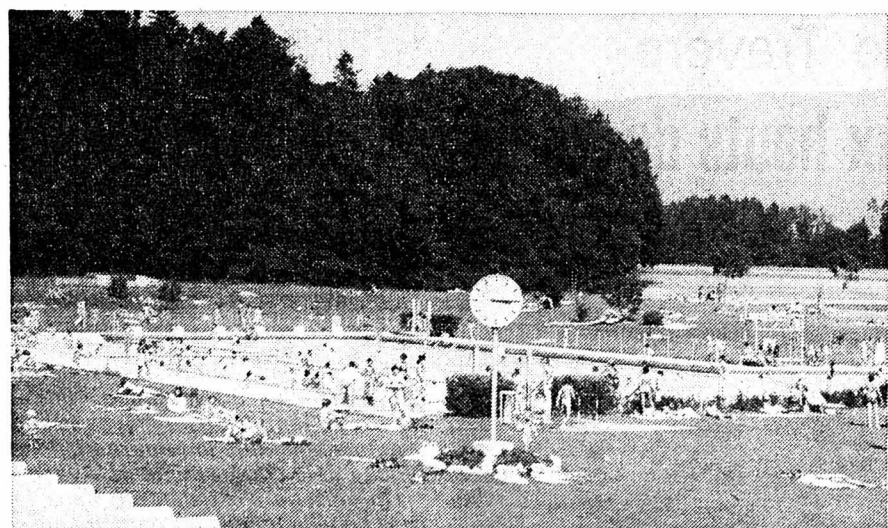
Cadets Challenge Brauen: 1. J.-M. von Allmen/Fedina, 149; 2. Olivier Brauen/Goffa, 140; 3. Louisa Busca/Goffa, 139.

Juniors R 1: 1. Gérard Béguin/Astrid, 167; 2. Geneviève Egli/Bambino, 155; 3. Sylvie Spillmann/Banga, 151; 4. Laurence Fankhauser/Gorgowa, 144; 5. Luc Parel/Gentilis, 141.

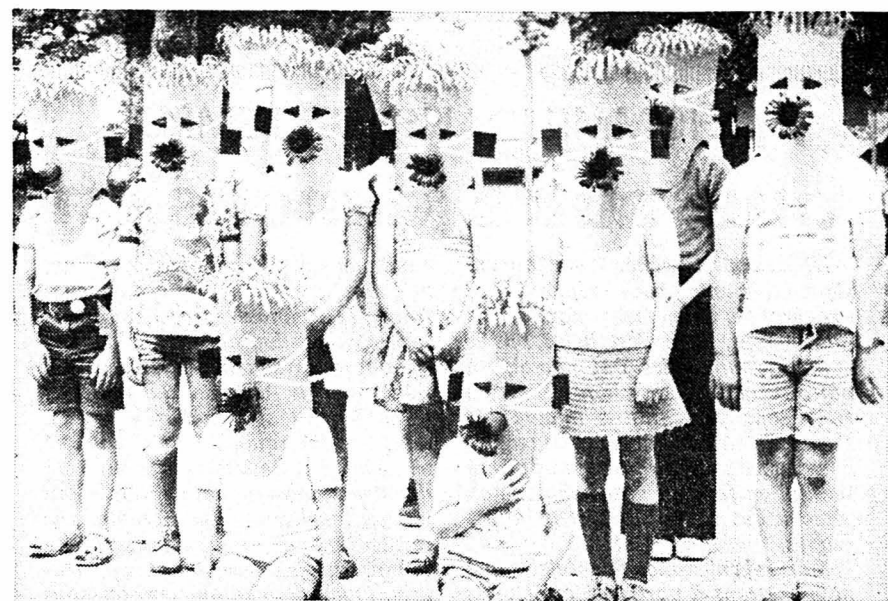
Seniors R 1 Challenge Pizzera: 1. Monique Aubry/Goffa, 160; 2. Claire Bertholet/Banga, 156; 3. Michel Bertholet/Gorgowa, 152; 4. Nicole Margot/Tornado, 146; 5. Angelo Dordi/Banga, 143.

Elite R 4 Challenge Edmor: 1. Alain Devaud/Baron, 187; 2. Silvio Crosa/Tornado, 186; 3. Daniel Monnier/Banga, 180; 4. Vicky Wilmerding/Svartfoss, 179; 5. Sandra Rossetti/Banga, 179; 6. Philippe Crosa/Astrid, 179.

Engollon: des vacances, des bains et... du soleil?



Avec le début des vacances horlogères (7 juillet) et scolaires, on attend beaucoup de monde à la piscine du Val-de-Ruz. Espérons que le soleil ne boudera pas trop... (Avipress Schneider)



La fête, ou l'art de se manifester tout en restant inaperçu. (Avipress - Monnier)

VALANGIN

Soleil pour la fête de la jeunesse

(c) C'est par un temps ensoleillé que les écoliers ont vécu, samedi, leur Fête de la jeunesse. Au cours de l'après-midi, le cortège quittait la salle de gymnastique pour faire le tour traditionnel du village avec, en tête, la bannière communale et la fanfare de Chéard-Saint-Martin, suivies des autorités exécutives et scolaires et des tout-petits de la garderie. Les élèves des classes primaires, en cow-boys et indiens, arboraient fièrement chevaux de carton et totems géants confectionnés patiemment en classe sous la

direction du corps enseignant. Les productions des enfants et de la fanfare, de même que les jeux et les divers stands ont permis à chacun de passer d'agréables heures au soleil. Le bal s'est ensuite poursuivi jusque tard dans la nuit sous la conduite des excellents «The black foot». AM.

DOMBRESSON

Fête de jeunesse

(c) Une fête de jeunesse s'est déroulée samedi passé dans la cour du collège de Dombresson. Les écoliers ont défilé en cortège jusqu'à Villiers conduit par la fanfare de la Fontenelle. Chaque classe avait choisi un thème et préparé des costumes originaux pour l'illustrer. La sauvegarde de l'environnement a été évoquée avec beaucoup d'humour et la forêt par de ravissants costumes en écorce est descendu jusque dans les rues. Il y avait aussi de gracieux oiseaux et d'effrayants voleurs. La société de sauvetage en piscine était prête à intervenir puisque quelques-uns de ses membres défilaient même palmés aux pieds! Les contes de fées ont attiré tous les spectateurs. Un poney bien docile, monté par Blanche-Neige et conduit par les nains était la mascotte des petits. L'après-midi, les enfants ont participé aux différents jeux variés organisés par le corps enseignant et à la collation préparée par quelques membres de la commission scolaire. Les vacances débuteront vendredi après-midi et la nouvelle année scolaire commencera le lundi 20 août.

Travaux d'élèves

Mercredi en début de soirée, les deux classes primaires seront ouvertes à la population de Valangin. Peintures, collages, travaux manuels, ouvrages féminins et activités créatrices seront exposés.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon, dès 18 h 30.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 53 15 31 de 17 h 30 à 18 h 30.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.

Ambulance: tél. 53 10 03.

Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une organisation Université - Société de sciences économiques

Le professeur Robert Triffin a traité de l'avenir des relations monétaires européennes et mondiales

Pour dominer un sujet aussi fluctuant et lourd de conséquence pour l'avenir matériel mondial, les organisateurs - Université et Société neuchâteloise de sciences économiques - ont été particulièrement bien inspirés en conviant, vendredi dernier, à Neuchâtel, l'un des principaux artisans du Système monétaire européen qui vit sa première année d'existence, avec moins de difficultés qu'on aurait pu le craindre. L'attrait du sujet, le haut niveau du conférencier et des personnalités qui l'entouraient avait fait accourir un très nombreux public qui emplissait l'aula de notre université jusqu'en ses dernières places. Des représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, de nombreux professeurs, banquiers, industriels, commerçants et étudiants ont manifesté un vif intérêt à cette séance hors pair pendant

plus de deux heures d'une attention soutenue. Robert Triffin, né en Belgique en 1911, a enseigné l'économie aux Universités de Harvard, de Louvain et à l'Institut des hautes études internationales de Genève; actuellement il occupe une chaire à l'Université de Yale.

L'orateur fut le père et le premier directeur du Bureau européen du Fonds monétaire international dont il est toujours le conseiller écouté. Le président Kennedy a fait appel à lui pour les questions relatives aux paiements internationaux. Son influence a été prépondérante lors de la création de l'Union européenne des paiements. Actuellement, il est le conseiller de la CEE en ce qui concerne le système monétaire européen.

Mais ce grand spécialiste des problèmes

monétaires mondiaux a fait preuve d'une rapide clairvoyance en considérant que le système de l'étalon de change-or, créé en 1944 à Bretton Woods, donnait trop d'importance à l'or et au dollar tout en demeurant incapable d'empêcher l'érosion du pouvoir d'achat de cette dernière devise. En se basant sur d'autres prémices, l'économiste français Jacques Rueff aboutissait aux mêmes conclusions.

L'effondrement progressif de l'ordre monétaire de Bretton Woods, depuis une dizaine d'années, a montré l'erreur de baser les échanges mondiaux sur la référence monétaire d'un seul pays, fut-ce les Etats-Unis. La période de libre flottement intermonétaire qui a suivi touche à sa fin par un échec.

Afin de sortir du chaos actuel, si préjudiciable aux échanges commerciaux et à l'interpénétration des économies nationales, M. Triffin propose plusieurs remèdes. Il importe notamment de réduire la dépendance excessive de l'Europe vis-à-vis du dollar, de mieux isoler des crises de cette monnaie. La solution globale d'une stabilisation des taux de changes est encore lointaine; pour mieux la préparer, il convient de pratiquer une politique de petits pas. Le serpent européen a connu des difficultés dont les enseignements ont permis de mieux asseoir le système monétaire européen.

Appliquant divers postulats présentés par M. Triffin, le SME a créé l'«Ecu» - basé sur un panier monétaire des Etats de la Communauté - et il a accentué la solidarité

entre les participants en introduisant un indicateur de divergence monétaire, affiné par un signal d'alarme. Des précisions ont été apportées au mécanisme de redressement des distorsions entre les monnaies.

Même dans le cadre restreint des Neuf, d'autres questions demeurent à résoudre et le rôle du Fonds monétaire européen doit être renforcé et ses moyens élargis. Des normes réglant les rapports du SME avec l'extérieur, en particulier avec le dollar, seront l'embryon d'un élargissement réfléchi, modéré et progressif. Des succès de cette marche en avant dépendra le niveau de l'économie que connaîtra la génération montante. Là, notre vieux continent aura repris sa mission de montrer le chemin au monde.

Vivement applaudi, le professeur Triffin s'est ensuite prêté au jeu délicat d'une table ronde présidée avec maîtrise et finesse par le professeur J.-L. Juvet qui avait réuni un bouquet éclatant de la flore économique suisse. Une intervention remarquée de M. P. Languetin, directeur général de la Banque nationale, a mis en évidence l'intérêt de la Suisse à l'harmonisation des rapports monétaires entre les Etats. MM. Kaeser de l'administration fédérale des finances, Matter de la direction de la SBS, Kuhl du secrétariat du «Vorort», les professeurs Swoboda, de l'Institut des Hautes études internationales de Genève, Erb, des Universités de Bâle et Neuchâtel, ainsi que M. Stepczynski du «Journal de Genève» contribuèrent à la largeur de vue de cette belle assemblée. E. D. B.

Concert du chœur et de l'orchestre de l'ESRN à l'aula du Mail

Salle comble vendredi soir à l'aula du Mail, pour le traditionnel concert de fin d'année des élèves de l'Ecole secondaire, concert mis au point au cours de quatre journées de travail intensif au «camp musical» de La Rouvraie. Grâce à Théo Loosli, l'incomparable animateur qui depuis deux ans dirige le chœur et l'orchestre de l'ESRN, ces jeunes interprètes ont conquis l'auditoire, non seulement par leurs processus techniques et leur dynamisme, mais par leur authentique musicalité. Sans oublier une endurance peu commune, vu l'ampleur du programme... et l'écrasante chaleur de la salle!

Parmi les meilleurs moments de la soirée, il convient de mentionner le Canon à 4 voix de Vulpius, étonnant de justesse, et la souple exécution d'une chanson de Lassus; un splendide «Beatus vir» de Vivaldi, pour soli, chœur et orchestre, mis en valeur par les voix fraîches et parfaitement assorties des deux solistes: Aline Allemand, de Neuchâtel, et Liliane Zürcher, de Berne. Vifs applaudissements pour les jeunes solistes, tous de l'ESRN, du Concerto à 4 violons de

Vivaldi, ainsi que pour les deux flûtistes d'un Concerto de Haydn. Puis, deux pages de Mozart. Magnifique de plénitude et de couleur: un «Sancta Maria» pour chœur et orchestre. Un «Regina Coeli» où l'on retrouvait, en compagnie de Bernard et de Jean-Pierre Scheidegger, les deux gracieux et sensibles cantatrices du «Beatus vir».

A condition d'être intelligemment «initiés», les jeunes abordent sans peine le répertoire moderne, si riche de rythmes, de couleur, d'effets pittoresques. C'est ainsi qu'ils ont joué, avec autant de plaisir que de brio, quelques Danses de Kodaly et deux extraits de l'«Enfant et les Sortilèges» de Ravel.

On ne saurait trop se réjouir d'une telle réussite qui constitue, pour tous ces écoliers, une passionnante expérience musicale. Expérience que certains auront l'occasion de poursuivre au gymnase, ou même plus tard - qui sait? - à l'Orchestre symphonique neuchâtelois.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin septembre 1979 pour Fr. 33.—
* jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 62.—

Mon abonnement est renouvelable tous les 3, 6 ou 12 mois sauf révocation écrite.

(* souligner ce qui convient)

Je paierai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

CARNET DU JOUR

Port du Nid-du-Cro: régates. Collégiale: 20 h 30, Concert d'orgue par Samuel Ducommun.

Péristyle de l'hôtel de ville: exposition «La Suisse et ses glaciers».

Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

EXPOSITIONS - Musée d'art et d'histoire: exposition archéologique. Un village de 6000 ans, préhistoire d'Auvierney.

Musée des Beaux-Arts: Retrospective Théophile Robert. André Ramseur, sculptures.

Musée d'ethnographie: «Être nomade aujourd'hui».

Galerie Ditesheim: gravures cubistes. Centre culturel neuchâtelois.

TOURISME - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS - Rex: 15 h, 20 h 30, Le parrain. 18 ans.

Studio: 15 h, 21 h, Mary Poppins. Enfants admis. 18 h 45, Il était une fois l'Amérique. (Sélection).

Bio: 15 h, 20 h 45, Les mille et une nuits. 18 ans. 18 h 40, Répétition d'orchestre. 16 ans. 2^{ème} semaine.

Apollo: 15 h, 20 h 30, L'aile ou la cuisse. 7 ans. 17 h 45, La notte. 18 ans.

Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Dernier amour. 16 ans.

Arcades: 15 h, 20 h 30, Le récidiviste. 16 ans. CONCERT - Jazzland: Cousin Job, Denis Progin. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.

Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office: Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bavoix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER Galeries Numagi I et II: «L'objet préféré de l'artiste».

COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 30, Folies érotiques.

CORTAILLOD Galerie Jonas: Estampes originales contemporaines.

PESEUX Cinéma de La Côte: 20 h 30, Les grandes vacances (de Funès).

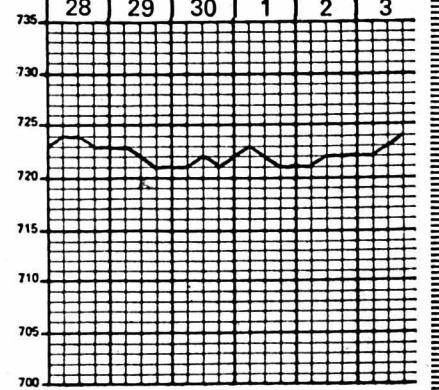
Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:

Zurich: couvert, pluie, 10 degrés; Bâle-Mulhouse: couvert, pluie, 11; Berne: couvert, pluie, 11; Genève-Cointrin: serein, 17; Sion: nuageux, 17; Locarno-Monti: nuageux, 18; Saentis: neige, -2; Paris: peu nuageux, 21; Londres: nuageux, 20; Amsterdam: peu nuageux, 19; Francfort: nuageux, 18; Berlin: nuageux, 17; Copenhague: nuageux, 15; Stockholm: nuageux, averses de pluie, 15; Munich: nuageux, pluie, 11; Innsbruck: couvert, pluie, 11; Vienne: couvert, pluie, 13; Prague: nuageux, 16; Varsovie: peu nuageux, 19; Moscou: nuageux, 20;

PRESSIION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL

MM 28 29 30 1 2 3



NIVEAU DU LAC le 3 juillet 1979 429,37

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 3 juillet 1979. Température: moyenne: 11,4; min.: 8,4; max.: 15,3. Baromètre: moyenne: 722,8. Vent dominant: direction: est; force: modéré à fort. Etat du ciel: couvert à très nuageux.

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

L'HOMME DANS LE TEMPS

Une autre dimension

Nous avons, en général, une propension étonnante pour répandre et exagérer les événements pénibles de notre temps. Et ce n'est, hélas, pas ce genre de nouvelles qui manque à notre actualité journalière! Nous en convenons tous, notre monde est secoué de part en part par des vagues de violence folle, de destruction insensée qui en font un grand malade en proie à des convulsions, sans doute fatales.

Mais cela n'explique pas le zèle que nous mettons à parler de ces choses (que nous connaissons mal) avec force détails, insinuant ce que nous supposons, renchérissant certains faits peu reluisants! Est-il plus facile de parler de la boue, de l'injustice, que de bonté et de clémence?

Avons-nous perdu totalement la vision de l'autre, du partenaire, du prochain? C'est à se le demander vraiment! et pourtant, vivre et regarder vivre, c'est tellement grand, et plus que tout cela! C'est une entreprise aux dimensions plus vastes!

Certains détails le montrent bien. C'est pourquoi quand un brave agent se penche sur des bambins pour leur

expliquer les règles de la circulation, et que nous voyons tous ces mioches traverser la chaussée avec assurance, je ne comprends vraiment pas la dame qui rétorque à sa voisine qui lui faisait remarquer le charme du tableau: «Peuh! c'est son métier!» Quelle douche! Pourquoi? Parce que la chaleur de cette scène, la gentillesse de l'agent, la fierté des enfants, n'ont pas pu toucher une indifférente, une récalcitrante enfermée dans sa propre vision, et sans doute, dans ses problèmes. Quelle lamentable prison nous sommes quelquefois pour nous-mêmes. On passe à côté des plus belles, des meilleures choses. Quand on ne sait pas, quand on ne veut pas découvrir, partager, échanger. Pauvre, misérable est l'être qui suit sa route sans voir les richesses du parcours.

Rainer Maria Rilke écrit: «Si votre quotidien vous paraît pauvre, ne l'accusez pas. Accusez-vous, vous-même de ne pas être assez poète pour appeler à vous ses richesses».

Voilà bien le secret de l'autre dimension.

Anne des ROCAILLES

Centre sportif Cernets - Les Verrières: les premiers hôtes ont été reçus...

De notre correspondant:

Avec la rencontre des arbitres neuchâtelois, pendant le dernier week-end, le centre sportif Cernets - Les Verrières a reçu ses premiers hôtes. Deux ans après la constitution de la fondation, c'est ce qu'avait promis M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, chef du département de l'instruction publique.

IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES

L'idée, d'abord modeste, d'un centre sportif, aux Cernets sur Les Verrières, est née il y a une dizaine d'années, dans une société de sport de l'endroit, vouée essentiellement à la pratique du ski de fond et comptant parmi ses membres ou anciens membres, des champions comme les Rey, Mast et Keller, pour ne citer que les plus connus.

L'intérêt du service cantonal des sports, animé par l'ancien international de football Ely Tacchella a rapidement conduit à l'extension du projet. Et les prises de positions des autorités communales des Verrières et du Conseil d'Etat ont permis la constitution d'une fondation voici 24 mois.

Des aides financières communales, cantonales et fédérales, de fondations

privées, de milieux économiques et un emprunt bancaire ont permis de construire l'année dernière pour trois millions de francs environ, un centre pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes pour des séjours de toutes durées. Tout le complexe est orienté au sud-ouest, jouissant ainsi du meilleur ensoleillement possible dans les chambres des hôtes.

DÉCOUVRIR LA RÉGION

Le centre sportif Cernets - Les Verrières permet à ses hôtes de découvrir les saisons du Haut-Jura, l'été avec les foins, les ciels orangeux ou d'un bleu immaculé; l'automne aux tons chatoyants, sans avoir l'inconvénient des brouillards de la plaine; l'hiver enfin, donnant au paysage son caractère le plus accentué.

Mais c'est aussi découvrir une région. Prendre un bol de grand air, admirer la nature, ses gouttes, se familiariser avec les milieux ruraux, vivre en coexistence avec l'industrie horlogère et celle des machines.

Dans ce centre, il est aussi possible d'organiser des soirées récréatives, projeter des films, écouter de la musique, mener le bal en faisant appel à un orchestre de la région. Et puis, le musée Jean-Jacques Rousseau, celui d'histoire et d'artisanat ne sont pas loin non plus.

Le centre sportif Cernets - Les Verrières sera officiellement inauguré, rappellons-le, à la fin du mois de septembre; le temps pour lui de prendre sa propre identité. G. D.



La commission d'arbitrage prépare le programme du cours au centre sportif. (Avipress Treuthardt)

BUTTES

Perte de maîtrise: un blessé

Mardi, vers 3 h, M. Charles-Emile Suter, âgé de 46 ans, domicilié à Fleurier, circulait au volant d'une voiture sur la route de Sainte-Croix à Buttes. Dans les gorges de Noirvaux, peu après la Roche-Percée, à la fin d'un virage à droite, pour une cause indéterminée, sa machine a dévalé un talus pour se retourner sur le toit 200 m en contrebas. Ejecté, le conducteur est resté jusqu'à 16 h 15, gisant à côté de sa voiture.

Ce sont deux enfants qui ont donné l'alerte en entendant des appels au secours. Au moyen d'un camion tout terrain, M. Suter a été transporté jusqu'à l'ambulance venue de Neuchâtel et qui se trouvait à plus d'un kilomètre. Puis il fut conduit à l'hôpital de Fleurier, souffrant d'un traumatisme crânien, d'une plaie ouverte à la jambe droite, scalpé du front à l'occiput, et de douleurs sur tout le corps.

COUVET

Orateur officiel

(sp) Pour la manifestation patriotique du 1^{er} Août, M. Jean-François Aubert, conseiller national et candidat au Conseil des Etats, sera l'orateur officiel à Couvet.

FLEURIER

Enfin complète, mais...

(c) Maintenant que M. Daniel Vuilleumier a été nommé, la commission scolaire de Fleurier a un effectif enfin complet. C'est pourquoi, a demandé M. Eric Luthy au Conseil général, il serait désirable qu'elle désignât un président dans les plus brefs délais.

FRANCE VOISINE

Un étudiant se noie près d'Ornans

(c) Pour fêter la fin de l'année scolaire, une quarantaine de jeunes gens de l'Ecole nationale de micromécanique et de chronométrie, de Besançon, avaient organisé une soirée sur les bords de La Loue, près de Cléron.

Alors que la fête battait son plein, vers 23 h, ses camarades remarquèrent l'absence de Dominique d'Angelo. Après de vaines recherches, la gendarmerie fut prévenue.

Mais ce n'est que le lendemain matin que les pompiers de Besançon ont découvert le corps du jeune homme dans un trou d'eau, à une centaine de mètres de l'emplacement de la fête.

On suppose qu'il a glissé sur un rocher au cours d'une promenade, est tombé dans l'eau et a été frappé d'hydrocution. Dominique d'Angelo venait de terminer sa deuxième année de chronométrie.

Le tribunal de Lure a fait le ménage

Le tribunal de Lure (Haute-Saône) a nettoyé son grenier d'un certain nombre de pièces à conviction qui l'embarassaient.

Confiés aux domaines, 150 lots plus curieux les uns que les autres ont été vendus aux enchères à l'hôtel de ville de Vesoul, récemment.

A côté de la moitié d'un tableau de bord de voiture qui a trouvé acquéreur, étaient proposés une pince-monseigneur et 33 fusils et carabines adjugés 60 FF les plus modestes, jusqu'à 700 FF pour un fusil à broche de la fin du XIX^e siècle. Tous les objets ont trouvé preneur. (AP).

A la Fête de la jeunesse de Travers Longues robes, redingotes et chapeaux hauts de forme



De notre correspondant:

La Fête de la jeunesse, à Travers, a débuté comme à l'accoutumée par un cortège haut en couleur. Comme le montre notre photo Treuthardt, le bon vieux temps était le thème de cette grande mascarade où l'on a pu voir petites filles en longues robes et jeunes garçons en redingote et tube, tout comme leurs instituteurs.

Le collège du Mont-de-Travers a remporté comme chaque année un grand succès avec cette fois un char à

bancs joliment décoré sur lequel avaient pris place de très, très jeunes mariés et leurs invités.

Les autorités étaient du cortège, que menait tambour battant la fanfare la Persévérante. Ce petit et ce grand monde se sont ensuite retrouvés parc de la laiterie pour une courte partie officielle, durant laquelle le curé Ecabert a

pris la parole avant que tous n'entonnent le cantique suisse.

Comme le veut la tradition, la soupe aux pois était offerte à la population, qui pouvait déguster aussi le jambon à l'os préparé par des membres de la commission scolaire. Des chants et des jeux occupaient les enfants pour le reste d'une fête bien réussie. F. M.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Môtiers, musée d'histoire: ouvert.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, château: exposition de gravures et photos du collège régional.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Taxi du Vallon: tél. 61 32 32.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 12 72.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou 33 18 90.
Môtiers, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

NOIRAIGUE

Fête de la jeunesse

(sp) La fête de la jeunesse s'est déroulée dimanche à Noiraigue. Elle a débuté au temple où les élèves se sont produits ainsi que la fanfare «L'Espérance» et le chœur mixte «L'Avenir».

Un cortège s'est déroulé dans les rues du village puis les participants se sont rendus aux Oeillons où ont été servis une soupe aux pois et du jambon. Les deux sociétés se sont derechef fait entendre et, l'après-midi, des jeux ont été organisés.

Une manifestation toute simple mais qui, comme chaque année, ne manque cependant pas de charme.

Des quadruplés à Travers!

De notre correspondant:

Travers peut s'enorgueillir d'avoir vu naître des quadruplés. Henriette a mis au monde quatre petits frisés qui ont pour noms: Riquet, Joël, Denis et Gibi. Henriette est une brebis appartenant à M. Joseph Martina qui cumule de multiples fonctions, entre autres celles de conseiller communal et d'éleveur de moutons.

QUATRE, C'EST BEAUCOUP QUAND IL FAUT SE DÉSALTERER

Quatre d'un coup, c'est beaucoup, et le lait maternel ne peut être fourni en quantité suffisante pour satisfaire ces petits affamés. C'est donc au biberon et six fois par jour que M^{me} Martina supplée à cette carence bien involontaire d'une mère qui, pourtant, se donne bien de la peine pour élever sa nombreuse famille. F. M.



Bébé... (Avipress Treuthardt)

Etat civil de juin

Naissance: aucune.
Publications de mariage: dix.
Mariages: 1^{er} juin, Louis-Albert Schopfer, Bernois et Neuchâtelois, avec Kernen Maria Bertha, Bernoise. 29 juin, Junod Roland Frédy Georges, Vaudois, avec Carrel Danièle, Fribourgeoise.
Décès: aucun.

Orateur officiel

(sp) M. Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat, sera l'orateur officiel lors de la manifestation du 1^{er} Août qui aura lieu à Travers.

NOTRE FEUILLETON

Le mensonge doré

par Noël Gerson
PRESSES DE LA CITÉ

54

— Je m'assure que nous ne sommes pas filés, c'est tout! répliqua la jeune femme. D'accord, on pourrait semer n'importe quelle filature, mais nous traversons parfois des clairières qui me permettent de discerner ce qui pourrait se rapprocher en dessous de nous. J'ai remarqué deux autres véhicules, et je veux être certaine que le syndicat de Ian ne nous a pas repérés.

— Tu l'es?

— Relativement, oui, mais je ne veux pas gagner notre prochaine étape sans avoir effacé tous les doutes. Nous avons attaqué la phase la plus délicate de l'opération, chéri, et je ne veux prendre aucun risque maintenant. Mais je veillerai sur tout.

— Il le faut, car je n'ai pas idée de ce que tu trames!

— Patience et confiance, mon amour, et tu ne le regretteras pas aussi longtemps que tu vivras!

— Entendu, mais les deux gars qui nous suivent doivent peiner dans leur tâche et si je dois freiner brutalement, ils nous rentreront dedans.

— Ne crains rien, ils connaissent leur métier.

Mieux valait avec Eleanor ne pas insister en lui demandant sur quoi portait son accord avec le chef des Chiu Chow. Eleanor se carra à sa place:

— D'ici la fin de la journée, tu seras fier de moi, Doug, dit-elle. J'ai même réussi à impressionner Wing. Ah! il est généralement tout juste poli avec ceux qu'il considère comme ses inférieurs. Je suis sûre qu'il m'aurait donné une belle place dans son organisation si je l'en avais prié. Seulement, j'ai d'autres projets. Je vais m'installer et consacrer le reste de mon existence à mon mari. Plus de cavalcades, plus de complications, plus de syndicat.

Cela semblait trop beau pour être vrai, mais Douglas ne pouvait s'offrir le luxe d'envisager un avenir lointain.

— Nous atteignons une fourche.

— Prends la route qui monte, roule lentement, nous sommes presque arrivés.

Le chemin devenait si étriqué et creusé d'ornières que la vitesse était impossible. Laisant derrière eux les fermes maraîchères des Nouveaux Territoires, ils parvinrent à une altitude d'environ 300 mètres au-dessus du niveau de la mer et pénétrèrent dans une forêt de pins et d'arbres tropicaux où la température était sensiblement plus fraîche.

Il n'y avait aucune trace de pneu sur la route aux allures de piste et Douglas se traînait, malmenant son camion sur les trous. Les occupants de la voiture — il le vit dans le rétroviseur — étaient encore plus secoués.

— A 1500 mètres de ce banian précisément, nous stopperons, déclara Eleanor, désignant un grand arbre

qui formait une avancée sur la route.

La forêt était dense, et apparemment, il n'y avait aucune maison, aucun bâtiment dans les parages.

— Serre-toi sur le bord de la route et gare-toi aussi près que possible de ce sapin, ordonna la jeune femme. Il s'exécuta et constata que la voiture s'était arrêtée derrière eux.

En mettant pied à terre, Eleanor sortit son revolver de sa poche, signalant du geste à Douglas qu'il devait également être armé. Bien que l'idée lui déplût, il empocha le 32 qu'elle lui avait fourni.

Sans accorder un regard aux hommes de Wing qui leur emboîtèrent le pas, elle descendit un sentier qui débouchait dans un ravin. Douglas remarqua que l'un des Chinois transportait une sorte de chariot de bois dur.

Ils parvinrent à un gros tuyau métallique, de 2 mètres de diamètre environ et le longèrent en file indienne jusqu'au bord du ravin. Là, le tuyau disparaissait dans le sous-bois pour resurgir à l'autre extrémité.

— C'est la conduite d'eau de la Chine rouge, expliqua la jeune femme à Douglas médusé. Il y a longtemps que la Colonie de la Couronne ne dépend plus de la pluie. La Chine nous vend annuellement des centaines de millions de litres d'eau en même temps que la viande, le riz et les légumes que nous sommes nous-mêmes incapables de produire. Nous survivons grâce à eux qui y gagnent les devises dont ils ont besoin. Mais nous sommes davantage à leur merci, ce dont ils se servent s'ils désirent un jour chasser les Anglais de Hong-kong.

Elle parlait sur le ton de la conversation, mais elle s'arrêta et se mit à mesurer la distance entre le tuyau et

un énorme sapin. Au bout d'un moment, elle marqua un emplacement et recommença l'opération, souriant lorsque ses calculs l'amènèrent au même point.

Pour la première fois, elle et ses compatriotes communiquèrent. Les deux hommes la regardèrent, elle acquiesça en désignant du pied la marque.

Le plus petit des deux hommes, qui portait deux pelles, en remit une à son compagnon, et tous deux se mirent à creuser. Eleanor se détendit, s'appuya contre le tuyau et alluma une cigarette tout en observant les deux hommes.

Douglas s'approcha de sa femme, mais quoique les deux Chinois creusassent depuis plus d'une demi-heure, ils ne trouvaient visiblement pas ce qu'ils cherchaient. Finalement, l'un d'eux en grognant désigna le trou. Il était temps!

Eleanor demeura immobile, garda un masque impassible. L'un des deux types sauta dans la fosse et balança une corde de nylon vers un objet enfoui dans le trou. Une fois la corde fixée, il rejoignit son compagnon et, à deux ils tirèrent de toutes leurs forces, les muscles gonflés, les veines saillant sur le front.

Douglas peinait à les observer, mais d'un signe de tête, Eleanor lui interdit d'aller les aider quand il voulut s'avancer.

— Non, tu perdrais la face, affirma-t-elle. Toujours cette conception orientale qui dépassait, l'entendement de l'Américain.

Une demi-heure encore, et les deux Chinois réussirent à ramener à la surface du trou un petit baril de bois cerclé de fer. (A suivre)

Flash sur la Côte

Prim
enfance

CAP 2000

PESEUX

FUTURES MAMANS

Les collections d'été
sont arrivées!

ROBES dès Fr. 75.-

CASAQUES dès Fr. 39.-

PANTALONS dès Fr. 69.-

28805-6



Les p'tits tours en manège...



Fleurs à la main pour les filles, à la boutonnière pour les garçons.

Que de... nouveautés pour la Fête de la jeunesse de Peseux

De notre correspondant:

Fait assez rare cette année, la Fête de la jeunesse s'est déroulée le dernier jour de juin et cela a bien marqué le coup d'envoi des vacances!

Lors des journées qui ont précédé la manifestation, l'ambiance de la détente s'était déjà manifestée durant les joutes sportives disputées, dans la fraîcheur de la forêt, par les classes de « préprof. » et auxquelles, cette année, quelques classes secondaires du Centre des Coteaux ont aussi participé. L'essai a été concluant et il serait souhaitable que ces épreuves soient organisées dès l'année prochaine pour l'ensemble des classes des

Coteaux, y compris celles de l'ESRN.

Autre innovation dans le cortège de samedi après-midi: les demoiselles d'honneur portant robe blanche et écharpe aux couleurs de Peseux. Alors que les grands élèves sont dispensés du défilé, dix demoiselles d'honneur ont donné un éclat supplémentaire en précédant fièrement la bannière communale.

ENCORE UNE NOUVEAUTÉ

Troisième nouveauté: c'est le curé Noirjean qui a adressé le message religieux au temple tandis que le pasteur Denis Perret officiait à la salle des spectacles, avec la collaboration des petits enfants qui ont mimé et chanté...

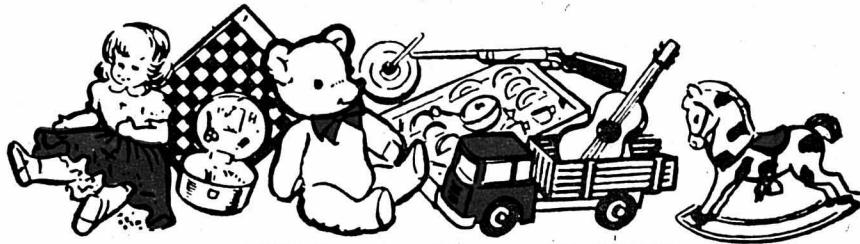
Les allocutions de circonstance ont été prononcées au temple par M. P. Jaquet et à la grande salle par M. J. Dubois, respectivement président et vice-président de la commission scolaire.

L'exécution des chants est toujours très appréciée lors de la Fête de la jeunesse. On choisit des chansons modernes et Georges Brassens, Henri Dès ou Jacques Brel n'y ont rien perdu! Il faut féliciter en bloc tous les directeurs ou directrices de leurs patientes préparations et des plaisantes exécutions.

Et le soir, quand la nuit fut venue, le cortège aux flambeaux — véritable attraction que l'on vient admirer de loin — a terminé en beauté cette sympathique manifestation de la jeunesse et de toute la population. Tout au long de cette fête, le souvenir de Georges Montandon, administrateur des écoles décédé en décembre dernier, a plané, et au cours de diverses phases, on ne pouvait s'empêcher de penser avec émotion à tout le dévouement et à toutes les tâches que le disparu remplissait avec aménité. W. Si.

BABY-HALL

Votre détaillant spécialisé



PESEUX — Grand-Rue 2 — Tél. 31 38 35

28807-6

LE PHARMACIEN
EST AU SERVICE
DE VOTRE
SANTÉ

PHARMACIE GAUCHAT

28808-6

CAP 2000 PESEUX

TÉL. 31 11 31

ANDRÉ HAEFELI

PESEUX — Tél. 31 24 84

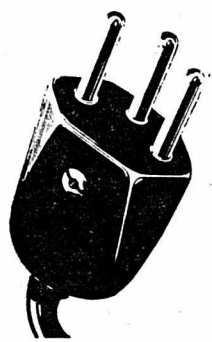
Grand-Rue 22 (sous les Arcades)



TV - RADIO - HI-FI - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES

Service prompt et soigné

28809-6



INSTALLATIONS
TELEPHONIQUES
ET ELECTRIQUES

elexa

A. FANTINI
Electricien
PESEUX
Rue de Corcelles 8

Tél. 31 11 41



28810-6

CYCLES — MOTOS — VÉLOMOTEURS

Vincent TAMBURRINI

PESEUX — Grand-Rue 30 — Tél. 31 30 64

AGENT PIAGGIO



En stock toute la gamme
des vélomoteurs
CIAO - BRAVO - BOXER
Scooter VESPA
Moto Gilera



SERVICE APRÈS-VENTE SOIGNÉ — TRAVAIL GARANTI

28811-6

Boucherie chevaline Peseux

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne Fondue chinoise

28812-6

Pas de fête de la jeunesse à Corcelles-Cormondrèche

Corcelles-Cormondrèche a pris l'originale habitude de n'organiser une fête pour sa jeunesse scolaire que tous les trois ans. Quand elle n'a pas lieu, ce qui est le cas cette année, elle est remplacée alterna-

tivement par une soirée scolaire et une exposition des travaux réalisés à l'école.

Cette exposition a eu lieu récemment à la salle de gymnastique.

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux



ROSSIER SA
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 5319 75

+ tous les appareils électroménagers
+ grand choix de lustrerie

28613-6



Photos passeport
portrait
Noir et blanc
couleurs

PESEUX — Tél. (038) 31 15 07

28814-6

Travail rapide



N'ont-ils pas fière allure?



Cerceaux et masques, pour que la fête soit réussie.

Reportage photographique

Pierre Treuthardt

Boucherie KRAMER

CHARCUTERIE

Un seul principe -
la qualité!

On livre à domicile

PESEUX

Grand-Rue 40

Téléphone 31 13 53

28815-6

CANTON DE BERNE

A Tavannes

Préavis favorable pour un changement d'affectation des parcelles d'Ebauches SA

Initialement prévues à l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 mai dernier, puis retirées, la discussion et la décision d'un changement d'affectation des parcelles de terrain du « Champ-de-la-Fiole » appartenant à la Fondation Ebauches SA à Tavannes, a été traitée hier soir, lors d'une assemblée municipale extraordinaire. En effet, 275 citoyens en avaient demandé la convocation par voie de pétition.

Ces terrains, acquis en 1967 par

Ebauches SA au prix de 10 fr. le mètre carré, sont en vente actuellement au prix de 22 fr. le mètre carré à la suite des problèmes que connaît actuellement cette entreprise. Or, six personnes sont intéressées à y construire des maisons familiales, alors que ces terrains font partie d'un lotissement spécial, destiné à l'époque à la construction de cinq à six blocs locatifs de 18 logements chacun. Le Conseil municipal s'était livré à une enquête pour recenser les possibilités d'achat

de terrains pour des villas. Or, aucune des six à huit propositions retenues ne convenaient aux intéressés.

Hier soir, ce même Conseil municipal a informé l'assemblée qu'elle n'était en fait pas compétente pour décider d'un changement d'affectation, qu'elle ne pouvait que formuler un préavis d'intention pour l'Office du plan d'aménagement cantonal, lequel déciderait. La discussion a été animée entre les défenseurs de la situation actuelle et ceux qui préconisaient un changement d'affectation.

Après deux heures de discussion, l'assemblée a décidé par 88 voix contre 78, de préavis favorablement le changement d'affectation de ces terrains. En cours de discussion, M. Paul Hamel, président de la section locale d'Unité jurassienne, a proposé que le Conseil municipal reprenne au plus vite le problème de l'étude du plan de zone et l'ensemble de l'aménagement de Tavannes. Cette proposition a été acceptée par 70 voix contre 43.

I. Ve.

D'autres informations bernoises en page 19

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
Bureau de Moutier

Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
Tél. (032) 93 44 66
Télex 34 91 27



Une vue de la cérémonie officielle à la Cave de Berne. (Avipress Jeanneret)

Une délégation de la police de Varese accueillie à La Neuveville

(c) Le club de football de la police municipale de Varese (Italie) a été reçu dimanche dernier officiellement par la Municipalité de La Neuveville, à l'issue d'un match amical joué contre le FC vétérans et que les hôtes remportèrent par 5 à 1. Cette sympathique manifestation sportive fait suite à la visite rendue en automne 1978 par les vétérans neuvevillois à l'équipe des « Vigili urbani » de Varese. La délégation italienne était conduite par M. Giuseppe Lometti, procureur à Varese, et le capitaine de police D'Egiglio.

Un apéritif d'honneur fut offert à la Cave de Berne par les autorités neuvevilloises représentées par le maire Charles Marty et les conseillers municipaux Marthe Baerfuss et Claude Landry. A cette occasion, des cadeaux furent échangés, accompagnés des allocutions de M. Marty et de M. Lometti.

Décès de Reynold Tschaepaett, président de la ville de Berne

Le président de la ville de Berne, M. Reynold Tschaepaett, par ailleurs conseiller national et candidat du parti socialiste bernois au Conseil des Etats, est décédé hier matin à l'hôpital de Tiefenau, à Berne. Le défunt, âgé de 62 ans, occupait la mairie depuis 1966.

M. Tschaepaett avait dû être hospitalisé en mai déjà. Il y a quelques jours à peine, la chancellerie de la ville publiait un communiqué sur l'état de santé du maire dans lequel elle précisait que M. Tschaepaett se remettait lentement d'un état de choc consécutif à des complications intervenues à la suite d'une poussée aiguë de bronchite chronique. La Municipalité a indiqué officiellement hier que de graves complications rénales avaient été constatées ces jours derniers, complications qui furent fatales au patient.

M. Tschaepaett avait été désigné le 12 mai dernier par le congrès du parti socialiste réuni à Tramelan comme candidat aux élections du 21 octobre prochain au Conseil des Etats.

M. Reynold Tschaepaett était originaire de Boujann, près de Bienne, mais né à Malleray. Il fréquenta le gymnase à Berne où il poursuivit des études de droit. Docteur en droit en 1943, son brevet d'avocat en poche, il travailla au tribunal de Moutier avant d'être nommé la même année à la division fédérale de police où il finit sous-directeur en 1960.

Cette même année, il fut élu au Conseil municipal de Berne (exécutif). Auparavant, il siégea de 1947 à 1959 au Conseil de ville (législatif). Au Grand conseil, M. Tschaepaett y fut élu en 1950. Il devait siéger au parlement cantonal jusqu'en 1963, non sans l'avoir présidé en 1956. En 1963, précisément, le défunt entra au Conseil national et fut régulièrement réélu depuis lors. Trois ans après son élection à la Chambre du peuple, alors qu'il était directeur des travaux publics de la ville, M. Tschaepaett sortit vainqueur de la course à la mairie dirigée jusque-là par M. Eduard Freimüller. Son mandat de président de la ville fut régulièrement confirmé. (ATS).

Elections nationales: apparemment

De notre correspondant:

Au cours des dernières années, les trois partis POCH, PDT, PSASJ ont développé des positions communes dans plusieurs domaines de la politique suisse et cantonale. Cette année, ils ont participé conjointement au lancement de l'initiative populaire fédérale « un emploi pour tous ». Sur le plan cantonal, ils ont mené l'initiative du PDT « pour une augmentation des allocations familiales » à un bon résultat lors de la votation.

Aujourd'hui, ces trois partis de gauche ont décidé d'exprimer leur volonté de plus étroite collaboration en concluant lors des élections nationales de cet automne, un apparemment de leurs listes, tout en respectant l'indépendance de chacun des trois partis.

Cette alliance électorale qui, pour la première fois dans le canton de Berne donne la possibilité aux formations de gauche situées à la gauche du parti socialiste de conquérir un siège au Conseil national, est selon ces partis ouverte à d'autres forces progressistes du canton.

Le village d'Eschert a fêté ses 800 ans

Une année, jour pour jour, après l'inauguration de la bannière du chœur mixte « L'Épi », le village d'Eschert était à nouveau en Fête ce dernier week-end, cette fois à l'occasion de la célébration du 800^{ème} anniversaire de la localité: une manifestation grandiose, en tous points réussie, à laquelle a participé toute la population du village et de nombreuses localités voisines, principalement de Moutier qui touche Eschert.

Depuis plus de deux ans, le comité d'organisation, présidé par M. Joseph Pauli, président des tireurs jurassiens, assisté par le maire Walter Neuenschwander, premier vice-président, et de nombreux citoyens dévoués du village, a travaillé d'arrache-pied pour le succès de cette manifestation.

Le fait marquant de cet anniversaire a été incontestablement la grande cantate composée tout spécialement pour ce 800^{ème} anniversaire et

baptisée « Mon village au chant des saisons ». Elle a été magistralement interprétée à trois reprises, le vendredi soir, le samedi soir et le dimanche après-midi par le chœur mixte « L'Épi » renforcé par des chanteurs et chanteuses du village, soit plus de 80 exécutants.

Cette cantate était l'œuvre de dix musiciens alors que le texte est dû à la plume d'Henri Devain. Dirigée par M. Ami Raetz, la cantate avait comme soliste M. Jean-Pierre Loriot, M^{me} Logos et M. René Spalinger, comme soliste. Esther Cangiamila, de Moutier, s'est produite au piano et les élèves du village y ont collaboré de façon sympathique pour les chœurs d'enfants et les rondes.

La journée officielle du dimanche s'est déroulée dans une joyeuse ambiance, avec un cortège haut en couleur et de nombreuses allocutions à la halle des fêtes.

CANTON DU JURA

Sur le bureau du gouvernement

Deux motions concernant l'école obligatoire et une interpellation sur la médecine frontalière

De notre correspondant:

Une partie des motions, interpellations et questions écrites déposées ces derniers mois sur le bureau du gouvernement jurassien ont été traitées au cours de la session du parlement jurassien de la semaine dernière. Mais le même jour déjà deux motions, une interpellation et une question écrites nouvelles parvenaient à l'exécutif. Les deux motions concernent l'école obligatoire.

L'une émane des chrétiens-sociaux indépendants et elle demande la création d'une commission chargée de préparer la mise en application d'un cycle d'orientation à l'école primaire. La plupart des hommes politiques du Jura et de très nombreuses organisations se sont déclarés favorables à un changement de structures de l'école obligatoire jurassienne, dit la motion. La sélection pratiquée à la fin de la quatrième année primaire est sérieusement remise en question. Inhumaine, source d'injustices, cette sélection opérée parmi de jeunes enfants de 10 ans doit être abolie. Les cantons romands organisent actuellement leur système scolaire selon le principe général du cycle d'orientation: un tronçon commun de six ans, suivi d'un cycle d'orientation de trois ans. Il est temps, relève la motion, de mettre en harmonie les intentions et les réalités, d'autant plus que la Constitution jurassienne exige un tel changement.

Une seconde motion, déposée par le PDC, demande au gouvernement de donner mandat à une commission d'élaborer un projet d'éducation sexuelle pour le canton du Jura. Les mœurs actuelles, relèvent les motionnaires, créent une insécurité accrue chez les jeunes. Ils ont besoin d'être soutenus et guidés dans la connaissance de leur sexualité qui, même si elle ne représente pas une fin en soi, mérite d'être abordée dans un esprit de profond respect de la dignité humaine. Une éducation sexuelle bien comprise a pour but de les aider à poursuivre leur développement de manière harmonieuse.

MÉDECINE FRONTALIÈRE

La médecine frontalière fait l'objet d'une interpellation déposée par le D^r Stucki, de Porrentruy. Celui-ci relève que les relations entre les médecins suisses et français qui pratiquent de part et d'autre de la frontière sont inexistantes. Les médecins français soignent sur territoire suisse les malades qui font appel à eux et leurs notes d'honoraires sont prises en charge par les caisses maladie, par la Caisse nationale pour les accidents, par l'Al et même par l'assurance militaire. Les médecins suisses ne travaillent pratiquement pas en France, et lorsqu'ils reçoivent chez eux des malades français, ceux-ci ne sont pas remboursés par la sécurité sociale. Il en

va de même des malades français soignés dans les hôpitaux suisses. Une ancienne convention réglait ces problèmes, mais elle n'existe plus ou n'est plus appliquée.

PROPOSITIONS

Cette situation, note le D^r Stucki, devrait prendre une certaine acuité ces prochaines années qui verront l'installation de nombreux jeunes médecins suisses en formation, qui ne manqueront pas de s'installer chez nous comme ailleurs. D'où, les propositions suivantes du D^r Stucki:

- Une étude globale de la situation mérite d'être faite.
- Des contacts officiels devraient être pris avec les autorités compétentes des départements voisins.
- Une nouvelle convention applicable de part et d'autre pourrait résoudre les difficultés.
- Il serait utile de savoir si les cantons de Bâle, Neuchâtel et Genève ont les mêmes problèmes.
- Les autorités fédérales devraient être nantes de la chose.

Dans une question écrite, les chrétiens-sociaux indépendants demandent encore des explications en ce qui concerne les bordereaux de primes de l'assurance immobilière, dont les montants sont en augmentation de 25 % par rapport à l'année dernière, sans qu'aucune explication n'ait été donnée.

Les stages d'été de l'Université populaire

De notre correspondant: Pour la 21^{ème} fois, l'Université populaire jurassienne offre un programme de stages d'été. Il s'agit pour les participants et participants de se retrouver trois jours consécutifs, pour procéder à des colloques, à des excursions, à des travaux pratiques, à des visites commentées. Les participants se retrouvent chaque matin, prennent le repas de midi en commun, ce qui resserre les liens entre stagiaires et animateurs. Les stages ont lieu pendant les vacances scolaires, afin que le maximum de personnes puissent y participer. Cette année, les stages seront consacrés à l'histoire et à l'histoire de l'art, à la nature et aux activités créatrices.

Chalière et dans les églises de Vermes et de Corban, des exemples de techniques de restauration. Ils étudieront encore quelques œuvres des frères Breton dans les églises de Bure et de Boncourt. Enfin des pièces d'aménagement du couvent de Grand-Lucelle sont dispersées dans le voisinage, à Bouxwiler, Winkel, Raedersdorf, Oberlag. Les participants s'y intéresseront, sous la conduite de l'architecte Giuseppe Gerster, de Laufon. Ce cours aura lieu les 9, 10 et 11 juillet. Un stage consacré aux trésors des églises, à la conservation des objets précieux sera donné en automne, à une date qui reste à fixer.

crits s'intéresseront à la flore des bords du Doubs, à celle des Tournières et des pâturages boisés du Cernil-sur-Tramelan, de Genevez, de La Chaux-de-Tramelan, à la flore du Weissenstein et du Hasenmatt.

Dans le même domaine, un autre stage permettra l'étude de la Combe-Grède, de sa faune, de sa flore, de l'équilibre biologique. Puis les participants étudieront les étangs de Bonfol et enfin le Doubs. Il s'agit donc ici d'un stage consacré aux réserves naturelles, et qui aura lieu les 16, 17 et 18 juillet.

ACTIVITÉS CRÉATRICES

Enfin dans le domaine des activités créatrices un stage sera axé sur la lithographie, sur la démonstration des différentes techniques, avec tirage de gravures créées par les participants. Ce stage aura lieu du 6 au 16 août. Le prix de ces cours est abordable, puisqu'il varie entre 50 et 150 fr., repas de midi compris, les étudiants et apprentis obtenant même des réductions.

Vente d'oranges: beau bénéfice

(c) L'abbé Antoine Cuenat, ancien curé de la paroisse de Lajoux, retraité depuis cinq ans, vient d'être fêté pour ses 50 ans de sacerdoce. C'est en effet en 1929 qu'il fut ordonné prêtre. Né aux Genevez, il a été curé à Soubey, Movellier et Lajoux, ceci pendant plus de 20 ans. Il fut l'un des artisans de la rénovation de l'église catholique de Lajoux, il y a neuf ans. Il coule actuellement une paisible retraite à la cure de Lajoux.

(c) «Terre des hommes» vient de communiquer au département de l'éducation et des affaires sociales le produit de sa vente annuelle d'oranges, qui s'est déroulée le 3 mars, sur le territoire de la République et canton du Jura. Les recettes brutes sont de 10.675 fr. et le bénéfice net de 9181 francs. Comme par le passé, ce bénéfice est destiné en grande partie à financer le traitement hospitalier d'enfants pris en charge par «Terre des hommes» en Suisse.

VILLE DE BIENNE

Progrès au Palais des congrès

Une rampe bienvenue pour les invalides

De notre rédaction biennoise:

«C'est une maison pour bien-portants», s'exclamait hier M. René Durler, ingénieur à l'office du génie civil. Il faisait allusion au Palais des congrès, où a été inauguré par quatre invalides la rampe qui leur est destinée. D'une quinzaine de mètres de longueur, elle leur permettra d'accéder sans aide extérieure au foyer du Palais des congrès, à son restaurant, à sa salle des sociétés et même, au prix d'un petit détour par l'ascenseur situé derrière le buffet, à la grande salle des concerts.

Un premier pas est ainsi franchi, a déclaré M. Fidel Linder, président du conseil de fondation du Palais des congrès.

Pourtant, toutes les difficultés sont loin d'être aplanies.

On s'en est rendu compte à l'occasion de l'inauguration de cette rampe, ayant coûté environ 30.000 francs. Un homme bien portant a beaucoup de peine à s'imaginer les écueils — les barrières architectoniques, comme disent les spécialistes — que doit surmonter un invalide se déplaçant en chaise roulante. D'abord, avant de pouvoir utiliser la rampe, il s'agit d'escalader — le mot n'est pas trop fort pour le handicapé — le trottoir en face du Palais des congrès.

Pour M. Heinz Fahrni, ancien policier cloué dans une chaise roulante à la

suite d'un drame, mais pratiquant le sport, pas de problème. Un petit élan, un coup de rein, et le voilà sur le trottoir! Mais la majorité des handicapés n'ont pas la force qu'il a dans les bras et le trottoir constitue pour eux un obstacle infranchissable.

PROBLÈME MAJEUR

M. Linder est d'ailleurs conscient du problème, et cette lacune sera comblée tantôt. Mais ce n'est pas tout. Une fois la rampe passée, il s'agit d'ouvrir la porte vitrée assez lourde, ce qui n'est pas une mince affaire à en croire un handicapé. Et puis, problème majeur, il reste maintenant à trouver une solution pour l'invalidé désireux d'aller se baigner. Deux rampes d'escalier séparent encore le handicapé — qui doit bien sûr passer par les vestiaires — de l'eau, dont on connaît l'effet thérapeutique.

Ici aussi, on s'est attelé à la recherche d'une solution, qui ne sera pas facile à trouver. Toutefois, comme l'a relevé hier M. Linder, le conseil de fondation est également confronté à des problèmes de nature différente, et il va s'employer à les résoudre l'un après l'autre.

PRISE DE CONSCIENCE

C'est que dans les années 60, lors de la construction du Palais des congrès,

on ne se préoccupait guère du sort des handicapés. Ce n'est qu'au début des années 70 qu'il y eut peu à peu une prise de conscience. A cette époque, l'Association suisse des invalides lança un appel aux architectes par la publication d'un manuel contenant des recommandations concernant l'élimination des barrières architectoniques.

C'est d'ailleurs selon ces recommandations qu'a été aménagée la rampe du Palais des congrès. Sa pente est de 6 %, sa longueur d'une quinzaine de mètres, sa largeur d'environ 85 centimètres. Un petit palier intermédiaire de 1 m 15 permet au handicapé de reprendre son souffle. En outre, celui-ci peut aussi s'agripper aux « mains courantes », placées à 70 et 90 cm de hauteur.

Au nom des invalides, M. Heinz Fahrni a remercié hier les autorités: — Ce que vous avez fait là est fantastique, releva-t-il.

Cet avis était partagé par tout le monde. Située à droite de l'entrée, près des buissons, la nouvelle rampe ne choque même pas les esthéticiens.

Appel aux témoins après un accident

(c) Hier, vers 13 h 50, une collision latérale s'est produite entre un camion et une automobile sous le passage de chemin de fer sis à l'intersection de la rue des Prés et de la route de Mâche. A la suite de cet accident, le chauffeur du poids lourd ne s'est pas arrêté. Les dégâts matériels se chiffrent à 3000 francs.

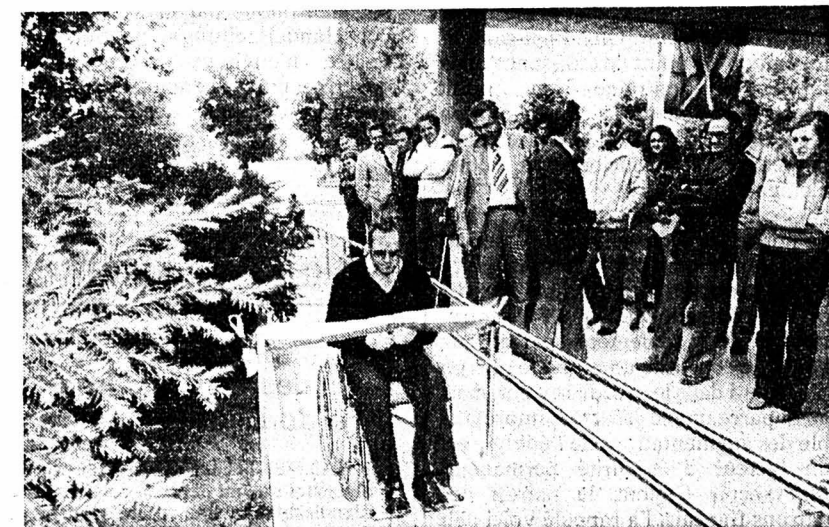
Afin d'établir les causes précises de l'accident, la police cantonale de Bienne (tél. 032/22 16 21) lance un appel aux témoins à même de fournir des détails complémentaires. Cet accident n'a pas fait de blessé.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, Spiderman.
Rex: 15 h et 20 h 15, Piranhas; 17 h 45, Lo scopone scientifico.
Palace: 15 h et 20 h 15, Bernard et Bianca (enfants admis).
Studio: permanent dès 14 h 30, Sexgierige Töchter.
Elite: permanent dès 14 h 30, Wechselspiele der Begierde.
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, Une bible et un fusil et La brigade du Texas.
Capitole: 15 h et 20 h 15, Emmanuelle 2.

EXPOSITIONS
Caves du Ring: Marie-Anne Hofmann, marionnettes.
Restaurant La Diligence: exposition de Diethelm Leu.
Galerie UBS: exposition des photographies de Francis Siegfried.
Daniel Cartier: Claudévard et Yves Mariotti.
Galerie 57: œuvres de Lis Kocher et Schang Hutter.
Alibi: œuvres d'Urs Brunner.

Pharmacie de service: tél. 23 11 23.



M. Heinz Fahrni inaugure la nouvelle rampe.

(Avipress Ackermann)

Billet biennois L'imagination aux fourneaux

Comme chaque année, selon une formule désormais consacrée, Tabarka et son festival nous invitent à « ne pas bronzer idiot ».

Or, depuis quelque temps déjà, et selon une formule qui ne le cède en rien à celle de Tabarka, nombreux sont les restaurateurs biennois qui invitent leur clientèle à « ne pas bouffer idiot ». Ainsi, à l'instar de ces terres si fertiles en festivals, Bienne convie ses visiteurs à s'épancher aux plaisirs gastronomico-culturels.

Cela a commencé par un restaurant qui affichait un « festival des tripes ». Avouez que c'était à se tordre les boyaux!... L'imagination étant aux fourneaux, un autre établissement enchaîna avec un « Röstli festival » (au programme devait certainement figurer « Patate » de Marcel Achard).

Dès lors, la festivalomanie s'emparant des cuisines, il y eut un « festival de spaghetti » (sur une musique napolitaine), un « festival du filet de perche » et, dans le même bassin, un autre « de la langouste », puis un « Pastelli-festival » (ah! ces délicieuses bouchées à la... « Reine morte », sauce Montherlant!) et, pour couronner cette débâche d'imagination, le dernier en date, un « festival du filet de porc » dont on peut dire que c'était tout à la fois... de l'art et du cochon.

On gardera pour la bonne bouche le « ballet des farces » au sujet duquel le chef ne précisait pas si ses farces étaient aussi des attrapes...

Comme on le constatera, la culture (celle de l'esprit!) est sur le point de rejoindre l'amour sur les chemins de l'estomac... via Bienne! GASTON

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
Canton du Jura

B. Willemin
COURTÉTELLE
Tél. (068) 22 25 38
Télex 3 45 63

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
de Bienne

Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
Tél. (032) 22.09.11
Télex 34 184

CONFÉDÉRATION

Une particularité en Suisse

Un Grand conseil pouvant fonctionner comme tribunal

ZURICH (ATS). — Une affaire de plaintes pour atteinte à l'honneur contre un conseiller d'Etat zuricois a mis en évidence une particularité du droit cantonal zuricois. Dans ce canton en effet c'est au Grand conseil qu'il appartient, dans le cas de crimes ou d'infractions commises dans l'exercice de leurs fonctions par des membres du gouvernement ou de la Cour suprême, de désigner un procureur et de fonctionner le cas échéant comme tribunal.

Ces cas ne sont donc, conformément à la constitution cantonale, plus de la compétence des tribunaux ordinaires. Ces deux plaintes pour atteinte à l'honneur déposées contre le conseiller d'Etat Arthur Bachmann, dont le Grand conseil s'est occupé lundi, ont provoqué un véritable embroglio juridique à Zurich en raison notamment du fait qu'il ne se trouve dans la législation cantonale aucune indication sur l'autorité compétente pour donner l'autorisation de plainte.

Après avoir été déposée en 1976,

ces plaintes sont allées devant des tribunaux ordinaires puis devant le Tribunal fédéral et ont enfin été traitées par le Grand conseil. La commission parlementaire qui s'est penchée sur le cas est en effet arrivée à la conclusion, les indications fournies par le Tribunal fédéral aidant, que c'est au Grand conseil qu'il incombe de donner l'autorisation de plainte. Cette dernière a été refusée lundi à une grande majorité (70 contre 29 voix). Ces plaintes pour atteinte à l'honneur concernaient une lettre d'un prisonnier du pénitencier de Regensdorf lue par M. Bachmann devant les parlementaires en réponse à une interpellation. Cette dernière mettait en cause l'avocat du prisonnier et le conseiller d'Etat aurait présenté son contenu comme correspondant à la réalité. La seconde plainte de l'avocat zuricois, Franz Achermann, concerne les commentaires apportés par le conseiller d'Etat au contenu de la lettre. Un court débat a précédé la décision au cours

duquel une majorité de députés radicaux ont pris la parole pour défendre le conseiller d'Etat socialiste, alors que des divergences sont apparues dans le camp socialiste. Du côté radical notamment il a été dit que la procédure prévue par la constitution cantonale s'appliquait à des délits graves et non à des « bagatelles de ce genre ». On a mis l'accent sur la nécessité d'une bonne information au Grand conseil. Chez les socialistes, une majorité s'est ralliée à l'avis des radicaux alors qu'une minorité s'est prononcée en faveur de l'autorisation de plainte pour des raisons de « transparence et de protection du citoyen ».

Cette question, même si elle n'était que d'une importance relative, a mis en évidence une particularité du droit cantonal zuricois mais également peut-être certaines insuffisances et il a été demandé que soit revu le droit cantonal, en particulier la question de l'immunité parlementaire.

Projet de loi pour protéger la vie privée

Chaque citoyen pourra consulter les données qui le concernent

BERNE (ATS). — A l'avenir, chaque citoyen devra avoir la faculté de consulter les données enregistrées à son propos dans les fichiers de l'administration fédérale. Le cas échéant, il devra pouvoir les rectifier ou les effacer. Un organe de contrôle indépendant veillera à ce que tous les services fédéraux s'occupant du traitement électronique des données respectent les prescriptions relatives aux informations personnelles. C'est ce que prévoit un projet de loi fédérale actuellement à l'étude auprès d'une commission d'experts du département fédéral de justice et police et qui sera soumis cette année encore à la procédure de consultation.

La protection contre les « agressions » que peuvent commettre les banques de données électroniques — et même les simples fichiers tenus « manuellement » — contre la vie privée est de plus en plus nécessaire. Les dimensions de l'administration et, d'une façon générale, le gigantisme

des structures de notre société rendent indispensable une réglementation, notamment en ce qui concerne la transmission à des tiers des renseignements stockés. La nouvelle loi — il en existe déjà une en Suède, en Belgique, au Luxembourg, aux Etats-Unis, au Canada, dans certains Laender allemands — réglementera d'abord l'entrée des données: les différents services fédéraux seront soumis à certains principes quant à l'insertion d'informations confidentielles sur les personnes physiques ou morales.

Ensuite, la sortie des renseignements fera l'objet de règlements stricts. Il s'agira de ne rendre accessibles les données personnelles qu'à celles des autorités fédérales auxquelles elles sont indispensables pour l'accomplissement de leurs fonctions légales. Un registre permettra aux citoyens de se renseigner sur les données contenues dans les fichiers de l'administration fédérale. Chacun pourra donc, sur demande, consulter les données se rapportant à sa personne. Les informations inexacts devront être corrigées, les mentions inutiles effacées.

A TROIS NIVEAUX

Cette protection de la vie privée devra être mise en place à trois niveaux: Confédération, cantons et secteur privé. Le projet de loi en préparation, a-t-on révélé au cours d'une conférence de presse tenue sous la direction du professeur Joseph Voyame, directeur de la division de la justice, ne vise donc que le premier niveau. Mais le départ a aussi été

donné pour l'élaboration des futures réglementations concernant le domaine privé (une seconde commission a déjà été désignée, conduite, comme la première, par M. Mario Pedrazzini, professeur à l'Université de Saint-Gall) et cantonal (la conférence des directeurs cantonaux de la justice en discute). Pour ce qui est des cantons, on envisage soit un concordat soit une loi type qui pourrait être adoptée par les cantons qui le souhaitent.

L'objectif principal des futures législations est d'éviter le détournement des buts du stockage d'informations confidentielles et de toute utilisation abusive de ces informations.

En attendant la mise en vigueur des nouvelles dispositions, qui ne saurait avoir lieu avant 1983/1984, les directives qui existent déjà ou celles qui seront créées incessamment, seront appliquées.

Grèves des chemins de fer en Italie

GENÈVE (ATS). — Le Touring-club suisse communique qu'une partie du personnel des chemins de fer italiens se trouve en grève perle. La grève doit durer jusqu'à jeudi 5 juillet à 10 h et entraînera des retards dans le trafic ferroviaire d'environ 30 minutes. Le syndicat des employés ferroviaires italiens a annoncé une autre grève perle à partir du dimanche, 8 juillet 10 h, jusqu'à mardi, 10 juillet 10 h. Durant cette période, il faut s'attendre à des retards de l'ordre d'une heure ou plus, ajoute le communiqué.

La situation financière des rentiers AVS
Qu'attend-on pour publier les résultats d'une enquête retentissante?

Que faites-vous de votre rente AVS? L'institut de sociologie de l'Université de Berne a posé ce genre de question à un grand nombre de retraités répartis dans tout le pays. Le Fonds national a en effet chargé cet institut de réaliser une vaste étude scientifique, une enquête représentative-statistique comme disent les sociologues, sur les « genres et degrés d'indépendance des habitants âgés de Suisse ». Cette étude fait partie d'un programme national de recherche sur les problèmes de l'intégration sociale en Suisse.

C'est la première fois, dit-on, qu'une enquête aussi étendue est réalisée dans un pays industrialisé: elle donnera des indications très précises sur les conditions matérielles des retraités — ils sont au nombre d'environ 800.000 — sur leurs revenus (rentes AVS, prévoyance professionnelle, revenus du travail et de la fortune), leurs habitudes de consommation et leur propension à l'épargne.

L'enquête, paraît-il, serait pratiquement terminée, l'institut disposant depuis quelque temps déjà de toutes les données nécessaires. Il paraît aussi que les chercheurs seraient tombés sur de la dynamite politique. Du côté officiel, on dément bien sûr. Le professeur V. Blucher, responsable de l'enquête, est très surpris et il qualifie ces rumeurs de pure fantaisie et de

spéculation. C'est possible. Mais comment expliquer alors l'ukase du Fonds national qui interdit à toutes les personnes ayant affaire à l'enquête de divulguer quoi que ce soit? Comment expliquer aussi que le Fonds national ait décidé de surseoir à la publication des travaux jusqu'à l'automne, soit après les élections fédérales?

Selon des renseignements dignes de foi, cette enquête aboutit aux mêmes conclusions qu'une enquête réalisée en 1976 par le même professeur Blucher sur la situation des rentiers de la commune de Steffisbourg.

On se souvient que cette enquête avait mis à jour des faits étonnants: à quelques exceptions près, la situation des rentiers est bien meilleure que ce qui était généralement admis; à moyen terme — nous y sommes — leur situation s'améliorera encore grâce surtout au deuxième pilier (prévoyance professionnelle).

En 1976, cette enquête avait fait beaucoup de bruit. Dans de nombreux milieux, de gauche surtout, on avait reproché aux sociologues d'avoir choisi Steffisbourg, riche commune bernoise, peu représentative, disaient-ils, de l'ensemble de la Suisse.

L'enquête de l'institut de sociologie de l'Université de Berne prouverait maintenant le contraire. L'ensemble des retraités du pays

serait logé à la même enseigne que les rentiers de Steffisbourg. A la question que faites-vous de votre rente AVS, une majorité (70, 80, 90%?) pourrait avoir répondu le plus simplement du monde: mais je la mets sur mon carnet d'épargne.

Cela reviendrait à dire que grâce à d'autres revenus, une partie importante de l'AVS sert à alimenter l'épargne individuelle. En d'autres termes, une bonne part des prestations de notre principale institution sociale serait détournée de son objectif tel qu'il est défini à l'art. 34 quater de la constitution, à savoir « couvrir les besoins vitaux des personnes âgées (...) dans une mesure appropriée », pour être déposée en banque en attendant d'être « récupérée » par les héritiers. On s'en féliciterait pour les rentiers et leurs héritiers tout en invitant nos autorités politiques à tenir compte de ce fait lors d'une prochaine amélioration de nos institutions sociales.

Si ce constat est exact et non « pure spéculation », on comprendra mieux et le mutisme de l'institut de sociologie et les ukases du Fonds national qui craignent sans doute de jeter de l'huile sur le feu à la veille des élections fédérales et d'une dixième révision de l'AVS alors que peuple et cantons viennent de refuser à la Confédération une partie des moyens qu'elle

aurait destinés à maintenir l'acquis social.

Ces deux vénérables institutions ont peut-être fabriqué un colis de dynamite politique un peu encombrant. Il est vain de vouloir en retarder l'explosion et cela d'autant plus qu'une mèche a déjà pris feu.

Bernard EGGLE

ROMANDIE

Genève: une affaire qui remonte à 1976

«Credimo»: renvoi aux Assises

La caution a été réduite à 500.000 francs

GENÈVE (ATS). — La Chambre d'accusation de Genève a ordonné mardi le renvoi devant la Cour d'assises pour y être jugés de trois dirigeants de la société d'investissements immobiliers «Credimo», mise en faillite en décembre 1976.

La Chambre a en outre réduit d'un million à 500.000 francs la caution que devra verser l'accusé principal de cette affaire, un Français de 75 ans, pour recouvrer la liberté. Ce dernier est incarcéré depuis novembre 1976 et a saisi récemment la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg pour se plaindre de la durée de sa détention.

Les réquisitions du parquet, adoptées pratiquement dans leur intégralité par la Chambre d'accusation, reprochent aux trois dirigeants de «Credimo» d'avoir commis des escroqueries par métier, des abus de confiance et de la gestion déloyale.

«Credimo» était une société de

placements immobiliers domiciliée à Genève depuis 1972 et proposait à ses souscripteurs d'investir dans des immeubles construits ou à construire en France, dans la zone franche entourant Genève. Elle garantissait un rendement de 10 % par an, pendant 10 ans, et, au terme de cette période, elle s'engageait, si l'investisseur le désirait, à racheter les appartements à un prix supérieur de 20 % à celui auquel elle les avait vendus.

Dès 1975, selon les réquisitions du ministère public, ces engagements ne pouvaient plus être tenus par les trois administrateurs de «Credimo» qui ont cependant caché la situation réelle de la société aux investisseurs et ont accepté de nouveaux souscripteurs alors que l'affaire n'était plus viable. Les rentabilités dues étaient versées au moyen de fonds encaissés lors de nouvelles ventes. L'argent des nouveaux souscripteurs était ainsi

détourné de sa destination et devenait improdurable.

D'après le parquet, en poursuivant l'activité de «Credimo» jusqu'à leur arrestation en novembre 1976, les trois dirigeants ont retiré des avantages personnels (commissions, voyages, etc.).

Les avocats des trois inculpés avaient plaidé le non-lieu pour leurs clients. La déconfiture de «Credimo», selon eux, n'est pas due à des activités malhonnêtes de ses dirigeants, mais essentiellement au fait qu'elle a été mise en faillite pour une créance de 3000 fr. alors qu'elle disposait encore d'un actif de 8 millions, selon les estimations de l'administration spéciale de la faillite.

A l'issue de l'audience de la Chambre, les avocats des trois inculpés ont fait part de leur intention de recourir devant la Cour de cassation contre le renvoi de leurs clients en Cour d'assises.

Des assises qui avaient le ton d'un meeting

Le PDC fribourgeois a désigné ses candidats aux Chambres

De notre correspondant: Musclés, les élus PDC à Guin, lundi soir. Jugez-en: « Pour la péroration, nous n'avons jamais eu les socialistes avec nous, à Berne. La diversification politique de la délégation fribourgeoise ne sert à rien ». L'auteur de ce bras-d'acier? Laurent Butty, conseiller national depuis 1971, président du groupe PDC suisse aux Chambres depuis 1976. Ces assises avaient le ton d'un meeting. Par contre, les six candidats au National et les deux aux Etats furent portés en liste sans éclat de voix, mais dans les applaudissements.

Pierre Dreyer, aux Etats depuis 1972, avait ouvert les feux: « Un département trouve volontiers le chemin de Fribourg. Pour des places de tir. Mais pas pour des buts civils ». Louis Barras, doyen des conseillers nationaux fribourgeois (il siège depuis 16 ans) tonna contre une administration pléthorique. Il justifia aussi la position de Berne à l'égard des

agriculteurs. Et M. Dreyer avait souligné que les Fribourgeois pâtissent du quasi-monopole des Alémaniques dans les instances des producteurs de lait. Le Singinois Paul Zbinden, élu en 1975, taxa le plaidoyer de M. Butty de « feu d'artifice ». Politique de la famille, participation — « il est un devoir chrétien d'associer le travail au capital » — aide aux réfugiés — « aucun groupe aussi vigoureusement que le nôtre n'a défendu les droits de l'homme » — M. Butty montrait les préoccupations de la démocratie chrétienne.

ELECTION? « LA PLUS DIFFICILE »

Il y eut un moment dramatique: lorsque fut lue la lettre de démission de M. J.-F. Bourgknecht, aux Etats depuis 1972. Silence. Puis on passa à la succession. M. Arnold Waeber, conseiller d'Etat alémanique ne fut pas contesté pour

brigner ce mandat. MM. Dreyer et Waeber furent désignés à l'unanimité (une abstention sur 22 voix pour le second). Idem pour les nationaux Barras, Butty, Zbinden, plébiscités en bloc. Adhésion en bloc encore aux trois nouveaux, le Gruérien Placide Meyer, le Sarinois Chantal Froehlich-Pochon, le Fribourgeois Anton Cottier, représentant des jeunes DC. La moyenne d'âge de la liste est de 44 ans (comme celle des socialistes). Enfin, le président Martin Nicoulin exhorta ses troupes: « Nous avons nettoyé, sacré notre jardin. La difficulté a été bienfaite. Elle nous a permis d'accéder à une plus grande justice (allusion au siège promis à un Alémanique) ». (...) « Nous devons améliorer les 47,9 % obtenus en 1975, en montrant que nous sommes ni à droite, ni à gauche ». Et Martin Nicoulin d'ajouter aussi: « Ce sera l'élection la plus difficile depuis 20 ans, pour le PDC ».

Hippodrome d'Yverdon: début de la construction de la nouvelle piste

Hier à midi, M. Serge Balmer, président de société pour l'amélioration de la race chevaline, (SARC - Yverdon) a donné, en présence des autorités et de la presse, le premier coup de pioche marquant le début des travaux d'amélioration de la piste de courses hippiques.

C'est le 26 août de cette année, en effet, qu'aura lieu les premières courses comptant pour le pari trio, l'équivalent suisse du populaire tiercé français. Les épreuves se dérouleront sur divers champs de courses de Suisse, l'hippodrome d'Yverdon étant la seule place sélectionnée en Suisse romande.

Les travaux entrepris aujourd'hui permettront à la capitale du Nord

vaudois de disposer d'une piste hippique d'un niveau correspondant à sa vocation. Ces travaux prévoient des modifications aussi bien au niveau du revêtement qu'à celui du profil et des dimensions de la piste, dans sa nouvelle version. Celle-ci mesurera quelque 950 mètres de long et 16 (dans les virages) à 18 (dans les lignes droites) mètres de large. Ses deux virages, d'un rayon plus grand que l'actuel, accuseront une pente de 7 %. Le revêtement sera fait d'une couche de 4 cm de sable de pouzzolane, une roche volcanique de couleur brun-rouge. Les travaux, menés par l'entreprise H. Decoppet d'Yverdon, sous la direction des ingénieurs P. Hunault — un spécialiste français de ce genre

d'installations — et S. Opan, de Cortaillod, nécessiteront le déplacement de plus de 35.000 m³ de matériaux. Le coût de la construction est évalué à quelque 800.000 francs que la SARC couvrira au moyen de prêts accordés par les banques d'Yverdon, une compagnie d'assurances de la ville, ainsi que les milieux du sport équestre suisse. Au cours de son bref exposé lors de la manifestation marquant le début des travaux, M. P. Duvoisin, syndic d'Yverdon, a relevé le rôle important que joue l'hippodrome pour la ville et souligne l'excellent climat dans lequel se déroulent les relations et la collaboration entre les autorités communales et la SARC. L.

Economiser l'énergie: un critère de bonne gestion

Tout le monde consomme de l'énergie, donc tout le monde doit en économiser. Les ménages comme les entreprises ont pour devoir de partir à la chasse au « gaspi ». Les entreprises, plus que les consommateurs privés, sont contraintes à économiser: il y va en effet de leur compétitivité, donc de la sauvegarde de l'emploi, de leur survie même.

Economiser de l'énergie a toujours été un souci des chefs d'entreprise. Il faudrait avoir une bien piètre idée de la situation des entreprises pour croire que c'est à plaisir que les industriels gonflaient le poste « énergie » de leurs frais généraux. La concurrence a de tout temps invité à la parcimonie dans ce domaine. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que les économies d'énergie sont devenues un critère essentiel de bonne gestion. Et plus l'entreprise est consommatrice d'énergie, plus impérieuse est la nécessité d'économiser.

Depuis 1974, première alerte pour les gros utilisateurs d'énergie, les industriels ne sont pas restés inactifs. En France, par exemple, ils s'étaient fixé un objectif global de réduction de la consommation énergétique à l'horizon 1980 d'environ 13 %. Or, certains secteurs ont d'ores et déjà dépassé cet objectif. La construction automobile a obtenu 15 % d'économie; les teintures et les apprêts 19%; et les industries

mécaniques, 21%. On peut supposer que dans notre pays, les efforts d'économie ne furent pas moindres. Mais, face aux nouvelles augmentations du prix du pétrole, on ne peut constater qu'une chose: ces efforts sont insuffisants.

La santé économique de notre pays dépendant largement de notre faculté d'exporter, il est impératif de lever la contrainte énergétique, c'est-à-dire de consommer moins d'énergie pour moins en importer. On admet généralement qu'un point de croissance de la production entraîne un point d'augmentation de la consommation d'énergie. Il faut tout faire pour parvenir à dissocier ces deux éléments.

Ceci exige de la part des entreprises de nouvelles économies qui passeront presque toujours par la mise en place d'investissements nouveaux. Investir est une nécessité vitale pour les entreprises, non seulement parce que l'énergie constitue un poste de plus en plus lourd dans le prix de revient, mais aussi parce que le caractère imprévisible des augmentations de l'énergie est un facteur d'insécurité permanent. M. François Ceyrac, le patron des patrons français, l'a rappelé voici peu lors d'un colloque sur les économies d'énergie. Et, en cette matière, la Suisse n'échappe pas plus que la France à l'insécurité. Comme elle, notre pays se doit de jouer ses atouts en cette matière: ceux d'une politique fondée sur les énergies de substitution, notamment l'énergie nucléaire. Mais aussi ceux d'une politique raisonnée et tenace d'économie d'énergie.

En Suisse, la concurrence étant ce qu'elle est, les industriels se sont montrés jusqu'ici beaucoup plus logiques que les consommateurs privés. Ils raisonnaient leur consommation d'énergie. Dans le même temps les ménages — bien que moins nombreux depuis le départ en masse des étrangers — battaient des records de consommation: plus de 11 % ces deux dernières années, alors même que retentissaient les slogans « Economisons! » ressassés durant les récentes campagnes antinucléaires. Il n'y a pas de doute, ce sont bien les industriels qui méritent la palme. Et pourtant, soyons-en bien certains, ils n'ont réalisé, en bonne logique, que les économies qui rapportent, fût-ce à moyen terme. Qu'attendent les ménages pour obéir à une aussi sage logique?

SUISSE ALÉMANIQUE

Identité des trois victimes du Blumlisalphorn

KANDERSTEG (ATS). — Deux des trois alpinistes qui ont perdu la vie dimanche au Blumlisalphorn, dans l'Oberland bernois, étaient des frères, Heinz et Hansjoerg Niemetz. Le premier âgé de 38 ans était domicilié à Arlesheim (BL), le second de 8 ans son cadet habitait Balsthal (SO). Quand à la troisième victime, il s'agit d'Urs-Georg Peterli, âgé de 26 ans, de Fuellinsdorf (BL). Les deux frères Niemetz étaient mariés et pères de deux enfants chacun. La police de Kandersteg a précisé que la chute mortelle s'est produite lors de la descente sur Kandersteg. Les corps ont été descendus dans la vallée par la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS).

Candidat UDC thurgovien au Conseil des Etats

WEINFELDEN (TG) (ATS). — L'Union démocratique du centre de Thurgovie a désigné son candidat au Conseil des Etats en la personne du conseiller national Franco Matossi, de Scherzingen. Il doit prendre la succession du conseiller aux Etats sortant Heinrich Herzog, également de Scherzingen. L'UDC thurgovienne a également choisi ses candidats pour le Conseil national, parmi lesquels on remarque notamment le conseiller national sortant Hanspeter Fischer, de Weinfelden.

Jeudi, la soirée des «projeteurs d'ameublement» amoureux

Il y a, dans le centre de Bienne, un endroit où des amoureux peuvent se donner rendez-vous en toute intimité, discuter de leur avenir et trouver des suggestions précieuses pour la conception de leur foyer commun: chez Meubles-Lang au City-Center, 16-18 rue de la Florecoin Nidaugasse. Dans une atmosphère accueillante et détendue, ils pourront s'inspirer d'idées en vue de résoudre avec astuce leurs problèmes d'aménagement.

Le mieux sera d'y faire un tour ce jeudi même: l'exposition est ouverte jusqu'à 21 heures. Parking dans les environs immédiats ou juste en face (Jelmoli Parking).

35119-R

cyclisme

Jacobs bat Hinault sur ses terres

Au nez et à la barbe du maître de la course, Bernard Hinault, un Flamand de 26 ans, Jos Jacobs, a cueilli une surprise victorieuse à Saint-Brieux, au terme d'une 6^{ème} étape conduite à un rythme élevé. Depuis le départ du Tour de France, les coureurs sont à la recherche du deuxième souffle, d'un moment de répit. Cette longue randonnée Angers - Saint-Brieux aurait en d'autres temps offert une sorte d'entracte avec tout le folklore qui s'attache à la vie de la caravane lorsque le peloton musarde dans les étapes dites de transition. C'était sans compter avec la rage de vaincre, de domination qui anime Bernard Hinault.

avait ainsi doublé son avantage au classement général sur son second Joop Zoetemelk, grâce aux douze secondes glanées dans ces sprints intermédiaires.

FICHE DE CONSOLATION

Visiblement, Hinault cherchait à s'assurer une marge de sécurité avant d'aborder la seconde étape contre la montre par équipes, jeudi, dans de bonnes conditions. Il s'attend d'ailleurs à perdre son maillot jaune, entre Deauville et Le Havre. Dans son for intérieur, il espère le récupérer rapidement, vendredi déjà à la faveur de l'étape des pavés qui mènera la caravane d'Amiens à Roubaix.

Le succès du Flandrien Jos Jacobs est une fiche de consolation pour l'équipe Ijsboerke, dont le « leader » Dietrich Thurau a déjà perdu tout espoir de remporter le Tour. Cette année, Jacobs n'avait eu jusqu'ici qu'un comportement discret. Spécialiste des classiques, il termina 4^{ème} du Tour des Flandres et de Paris-Bruxelles en 1978. Dans ce Tour de France, où il occupait à Angers la 57^{ème} place, son ambition est aujourd'hui comblée. L'homme a remarquablement manœuvré sur le circuit d'arrivée très sinueux de Saint-Brieux. Il s'est dégagé habilement dans le dernier virage et dans la courte ligne droite, il n'a pas permis à Hinault et à Raas de revenir à sa hauteur.

LE BOUT DE L'OREILLE

Avant le coup de rein victorieux de Jacobs, l'Italien Battaglin parut en mesure de provoquer une surprise. Cet excellent grimpeur se détachait au moment où le peloton abordait le circuit final. Plongeant d'un virage à l'autre, Giovanni prenait un avantage intéressant. Il passait en tête sous la bannière de l'arrivée alors qu'il restait encore à couvrir quatre kilomètres. Malheureusement pour lui, il était réabsorbé dans une des dernières lignes droites par Bernaudeau puis par tout le peloton.

Avant Battaglin, à une cinquantaine de kilomètres du but, Michel Laurent, désireux d'oublier ses désillusions pyrénéennes, partait seul. Contre le vent le plus souvent, il menait un combat difficile. Après avoir compté jusqu'à 2'29"

d'avance, le Bourguignon était rejoint dans la longue côte d'Yffiniac - le pays de Hinault - à une dizaine de kilomètres du but. Au sommet de cette ascension (col de 4^{ème} catégorie) le Hollandais Hennie Kuiper montrait le bout de l'oreille en coiffant sur le fil Martinez et Esclassan. A la tête de l'équipe Peugeot, Kuiper, troisième du classement général, devient momentanément l'ennemi numéro un de Hinault.

En revanche, Joaquim Agostinho, quatrième au classement général au départ de l'étape, a laissé des plumes dans l'aventure. Victime d'une chute en fin de parcours, il n'a jamais réussi à revenir dans le gros peloton bien qu'il ait été secondé par quatre coéquipiers. Le vétéran portugais, qui boitait bas à l'arrivée, a rétrogradé d'une place au général.

CLASSEMENTS

6^{ème} étape (Angers-Saint-Brieux, 238 km 500): 1. Jacobs (Be) 6 h 24'15"; 2. Hinault (Fr) 6 h 24'16"; 3. Raas (Ho); 4. Kelly (Ir); 5. Demeyer (Be); 6. Esclassan (Fr); 7. Duclos-Lassalle (Fr); 8. Van Calster (Be); 9. Vallet (Fr); 10. Pevenage (Be); 11. Villemeiane (Fr); 12. Lubberding (Ho); 13. Gauthier (Fr); 14. Tackaert (Be); 15. Pescheux (Fr); 16. Bernaudeau (Fr); 17. Battaglin (It); 18. Bossis (Fr); 19. Colman (Be); 20. Schepers (Be); 21. Chassang (Fr); 22. Verlinden (Be); 23. Le Guilloux (Fr); 24. Martinez (Fr); 25. Bittinger (Fr); 26. Vanoverschelde (Fr); 27. Vandi (It); 28. GB Baronchelli (It); 29. Sherwen (GB); 30. Zoetemelk (Ho). Puis: 54. Uli Sutter (S) tous même temps; 120. Stefan Mutter (S) 6 h 25'35".

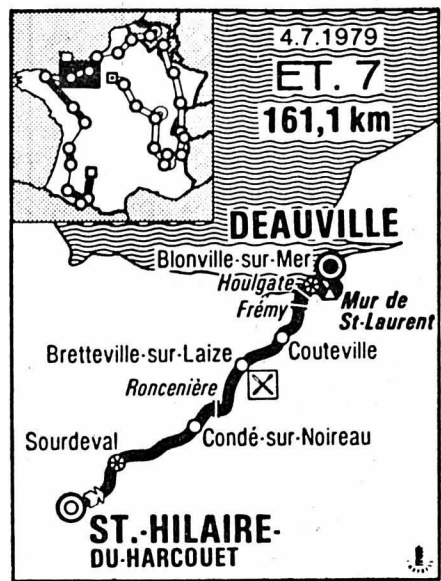
Classement général: 1. Hinault (Fr) 24 h 42'18"; 2. Zoetemelk (Ho) à 24"; 3. Kuiper (Ho) à 36"; 4. Nilsson (SD) à 1'46"; 5. Agostinho (Por) à 2'22"; 6. Sutter (S) à 2'40"; 7. Verlinden (Be) à 4'28"; 8. Bernaudeau (Fr) à 4'29"; 9. G. Baronchelli (It) à 5'04"; 10. Dierickx (Be) à 6'39"; 11. Villemeiane (Fr) à 6'51"; 12. Martinez (Fr) à 7'08"; 13. Battaglin (It) à 7'25"; 14. Schepers (Be) à 8'08"; 15. Hézaré (Fr) à 9'02"; 16. Maas (Ho) à 9'08"; 17. Criguelon (Be) à 9'57"; 18. De Muynck (Be) à 10'35"; 19. Seznec (Fr) à 10'39"; 20. Pozzi (It) à 10'41"; 21. Pollentier (Be) à 10'45"; 22. Wellens (Be) à 12'51"; 23. Bittinger (Fr) à 13'06"; 24. Galdos (Esp) à 13'18"; 25. Alban (Fr) à 13'46"; 26. Lubberding (Ho) à 13'50"; 27. Vandi (It) à 14'44"; 28. Van de Velde (Ho) à 14'58"; 29. Pevenage (Be) à 17'00"; 30. Busolini (Fr) à 10'09". Puis: 120. Stefan Mutter (S) à 1 h 04'52".

Classement général du GP de la montagne: 1. Martinez (Fr) 69; 2. Hinault (Fr) 63; 3. Battaglin (It) 53; 4. Pollentier (Be) 38; 5. Nilsson (Su) 37. - Classement par points: 1. Hinault (Fr) 78; 2. Raas (Ho) 48; 3. Zoetemelk (Ho) 35; 4. Jacobs (Be) 31; 5. Esclassan (Fr) et Kelly (Ir) 30.

Classement général par équipes: 1. Renault 99 h 20'09"; 2. Flandria 99 h 26'45"; 3. Raleigh 99 h 27'47"; 4. Mercier 99 h 28'24"; 5. Ijsboerke 99 h 43'04"; 6. Peugeot 99 h 56'18".

L'air du pays décuplait la résolution du Breton. Après avoir la veille cédé à la tentation de faire une démonstration de force outrancière et gratuite, cette fois le Français a tiré parti de ses nouveaux efforts. Sur le conseil même de son directeur sportif Cyrille Guimard, Hinault a bataillé pour les « rushes » synonymes de bonification. Les suiveurs l'ont vu lutter de puissance avec un Raas dans les étapes volantes. A l'issue de la journée, Hinault

L'ÉTAPE D'AUJOURD'HUI



motocyclisme

Après les événements de Spa

Ferrari et Roberts suspendus: stupide!

La Fédération internationale motocycliste, après une étude approfondie des événements survenus lors du Grand prix de Belgique, le week-end dernier, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'Italien Virginio Ferrari et l'Américain Kenny Roberts pour leur « comportement néfaste au développement du sport motocycliste », a-t-on appris à Bruxelles. Ferrari et Roberts avaient été à l'origine du forfait des « vedettes » dans le Grand prix de Belgique à Spa-Francorchamps.

sanction est retenue, le championnat du monde s'est terminé la semaine dernière avec le GP de Hollande. Les autres têtes d'affiche du Continental Circus, boycottent certainement les prochaines épreuves si la FIM ne revient pas sur cette décision.

A dix jours du GP Suisse, la sanction qui frappe Ferrari a de quoi inquiéter les

organisateur. J'ose espérer que la FIM revienne à de logiques sentiments. De telles décisions sont scandaleuses. Même si Ferrari retrouve sa licence avant notre course, un doute sera entré dans les spectateurs quant à l'improbabilité de sa présence. Ce sera un terrible coup... précise le président du comité d'organisation, Alain Frund.

La Fédération doit maintenant réfléchir à la portée de sa décision. S'attaquer à ces deux seigneurs qui défendent les couleurs de deux marques différentes, c'est certainement un gros morceau. Peut-être un trop gros pour les capacités des organes dirigeants... JICÉ

athlétisme
Réunion de Stockholm

Markus Ryffel a remporté une nouvelle victoire dans le cadre du « meeting » international de Stockholm. Il devait primitivement s'aligner sur le mile. Il a finalement couflu sur 1500 mètres et il a gagné face à des adversaires de réputation modeste. En 3'42"42, il a battu le Danois Ruben Soerensen et l'Allemand de l'Ouest Harald Hudak. Son camarade de club Bernhard Vifian a pris la quatrième place en 3'45"11.

Ryffel aurait eu une tâche autrement plus difficile sur le mile, remporté par l'Américain Steve Scott en 3'55"96 et qui a vu dix coureurs sous les quatre minutes. Dans le 5000 mètres, les 18.000 spectateurs ont assisté à la défaite de l'auteur de la meilleure performance de l'année, le Tanzanien Suleiman Nymambui, battu dans la dernière ligne droite par le Soviétique Valeri Abramov et par l'Allemand de l'Ouest Thomas Wessinghage.

canoë

« Mondial » à Desbiens

Deux médailles pour la Suisse

Les championnats du monde ont bien débuté pour les Suisses à Desbiens, au Canada. Dans l'épreuve de descente, Erhard Kuenzli et Peter Probst ont obtenu, comme en 1977, la médaille d'argent en canadien biplace alors que René Paul a terminé troisième en canadien monoplace. En kayak en revanche, tant chez les messieurs que chez les dames, les résultats ont été décevants moins bons que prévu. Du côté féminin, la Genevoise Claire Costa a dû se contenter de la 9^{ème} place alors que chez les messieurs, aucun des représentants helvétiques n'a réussi à prendre place parmi les 12 premiers. Seul Martin Baerlocher (22^{ème}) a droit à des circonstances atténuantes: il souffrait d'ennuis gastriques.

La première journée a été dominée par les Français, qui ont totalisé trois médailles d'or, une d'argent et deux de bronze. Les titres sont revenus à Jean-Pierre Burny (Be) en kayak-mono, à Luc Verger (Fr) en canadien mono, Doux-Bunichon (Fr) en canadien biplace et à Dominique Gardette (Fr) en kayak dames.

Le Zuricois René Paul (21 ans) a créé une petite sensation en prenant place brusquement parmi l'élite mondiale en canadien monoplace. Il n'a été battu que par deux des favoris, les Français Luc Verger, champion du monde 1975, et un autre Français, Gilles Zok. En revanche, il a réussi à battre le tenant du titre, l'Allemand de l'Ouest Ernst Libuda, lequel n'a pu faire mieux que sixième.

En canadien biplace, la lutte a été particulièrement vive entre Français et Suisses. Les Français perdirent rapidement Feuillette-Madore, qui s'étaient montrés le plus rapides à l'entraînement et qui heurtèrent un rocher. Ils pouvaient cependant encore prétendre réussir le doublé. En se surpassant, Erhard Kuenzli et Peter Probst parvinrent à leur souffler la médaille d'argent, ne terminant qu'à 2'3 de vainqueurs. Les deux Soleurois avaient déjà terminé à la deuxième place en 1977 à Spittal.

Stade de Serrières
Samedi 7 juillet
à 18 h
COUPE DES ALPES
NEUCHÂTEL-XAMAX
MONACO
NOUVELLE CARTE VALABLE

handball

Neuchâtel accablé par la malchance

STATUS-STADT - NEUCHÂTEL 27-17

Dans les premières minutes, les visiteurs ne « se trouvent » pas et, comble de malchance, ils multiplient les tirs soit sur les poteaux ou la latte, même lors des penalties! La chance n'est pas avec eux, en effet. Ils manquent deux penalties sur trois, si bien qu'après moins de dix minutes, le « score » est de 9 à 2 pour Status. Des la reprise, les Neuchâtelois semblent se reprendre; ils comblent presque totalement leur retard à la marque, revenant à deux buts de Status-Stadt. Hélas! cela ne dure pas. Bénéficiant d'une chance insolente, l'équipe locale creuse à nouveau l'écart et l'emporte finalement par 27 à 17.

Les juniors battus de peu
SUTZ - NEUCHÂTEL 19 - 14

Les jeunes Neuchâtelois, se lançant résolument à l'attaque, ouvrent la marque dans les premières minutes. Sutz est un peu surpris mais, plus expérimenté que son hôte, il l'emporte finalement par 19 à 14.

Toute l'équipe de Neuchâtel est à féliciter, malgré la défaite, pour sa volonté. Le gardien a fait une bonne partie, ainsi que Christophe Eichenberg (sept buts), Daniel Luscher (cinq) et Daniel Schmid (2).

yachting

« La solitaire »...

Sur la ligne de départ, ce sont 47 « solitaires » qui partaient dimanche matin sur le parcours un peu rallongé par rapport aux autres années (Auvernier - Serrières - Saint-Aubin - Auvernier) que le premier a réussi à couvrir dans le temps de 3 h 31!

Cette année, pas d'orage, mais tout de même de beaux airs (force trois) bien établis; la bise tournant ensuite en joran de Chaumont.

A noter le départ très échelonné des concurrents dont une moitié n'a franchi la ligne que 2 minutes après le coup d'envoi. Les bateaux se trouvant sur la ligne en profitèrent pour creuser l'écart dès le début et déjà à la bouée de près de Serrières, l'avance des premiers était considérable. L'excellente participation à cette régate montre bien l'attrait de cette épreuve, qui demande une bonne connaissance et maîtrise de son bateau. Bravo à tous les concurrents.

divers

Huitièmes Jeux panaméricains à Porto-Rico

Le bastion des Etats-Unis n'est pas près de s'écrouler

Les Etats-Unis ont frappé un grand coup dès la première journée des Huitièmes Jeux panaméricains à Porto-Rico en raflant neuf des quinze médailles d'or attribuées dont cinq en natation. Si la domination des nageurs américains était attendue, la victoire de leurs cyclistes devant les Cubains

dans le 100 km sur route par équipes contre la montre a causé la surprise de la journée!

Le Canada a ravi deux médailles d'or en tir, mais en natation, il s'est contenté de deux d'argent (Nancy Garapick au 200 m 4 nages et le relais 4 x 100 m 4 nages) et

de deux de bronze (un décevant Graham Smith troisième au 100 m brasse et Steve Pickell devancé par le Brésilien Arantes au 100 m dos).

Les Américains ont ravi tous les titres, mais seul Bobo Jackson, au 100 m dos a réalisé une meilleure performance mondiale de l'année, améliorant (en 56"66) de 89 centièmes le temps du Soviétique Kouznetsov. Le champion du monde (56"33), dont John Naber a dit à Porto-Rico qu'il serait le premier à battre son record mondial (55"49) a devancé le Brésilien Romulo Arantes (57"20) en progrès constants, et le Canadien Steve Pickell (57"89).

Les autres Américains, qui n'ont pas d'opposition sérieuse, n'ont sans doute

pas forcé leur talent. Ambrose Gaines, vainqueur du 200 m libre en 1'51"22, à 1"39 du record du monde établi cette année par le Soviétique Kopliakov, a toutefois été gêné par le retard de 45 minutes apporté au début de l'épreuve. « Cela m'a coûté une seconde », a-t-il dit. Il était pourtant parti très vite, virant en 53"69 aux 100 m mais il a faibli dans la deuxième moitié.

Tracy Caulkins, elle aussi, la super-étoile, semblait sur les premiers 50 m (28"96) vouloir améliorer son propre record du monde du 200 m 4 nages (2'14"07). Puis se retrouvant toute seule en tête, elle baissa l'allure pour triompher aisément en 2'16"11 avec 3"25 d'avance sur la Canadienne Nancy Garapick.

L'Allemande de l'Est Petra Schneider (2'15"75) aurait dû être présente pour défier la triple championne du monde. « Je suis en bonne forme, mais sans plus », devait déclarer la nageuse de 16 ans. « Je suis venue à Porto-Rico pour gagner, mais pas pour battre des records du monde ». Elle peut y enlever cinq médailles d'or.

Au 100 m brasse masculin, l'Américain Steve Lundqvist a été un modeste vainqueur en 1'03"82, troisième temps de l'année. La brasse demeure sur le plan mondial le point faible des Américains.

Au total, les nageurs et nageuses des Etats-Unis remportaient neuf des quinze médailles de natation réalisant deux doublés (100 m brasse et 200 m libre).

football

Coupe de Suisse: tirage au sort

L'Association suisse de football (ASF) a procédé au tirage au sort du premier tour principal de la Coupe de Suisse 1979/80. Les 58 matches inscrits au programme devront être joués d'ici le 5 août.

TIRAGE AU SORT (ÉQUIPES ROMANDES)

Région Genève: Onex (2^{ème} ligue) - Stade Lausanne (1^{ère} ligue), Lutry (2) - Etoile Carouge (1), Plan-les-Quates (2) - Renens (1).
Région Vaud: Aigle (2) - Monthey (1), Sivièze (2) - Orbe (1), Gland (2) - Malley Lausanne (1), Saint-Prex (2) - Meyrin (1), Concordia Lausanne (2) - Lancy (2), Montreux (2) - Stade Nyonnais (1).
Région Valais: Grimsuat (2) - Viège (1), Bagnes (2) - Leytron (1), Ayent (2) - Martigny (1).
Neuchâtel - Fribourg: Marin (2) - Le Locle (1), Romont (2) - Bulle (1), Guin (2) - Central Fribourg (1), Estavayer-le-Lac (2) - Yverdon Sports (1), Geneveys (2) - Fétigny (1).
Région Berne: Berthoud (2) - Rapid Ostermündigen (1), Aarberg (2) - Durrenant Thoune (1), Thoune (2) - Lerchenfeld (1), Longeau (2) - Aurore Bienna (1), Langenthal (2) - Boncourt (1), Lyss (2) - Koelnig (1), Moutier (2) - Boudry (1), Courfaivre (3) - Delémont (1).

TENNIS-SHOP
2003 NEUCHÂTEL-SERRIÈRES
Clos-de-Serrières 31
OUVERT
du lundi au vendredi
de 14 h à 18 heures
Le samedi de 9 h à 11 h 30
et de 14 h à 16 heures
J. Philippoian - P. Carcani

PRIX CHOC

9.80

BAS PRIX



Sandalette, jeans bleu 36-41

vraiment pas cher!

chaussures textiles ambiance sa

Passage Max-Meuron 4, Neuchâtel 038 / 2424 40 35117-A

Avant les vacances, faites une visite au

STOCK USA

Saars 44 Neuchâtel R.-M. Tanner Tél. 25 57 50

Antiquités-Brocante
Coq-d'Inde 8

NEUCHÂTEL

Permanence du lundi au samedi
M. Sandoz - Tél. 25 97 87. 120457-A

ÉNERGIE SOLAIRE

Jeudi 5 juillet, 20 h 15
Musée de l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds, conférence de M. Jean-Bernard Gay, physicien.

RÉCUPÉRATION PASSIVE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Entrée libre. Société Suisse pour l'énergie solaire 2205 Montezillon 35107-A

CS Prêt personnel

avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. Aucun supplément particulier ni autres frais. Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
 NPI/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____ « 55 »
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____



CREDIT SUISSE
CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01. 2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse 35045-A

Offre spéciale
jusqu'au 10.7.

Crèmes glacées en gobelet

Vanille/fraise, Ice-Coffee, pêche Melba, etc.

gobelet de 90 g
chaque gobelet

-60

(100 g = -66,7)
au lieu de -80



Offre spéciale
jusqu'au 10.7.

Crème entière

avec 35% ou 45% de matières grasses

1.- de réduction par litre

par exemple:
Crème entière UP upérisée, avec 35% de matières grasses
brique de 1/2 l
4.20 (l. dl = -84)
au lieu de 4.70



Offre spéciale
4.7.-10.7.

«Micarnetti»

la «mini-saucisse» si bonne à manger crue en toute occasion!

emballage de 4 saucisses, 100 g, VAC

2.-

au lieu de 2.50



Multipack
4.7.-10.7.

Jus de pomme, jus de poire et jus de pomme «Naturtrüeb»

brique de 1 litre, 1.-

1.60

au lieu de 2.-



Offre spéciale
4.7.-10.7.

Pain croustillant aux graines de lin

à base de seigle complet égrugé, de premier choix. Il contient les substances nutritives vitales du grain complet.

paquet de 290 g

1.30

au lieu de 1.60
(100 g = -44,8)



NOUVEAU
MIGROS

Crêpes-Mix

la crêpe miracle, si fine, si légère! Mélanger simplement Crêpes-Mix à de l'eau. Faire dorer la pâte à la poêle pour obtenir de délicieuses crêpes à fourrer à votre goût, soit sucrées, soit salées.

2 sachets de 100 g (env. 8 crêpes)

1.50



Offre spéciale
4.7.-10.7.

Crèmes glacées double-crème

Crèmes glacées délicieusement fondantes avec des morceaux de fruits, de chocolat, de caramel, ou de noix.



1.-

de réduction
sur chaque paquet de crème glacée double-crème

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

GLETTERENS

Halle des Fêtes
jeudi 5 juillet 1979 à 20 h 30


SUPER LOTO

300 kg de côtelettes - carnets d'épargne

Prix du carton: Fr. 10.- pour 25 séries.

F.-C. Gletterens 35116-A

DÉMÉNAGEMENTS



TRANSPORTS INTERNATIONAUX
FLÜHMANN TRANSPORTS

NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 23
☎ (038) 25 31 55

SAINT-BLAISE
Pl. de la Gare CFF
☎ (038) 33 17 20

LA PHOTO/Le skieur 51



APPUYEZ-LOUSQUE LE COUREUR, ATTAQUE LA PORTE...

...EN CONTRE-PLONGÉE, POUR ACCENTUER LA SENSATION DE VITESSE...

© Cheneval Editions 1976 (A suivre)

échecs

Notre chronique hebdomadaire LE COUP INTERMÉDIAIRE

Les grands maîtres nous enseignent l'art de la stratégie et de la combinaison et nous nous efforçons d'appliquer ces connaissances dans nos parties de compétition. Il arrive même, quelquefois, qu'un amateur, dans un jour faste, se hisse au niveau de l'un d'eux et réalise une remarquable performance. Nos lecteurs se souviennent des mémorables parties de Fernand Morel contre le maître international SOOS; d'Henri Robert contre Blau, plusieurs fois champion suisse; d'Alfred Porret contre Kaenel, champion suisse 1978 et du jeune Hauser battant le vice-champion du monde Kortchnoi, lors d'une séance de parties simultanées.

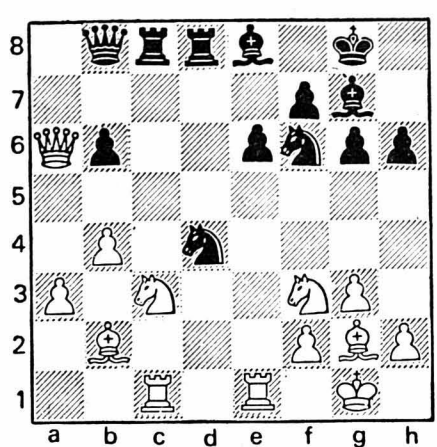
Par contre, dans la partie que nous publions aujourd'hui, les deux partenaires sont de même force (478 points chacun). A un moment donné, la chance intervient et favorise, comme c'est le plus souvent le cas, le joueur le mieux préparé.

«Team-Cup 1979»

Peseux-Yverdon
Blancs: Kraiko
Noirs: Cl.-Al. Mayor

1. e4-c5 2. Cf3-e6 3. d3 (le système fermé qui nous transpose dans une

Indienne-Roi avec les couleurs inversées). 3. ...Cc6 4. g3-g6 5. Fg2-Fg7 6. o-o Cc7 7. c3-o-o 8. d4. En 1975, lors du match Genève-Neuchâtel pour le championnat suisse, Kraiko avait obtenu la nullité



Blancs: Rg1 - Da6 - Tc1 - Te1 - Fb2 - Fg2 Cc3 - Cf3 - a3 - b4 - f2 - g3 - h2.
Noirs: Rg8 - Db8 - Tc8 - Td8 - Fe8 - Fg7 - Cd4 - Cf6 - b6 - e6 - f7 - g6 - h6.

contre le maître Prahov en jouant 8. Te1-d6 9. Cd2-Tb8 10. a4-a6 11. Cf1 etc. 8. ...cxd9 9. cxd-d5. Les Noirs n'osent pas prendre le risque de gagner un Pion par Db6. 10. d5-Fxb2 11. Fxb2-Dxb2 12. dxc6-DxT 13. Db3 etc. (Ljubojevic-Hübner Buenos-Aires 1978-Informateur 26-partie 355). Dans le même esprit, nous conseillons à nos lecteurs la merveilleuse partie Minic-Gasic Pristina 1973 (Inf. 18-331). 10. pxd5-Cxd5 11. Cc3-Db6 12. Ca4-Dc7 13. a3-h6 14. Te1-Td8 15. b4-a6 16. Dc2-Fd7 17. Fb2-Tac8 18. Tac1-b6 19. De4-Db8 20. Cc3-Cf6 21. De2-Fe8? 22. Dxa6-Cxd4.

23. Cx6-Tx6 24. Ce4!-Txc1 25. Cxf6. Le coup intermédiaire que les Noirs n'avaient pas prévu. Ils perdent une qualité et la partie. 25. ...Fxf6 26. Txc1-Td1 + 27. TxT-Fxb2 28. Dd3-Ff6 29. b5-De5 30. Fc6-Rf8 31. FxT-RxT 32. Dd7+-Rf8 33. Dd6+. Les Noirs abandonnent.

Nouvelles régionales

Championnat du club de Neuchâtel 1978/79

Série A (10 participants). - 1. A. Robert 8 points; 2. Ch. Kraiko 6½; 3. H. Eymann 6; 4. S. Chivaux 5; 5. J.-L. Abbet 4½.

Série B (12 participants). - 1. P. Sandoz 9 points; 2. J. Perez 7½; 3/6 A. Solca, E. Dubois, H. Bertschi et W. Schneider tous 6 points.

Série C (10 participants). - 1. S. Moresi 8 points; 2. R. Enkin 8; 3. R. Tschäppät 6; 4. Ph. Girardier 6; 5. R. Zahner 5.

Tournoi de printemps 1979

1. F. Dubois 6 points; 2. P. Sandoz 5. 3. D. Genné 4; 4/5 R. Genné et W. Schneider 3½.

KORTCHNOÏ au Festival international de BIENNE

Le Tournoi des grands maîtres débutera le 21 juillet, au Palais des congrès de Bienne, avec la participation des Kortchnoi, Unzicker, Janosevic et Sahovic. Les Suisses seront représentés par Hug, Kaenel et Partos. Plusieurs Neuchâtelois sont inscrits. Notons, dans le groupe I, Fernand Moel et Chales Kraiko; dans le groupe II, Joseph Bitzi, Henri Eymann et Claude Loup. Dans le groupe III, les jeunes Jacques Favre, Daniel Genné et Rolf Zahner.



COMPLET. - Lucien Favre (à droite) n'est pas seulement un bon technicien, il sait également « mouiller son maillet ».

football

Un beau contingent pour Vogel

Favre à Xamax: officiel

C'est officiel, le Lausannois Lucien Favre jouera la saison prochaine à Neuchâtel Xamax. Gilbert Facchinetti, président du club neuchâtelois, a confirmé la chose hier: « Favre a signé chez nous un contrat de deux ans. Les tractations financières avec Lausanne-Sports ne sont pas terminées mais elles ne constituent pas un handicap insurmontable ».

DU GROS-DE-VAUD

Lucien Favre n'est pas une vedette du championnat suisse mais il en est l'un des plus sûrs espoirs. Comme tant de bons joueurs, il provient d'un petit club, le F.-C. Saint-Barthélemy, dans le Gros-de-Vaud, qui défend fort bien et depuis de nombreuses années sa place en 3^{me} ligue. Fait amusant, Lucien Favre n'a

jamais évolué dans le club de son village. C'est, en effet, au sein de l'équipe de juniors B d'Oulens, à quelques kilomètres de chez lui, que Favre a fait ses débuts... et qu'il a été repéré par les prospecteurs de Lausanne-Sports. A 14 ans, il est transféré au grand club vaudois, n'hésitant pas à se rendre à l'entraînement et aux matches à vélo ou à pied. Junior B encore, puis junior A, Lucien Favre ne tarde pas à être intégré au contingent de la première équipe dont il est membre à part entière depuis la saison 1977-78. Ainsi, ce garçon qui n'aura que 22 ans le 2 novembre en est-il déjà à sa deuxième saison de ligue nationale A.

VOGEL COMBLÉ

Le talent de Lucien Favre est apprécié par nombre d'entraîneurs, dont

Vogel, qui avait depuis longtemps déjà noté son nom dans son « carnet ». C'est un joueur qui a un grand avenir et je suis très heureux de l'accueillir dans notre équipe, qui devient ainsi très étoffée. Tous ces nouveaux joueurs impressionnent par leur nombre mais il ne faut pas oublier que nous avons perdu Hasler, Richard, Weller, Decastel, Zaugg et Muller. Je dois dire que je suis satisfait des transferts réalisés. Le contingent sera important en qualité et en quantité. Le principal problème résidera en la recherche de la cohésion mais, la bonne volonté de chacun aidant, celle-ci devrait se concrétiser après un temps d'adaptation auquel nous ne pourrions cependant échapper.

A l'entraîneur de jouer!

tir

Les avis sont partagés

Du 7 au 22 juillet a lieu à Lucerne la 50^{me} fête fédérale de tir, un événement sportif important qui réunira cette année près de 80.000 tireurs actifs. Mais tout le monde n'est pas enchanté: pendant que les organisateurs tenaient leur conférence de presse officielle, les jeunes socialistes suisses convoquaient, à leur tour, la presse. La jeunesse socialiste suisse a décidé d'organiser une manifestation pacifique le jour de l'ouverture de la Fête fédérale de tir à Lucerne.

Nous ne voulons pas jouer aux troubles-fêtes, mais nous voulons rendre la population attentive au fait, que la Confédération a accordé aux organisateurs de la Fête fédérale de tir une subvention de presque un million de francs. Pour la mise sur pied d'un institut de recherches pour la paix on n'a pas d'argent à disposition. Les responsables de cette action ayant promis une manifestation pacifique, les autorisations nécessaires leur ont été accordées. Pendant que les jeunes socialistes expliquaient leur point de vue, les organisateurs de la Fête fédérale

Fête fédérale

donnaient d'importants détails sur la manifestation qui aura lieu du 7 au 22 juillet à Lucerne: près de 80.000 tireurs, représentant 3366 sections, feront le déplacement.

20.000 ROMANDS

Pas moins de 20.000 Romands, membres de plus de 500 sections, feront le déplacement à Lucerne pour participer aux concours sur 50 et 300 mètres. Pas moins de 20 places de tir ont dû être mises à disposition des organisateurs, sans quoi ce 50^{me} tir fédéral n'aurait pas pu être organisé. L'affluence à Lucerne battra tous les records le 14 juillet lors de la journée officielle: un cortège géant parcourra les rues de la ville et selon des estimations officielles plus de 100.000 personnes y assisteront. La présence romande à Lucerne sera importante, le « vin de fête », vendu à Lucerne, étant du vin... genevois, comme nous l'ont révélé les organisateurs lundi! E. E.



PRÉPAREZ EN BEAUTÉ VOS VACANCES

A la sortie de l'eau... même mouillés, vos cheveux sont beaux



Photos intercoiffures

COUPES NOUVELLES EN DÉGRADÉS, SUPPORTS NATURELS



Temple-Neuf 1 Tél. 25 74 74 35062-A

TELEGRAMME AUX AMATEURS DE BONNES AFFAIRES

VENDONS MACHINES A ECRIRE DE DEMONSTRATION - HERMES 808 A SPHERE AVEC TOUCHE CORRECTION + TABULATEUR DECIMAL - MACHINES NEUVES GARANTIE UN AN FR 1'600.--

REYMOND MACHINES DE BUREAU FAUBOURG DU LAC II, TÉL. 038/25.25.05 2000 NEUCHÂTEL 35065-A

H. Bernasconi À L'ARTISANE
Grand-Rue 1, Neuchâtel, jusqu'au 30 juin. Tél. (038) 25 66 40 ou 42 17 89.

Macramé - crochet d'art
Dentelle aux fuseaux
Broderie florentine
Dentelle d'Irlande (crochet)

Belle exposition de travaux d'élèves saison 78-79 dans mes nouveaux locaux
19, rue des Fausses Brayes

du jeudi 5 au samedi 7 juillet de 10 h à 18 h 30
du lundi 9 au samedi 13 juillet de 10 h-12 h et 16 h-18 h.

Fournitures-cordes-modèles-cotons-laine-carasses de lampes-pieds, etc...
Cours matin-après-midi-soir-petits groupes.
Dès début septembre, club pour enfants de 9 à 14 ans.
Ils apprendront dentelle, macramé, etc...

32185-A

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

YVES PILLER, pendulier
Tél. (038) 25 20 19
Réparation - vente - achat - restauration - pendules anciennes et modernes.
Atelier, Saars 18, Neuchâtel.
Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

119365-B

Jardins, étude, création, entretiens, plantations, terrassements, abonnements

Luc Debrot 038/42 29 31 2017 Boudry

A. GROSS
André Gerber successeur
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

119365-B

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 12
PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

119854-B

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



Rennie agit vite dans l'estomac

097574-A

Action Crème à Fouetter
(Crème entière)

Du mercredi 27 juin au 10 juillet
Vous économisez
Fr. 1. par litre.
Dans tous les magasins.

La crème est un produit frais, pur et naturel.

Rien ne remplace la crème!

UCPL 32516-A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 65 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

MOTEUR YAMAHA 3,6 CV pour bateau. Tél. 24 44 54. 34956-J

BATEAU PNEUMATIQUE type Zodiac. Tél. 24 44 54. 34981-J

500 F. Dériver 1 ou 2 places Bonito. Tél. 25 36 71. 33757-J

POUR FAUTE DE PLACE glisseur en acajou 5 places, bas prix. Tél. (038) 33 54 48, après 18 heures. 34984-J

BATTERIE «SONOR» complète, 2500 fr. Tél. 53 18 66. 34953-J

GÉNÉRATEUR BF Heathkit 100 fr. Tél. (038) 51 17 51. 34860-J

1 TENTE camping 2 places, 120 fr.; 1 appareil photo Reflex + accessoires 250 fr. Tél. 25 37 45 (le soir). 34839-J

DICTAPHONE «Ultravox» complet, cédé à moitié prix. Tél. 33 49 82. 34842-J

1 CHAMBRE À COUCHER complète, au plus offrant. Tél. 25 98 17, heures repas. 33759-J

VÉLOMOTEUR PEUGEOT 101 mono-vitesse, état de neuf, 500 fr. Tél. 42 11 15, heures repas. 34967-J

TRÈS BEAU COCKER de 8 mois, vaccins en règle. Tél. (038) 25 79 35. 34988-J

VÉLOMOTEUR DKW Sachs, 2 vitesses automatiques. Tél. 24 46 24. 34993-J

DEMANDES À ACHETER

GALERIE pour Citroën GS Break ou adaptable, éventuellement échange galerie Peugeot. Tél. 24 78 78. 33761-J

A LOUER

CHAMBRE INDÉPENDANTE tout de suite, meublée, au centre, agréable, chauffée, vue sur le lac, ascenseur, cuisson possible. Prix 150 fr. Tél. 25 26 47. 35056-J

LES COLLONS (VS) appartement de 2 pièces tout confort, juillet-août. Tél. (039) 26 75 63. 35037-J

BEAUX STUDIOS MEUBLÉS tout confort à Hauterive. Tél. 33 25 35. 34977-J

APPARTEMENT 3 pièces, balcon, jardin aux Saars. Tél. 24 44 54. 34979-J

STUDIO MEUBLÉ 1-2 lits, centre. Tél. 24 17 74, le soir. 34986-J

À GORGIER (proche de la gare) appartement de 3 pièces entièrement refait, place de parc, balcon, jardin potager. Fr. 300.— + charges. Tél. (038) 55 14 79. 35578-J

PETIT APPARTEMENT 2 pièces, dans le haut de la ville, meublé et chauffé, cuisine, douche, 375 fr. Tél. 25 86 89. 34762-J

AU LANDERON appartement 2 1/2 pièces + véranda, cuisine équipée, douche, chauffage par étage. Loyer 280 fr. Tél. 51 22 55. 34776-J

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette incorporée, douche, dans villa, situation agréable au nord-ouest de la ville. Tél. 31 26 80. 34909-J

À CORTAILLOD studio avec W.-C. douche, cuisine agencée, évier, meublé, 210 fr., charges comprises. Tél. 55 21 15, le soir. 34929-J

CHAMBRE INDÉPENDANTE quartier gare, eau froide et chaude, douche. Libre tout de suite, prix 160 fr., charges comprises. Tél. 25 96 65. 34933-J

APPARTEMENT 3 pièces, confort, à 5 min. de la gare, vue, libre dès 24 septembre, 370 fr., charges comprises. Tél. 25 50 74. 34999-J

2 PIÈCES, balcon, sans confort, pour tout de suite, 130 fr., Parcs 109. Tél. 25 87 81, repas. 33752-J

COLOMBIER tout de suite ou à convenir, 4 pièces confort, 431 fr. Tél. 41 27 45. 34970-J

MAGNIFIQUE LOGEMENT meublé 1 chambre, cuisine installée, bains, confort moderne. Tél. 25 23 51. 34990-J

LE LANDERON studio meublé, confort, libre 1^{er} septembre. Tél. (038) 51 22 32. 34987-J

APPARTEMENT: 3 pièces pour 24 septembre 79, 410 fr., charges comprises, pour cause imprévue. Suchiez 6, Neuchâtel. Tél. 25 99 15. 34727-J

DEMANDES À LOUER

APPARTEMENT 2 OU 3 PIÈCES même sans confort pour week-end, région Val-de-Travers. Tél. 31 60 06. 34976-J

APPARTEMENT 3 pièces, ville ou quartier Monruz, pour 24 septembre. Tél. 33 25 26. 34932-J

JE CHECHE APPARTEMENT de 3 pièces, avec balcon. Tél. (038) 24 33 49. 34826-J

COUPLE RETRAITÉ, cherche logement 2-3 pièces en ville ou environs, juillet-début septembre. Offre case postale 153 2000 Neuchâtel 4. 34996-J

LE SERVICE DE RADIOLOGIE de l'HÔPITAL POURTALÉS, cherche pour un médecin remplaçant et sa femme, un petit appartement ou un studio meublé, du lundi 9.7.79 au samedi 4.8.79. Tél. Radiologie Pourtalés 25 11 72. 34991-J

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE PERSONNE pour garder 2 enfants 4 soirs/semaine de 16 h 30-20 h 00 jusqu'à fin septembre. Tél. 31 73 76, le matin. 34966-J

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABILITÉ, retraitée qualifiée cherche emploi quelques heures par semaine. Adresser offres écrites à CC 1383 au bureau du journal. 34931-J

HORTICULTRICE, cherche travaux d'entretien de jardin pendant le mois de juillet. Téléphoner au 46 13 06. 33758-J

PIANO d'occasion est cherché par particulier. Tél. (038) 55 20 64. 35115-J

DIVERS

CARITAS cherche à recevoir des sacs de couchage. Tél. 25 13 06. 34950-J

COURS DE SAUVETEURS samaritains mixte. Tél. 53 22 13/25 77 77. 23771-J

QUELQUES PLACES libres pour garçons de 7 à 11 ans au camp des louveteaux de Colombier du 8 au 13 juillet aux Bayards. Tél. 41 10 59. 34835-J

PETIT CHAT propre 2 mois à donner contre bons soins. Tél. 42 12 78. 34843-J

VOYAGE EN HONGRIE en voiture 14 juillet-3 août, jeune homme cherche compagnie ou compagnon. Tél. 33 34 04, dès 18 heures. 34838-J

QUELLES FAMILLES accueilleraient étudiants en pension du 30 juillet au 24 août? Prix de pension: 25 fr.60 par jour. Tél. 24 77 60. 33760-J

INFIRMIÈRE retraitée désire rencontrer Monsieur de 65 à 75 ans pour rompre solitude. Adresser offres écrites à GG 1387 au bureau du journal. 34827-J

DEUX CHATTES, siamoise et écaille de tortue, à personne ayant jardin. Tél. 25 87 81, repas. 33751-J

CÉLIBATAIRE début trentaine désire rencontrer demoiselle, dame pour amitié. Ecrire à BB 1382 au bureau du journal. 34812-J

LOCATION DE ROBES DE MARIÉE ET ACCESSOIRES Madame B. Eymann, F.-C. de Marval 8, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 82 59. 15457-J

RÉPARATIONS ET FABRICATION de petits appareils ou pièces détachées, ménagers ou industriels + bricolage. Tél. 57 18 58 (heures bureau). 34871-J

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Pour les vacances 40 occasions

expertisées et garanties livrables immédiatement prix imbattables

AUTO-MARCHÉ
Cormaux
Tél. (038) 47 16 12 - (032) 83 20 20. 35180-V

Occasions sûres chez l'agent Fiat.

OPEL Kadett	1976 37.000 km
PEUGEOT 104 GLS	1977 35.000 km
FIAT 127 3 p.	1977 32.000 km
FIAT 127 3 p. PEUGEOT	1974 58.000 km
304 Break	1978 32.000 km
FIAT 132 1600	1974 63.000 km
PEUGEOT 504 Break aut.	1978 31.000 km
FIAT 124 coupé	1972 84.000 km
FIAT 126	1976 14.000 km
PEUGEOT 304 SLS	1977 41.000 km
FIAT 128	1978 22.000 km
CITROËN GS 1220	1975 52.000 km

Garantie - Reprise - Facilité

GARAGE DES JORDIS

Tél. 42 13 95 - BOUDRY 35112-V

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	E	E	S	I	R	P	R	U	S	E	R	R	E	
G	I	D	C	S	E	L	R	E	M	G	E	I	M	N
A	S	E	I	N	U	L	O	S	I	A	M	P	C	
T	I	S	N	O	I	D	N	E	N	L	O	I	U	O
N	S	T	M	A	R	P	N	E	C	H	C	U	I	R
O	E	C	O	R	E	F	I	R	O	L	I	P	S	E
M	S	O	L	I	D	I	T	E	T	I	D	R	U	S
S	O	U	L	A	G	E	M	E	N	T	L	U	O	T
E	O	C	N	O	D	R	N	O	E	L	E	M	A	C
E	M	U	Z	A	R	R	E	E	S	S	U	A	H	C
M	T	O	S	E	E	I	A	N	H	O	I	H	E	L
M	O	R	D	M	O	U	R	P	O	A	M	S	L	O
O	C	U	O	V	O	U	T	E	O	B	V	M	L	R
N	O	U	L	P	S	E	N	I	N	E	L	R	E	E
S	S	O	L	E	I	L	O	N	G	E	L	E	E	T

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un peintre norvégien (1863-1944). Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Chaussée - Clair - Caméléon - Clore - Dôme - Donc - Est - Encore - Elle - Féroce - Froide - Grenoble - Homme - Havre - Irène - Inès - Léna - Isis - Léopard - Long - Mon - Moule - Montage - Mou - Merle - Neige - Pilon - Puis - Porte - Pince - Pic - Reine - Remous - Razzis - Soulagement - Solidité - Souder - Surdité - Sous - Toul - Surprise - Soleil - Sud - Sol - Sommet - Voûte. (Solution en page radio)

Une occasion est fiable à 100%.

Les occasions OK sont contrôlées point par point et remises en parfait état selon les normes sévères de la GM. La réputation de la GM est à elle seule une garantie. En plus de la garantie OK pièces et main-d'œuvre, donnée par écrit. Ainsi, vous trouverez chez les agents GM de très nombreuses occasions de leur choix de toute marque et dans toutes les catégories de prix.

CENTRE D'OCCASIONS
31299-V

CHEZ VOTRE AGENT OPEL
les agents GM-US-Cars ou Vauxhall

Pour bricoleur à vendre

2 Peugeot 204
Tél. 42 17 70, entre 12 h et 13 heures. 34955-V

A vendre

R 4 TL
1975, 59.000 km. Expertisée.
Tél. (038) 33 18 96 (midi et soir). 35190-V

Fiat 124 S
à vendre, très jolie, expertisée, peinture, freins et embrayage neufs.
Bas prix.
Tél. 24 31 43. 34985-V

Occasions bon marché expertisées

MERCEDES 250 SE
45.000 km, Fr. 3400.—
PEUGEOT 204, 45.000 km, Fr. 3400.—
ALFA SUPER, révisée, Fr. 2900.—
MINI 1000, 72, Fr. 2900.—
FIAT 133, 850 cm³, 21.000 km, Fr. 4500.—
R 12 T, Fr. 1900.—
AUSTIN 1300 GT Fr. 2950.—
Tél. 31 31 01 - 31 91 45. 35182-V

Alfetta GTV 2000 L
1800 km, garantie d'usine. Divers accessoires, prix intéressant.
Tél. (038) 24 18 42. 35143-V

A vendre

Golf GTI
mai 79, 1100 km.
Tél. 25 07 52, dès 18 heures. 34952-V

Mercedes 250 C.E.
Coupé, automatique. Expertisée, parfait état.
Tél. 25 21 25. 34951-V

Peugeot 204
45.000 km, expertisée, Fr. 3400.—
Tél. 31 31 01 - 31 91 45. 35183-V

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
BMW AGENCES TOYOTA
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

GARANTIE - OCCA - STAR
Occasions non accidentées expertisées

TOYOTA COROLLA 1200 K	1973	60.000 km
TOYOTA COROLLA 1200 K	1976	41.000 km
TOYOTA CELICA 2000 GT	1976	66.000 km
TOYOTA COROLLA 1600 Lift.	1976	40.000 km
TOYOTA CARINA 1600 DL	1976	63.000 km
TOYOTA CORONA 2000 DL	1975	112.000 km
TOYOTA COPAIN	1975	37.000 km
FORD GRANADA COMBI 2800	1977	54.000 km
OPEL ASCONA	1976	40.000 km
OPEL ADMIRAL aut.	1974	50.000 km
MAZDA 818 DL	1975	15.000 km
SUNBEAM 1300	1975	67.000 km
BMW 528 aut.	1976	67.000 km
BMW 320	1976	38.000 km
BMW 320 Inj.	1977	36.000 km

OCCASION À SAISIR
RENAULT 12 57.000 km
TOYOTA CARINA 1600 Automatique 12.000 km
BMW 3,0 LI 130.000 km

CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE 32810-V
Tél. (038) 24 44 24

SUPERMARCHÉ DE L'OCCASION

Grand choix TOUTES MARQUES dans un stock sans cesse renouvelé.

BUS NAVETTE GRATUIT, À DISPOSITION DEPUIS LA PLACE PURY

A 8 min. du centre-ville
Bar à café - Voitures de remplacement

Apollo
Garages Henri Favre Carrosserie
Neuchâtel/Bevaix 46 12 12 32865-V

A vendre

MERCEDES 350 SE
automatique, couleur sable, 150.000 km, année 73, parfait état, avec crochet pour remorque.
Tél. (032) 22 54 91 heures de bureau. 35103-V

Occasion rare

Alfetta GTV 2000 L
1800 km, garantie d'usine. Divers accessoires, prix intéressant.
Tél. (038) 24 18 42. 35143-V

A vendre

Yamaha 125
Enduro, état impeccable. 24.000 km.
Tél. 25 21 25. 34951-V

Mercedes 250 C.E.
Coupé, automatique. Expertisée, parfait état.
Tél. 25 21 25. 34951-V

Peugeot 204
45.000 km, expertisée, Fr. 3400.—
Tél. 31 31 01 - 31 91 45. 35183-V

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
BMW AGENCES TOYOTA
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

GARANTIE - OCCA - STAR
Occasions non accidentées expertisées

TOYOTA COROLLA 1200 K	1973	60.000 km
TOYOTA COROLLA 1200 K	1976	41.000 km
TOYOTA CELICA 2000 GT	1976	66.000 km
TOYOTA COROLLA 1600 Lift.	1976	40.000 km
TOYOTA CARINA 1600 DL	1976	63.000 km
TOYOTA CORONA 2000 DL	1975	112.000 km
TOYOTA COPAIN	1975	37.000 km
FORD GRANADA COMBI 2800	1977	54.000 km
OPEL ASCONA	1976	40.000 km
OPEL ADMIRAL aut.	1974	50.000 km
MAZDA 818 DL	1975	15.000 km
SUNBEAM 1300	1975	67.000 km
BMW 528 aut.	1976	67.000 km
BMW 320	1976	38.000 km
BMW 320 Inj.	1977	36.000 km

OCCASION À SAISIR
RENAULT 12 57.000 km
TOYOTA CARINA 1600 Automatique 12.000 km
BMW 3,0 LI 130.000 km

CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE 32810-V
Tél. (038) 24 44 24

SIMCA 1100 Spéciale
modèle 1973. Garantie. Expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
WARRAZ S.A.
Boudrevilliers. (038) 36 15 15. 35049-V

A vendre

Suzuki 250 Trial
8000 km, expertisée, excellent état, casque et accessoires, Fr. 2000.—
Tél. 31 49 35, de 18 h à 20 heures. 34958-V

Voilier Dragon
coque acajou très bon état. Nombreuses voiles, berceau d'hivernage
Tél. 55 15 75, heures de bureau. 35111-V

A vendre

Opel Ascona 19 SR
73/64.000 km. Expertisée.
Tél. 42 59 12. 34961-V

A vendre

canot de pêche (plastique) longueur 4,60 m/largeur 1,6 m, sans moteur, très bon état. Prix Fr. 1900.—
Carrosserie Paul Schelly, 2068 Hauterive. Tél. (038) 25 93 33. 32804-V

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
BMW AGENCES TOYOTA
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel
Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

GARANTIE - OCCA - STAR
Occasions non accidentées expertisées

TOYOTA COROLLA 1200 K	1973	60.000 km
TOYOTA COROLLA 1200 K	1976	41.000 km
TOYOTA CELICA 2000 GT	1976	66.000 km
TOYOTA COROLLA 1600 Lift.	1976	40.000 km
TOYOTA CARINA 1600 DL	1976	63.000 km
TOYOTA CORONA 2000 DL	1975	112.000 km
TOYOTA COPAIN	1975	37.000 km
FORD GRANADA COMBI 2800	1977	54.000 km
OPEL ASCONA	1976	40.000 km
OPEL ADMIRAL aut.	1974	50.000 km
MAZDA 818 DL	1975	15.000 km
SUNBEAM 1300	1975	67.000 km
BMW 528 aut.	1976	67.000 km
BMW 320	1976	38.000 km
BMW 320 Inj.	1977	36.000 km

OCCASION À SAISIR
RENAULT 12 57.000 km
TOYOTA CARINA 1600 Automatique 12.000 km
BMW 3,0 LI 130.000 km

CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE 32810-V
Tél. (038) 24 44 24

NOS OCCASIONS «SPORT» EXPERTISÉES ET EN PARFAIT ÉTAT

MITSUBISHI COLT 1400 GLX 1978.12, 10.000 km, Fr. 10.800.—
MITSUBISHI COLT 1400 GLX 1979.02, 7000 km, Fr. 11.000.—
FIAT 128 COUPE 1300 SL 1975.04, 47.500 km, Fr. 5700.—
INNOCENTI BERTONE DE TOMASO 1978.04, 13.600 km, Fr. 9500.—
FORD FIESTA 1300 GHIA 1978.02, 13.500 km, Fr. 10.300.—
RENAULT 4 SAFARI 1976.12, 38.300 km, Fr. 5750.—
RENAULT 5 1976.06, 64.000 km, Fr. 6450.—
MGB GT 1974.05, 102.000 km, Fr. 6900.—
MERCEDES BENZ 280 E 1972.07, 123.000 km, Fr. 12.500.—
MINI 1000 1974.03, 70.000 km, Fr. 3500.—

Garantie: 3 mois ou 5000 km
Facilités de paiement
Ouvert le samedi jusqu'à 18 heures
Le dimanche: sur rendez-vous

Concessionnaire MITSUBISHI

GARAGE CARROSSERIE DES DRAIZES SA
NEUCHÂTEL @ 31 24 15

AVIS DIVERS

WINKELMANN'S erdbeerland

Viens, cueille-les toi-même!

Morat 1/2 kg 1,45

Ouvert tous les jours, à partir de 07.30 h, également le dimanche, jusqu'à la tombée de la nuit. Indicateurs spéciaux! Renseignement sur la durée de la cueillette: **181** (032+065) Tel. No 181

DAWA GEL WANDER
Le gélifiant naturel pour la préparation à domicile de confitures et gâleries.

RENE RAMBAUD

La nouvelle ligne de soins et de maquillage au thé.

DÉMONSTRATION
du jeudi 5 au samedi 7 juillet à notre salon

why not?

Coiffure **Bussy et Stolz**

Temple Neuf 11 Neuchâtel Tél. 038 25 25 78 32963-A

Plan Crédit Orca - le bon calcul.
De Fr. 1000.- à Fr. 30 000.-.

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg
tél. 037 229531
Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich.
Un institut spécialisé de l'UBS.

ORCA

VOTRE PAGE



MADAME

Le temps des conserves et des confitures

Tout le monde sait qu'en été les fruits et les légumes sont au prix le plus bas. Par ailleurs, l'époque de production la plus généreuse au jardin se situe entre juin et août. C'est peut-être l'occasion de compléter en conserves de ménage la production de jardin pas toujours équilibrée.

Pour que les conserves soient bonnes, il faut, quoi qu'on en dise, acheter un excellent vinaigre, aromatisé, parfumé et fort (on peut y ajouter du poivre et quelques clous de girofle). Les conserves au vinaigre se font en pots de grès ou en bocaux. Voici quelques possibilités :

Betteraves rouges : brossez-les et faites-les bouillir deux heures à l'eau salée. Mettez dans les récipients, recouvrez de vinaigre bouilli salé à 15 g par litre.

Choux-fleurs : épluchez, lavez, faites pocher 3 minutes. Laissez sécher. Mettez dans le récipient et couvrez de vinaigre bouillant.

Concombres : pelez, débitez en rondelles et mettez à dégorger dans le sel pendant une nuit. Placez dans le récipient et recouvrez de vinaigre bouillant et salé. Ajoutez des grains de poivre, des branches d'estragon et quelques petits oignons grelots (cette recette est valable pour les cornichons).

Piments : laissez-les sécher à l'ombre une journée, placez-les dans le récipient (un bocal de préférence, cette conserve étant « décorative »). Couvrir de vinaigre.

AVEC UN STÉRILISATEUR

Il faut choisir pour ce travail, une journée fraîche ou la pratiquer très tôt le matin. En effet, la stérilisation, comme les confitures dégage beaucoup de chaleur dans la cuisine. Faire chauffer le stérilisateur dans une buanderie lorsqu'on dispose de cette pièce ou dans la cheminée du jardin. Pratiquement, tous les légumes peuvent être stérilisés, mais ce procédé subit la concurrence du congélateur. Il est donc sage de partager la récolte entre ces deux moyens de conservation.

Pour le préchauffage, on place les bouteilles et bocaux de légumes ou de fruits remplis, mais ouverts, dans de l'eau que l'on chauffe très progressivement jusqu'à 100° en veillant qu'à l'ébullition l'eau ne vienne pas gicler sur les bocaux.

La fermeture se fait aussitôt que la température de 100° a été atteinte; la stérilisation a lieu ensuite.

Placer les bocaux dans le stérilisateur, puis faire bouillir; le temps d'ébullition est variable d'un légume à l'autre. Retirer les bocaux, plonger dans l'eau froide (mais cette pratique entraîne parfois des déboires car, souvent, les bocaux se fêlent).

DES CONFITURES SANS SOUCI

Il vous faut un petit équipement complémentaire par rapport à ce qui est nécessaire pour les autres conserves : une plaque à trous pour placer au fond de la bassine (elle évite que les confitures attachent); une louche et une écumoire; de la paraffine en pain pour recouvrir les pots.

Il faut d'abord s'entendre sur les mots : une vraie confiture est faite avec du sucre et des fruits entiers ou coupés : les fruits du jardin permettant de faire d'authentiques confitures sont les fraises, les prunes, les abricots, les pêches et les cerises. Les gelées, elles, sont obtenues en extrayant le jus et la pulpe des fruits, en y ajoutant du sucre : cassis, framboises, groseilles, coings... Les marmelades, enfin, sont obtenues avec des fruits passés au tamis.

TRÈS IMPORTANT : LE SUCRE

C'est la cuisson du sucre, plus ou moins difficile, qui fait que l'on rate ou qu'on réussit des confitures. Le sirop de sucre varie d'une confiture à l'autre. Pour préparer le sirop, verser de l'eau au fond de la bassine et dissoudre le sucre à raison de 0,2 l d'eau pour 1 kilo. Faire chauffer à feu doux pour faire dissoudre le sucre jusqu'au début de l'ébullition. Secouer la bassine de temps en temps mais ne pas y introduire de batte ou de cuiller qui favoriseraient l'apparition de sucre cristallisé.

Quand le mélange sucré bout, on dit que c'est un nappé, on l'obtient à 100° puis, lorsqu'apparaissent de grosses bul-

les, c'est que le sirop atteint 104°; on dit que c'est un soufflé. A 150° enfin, c'est un cassé, le sucre formant de grosses boules cassantes qui ne collent plus. Pour les confitures, il ne faut pas dépasser 102°. Le sirop coule alors en filet épais; c'est à ce stade que les fruits sont ajoutés. La mise en pots, après cuisson, se fait à la louche. Laisser reposer alors une bonne journée. Ensuite, recouvrir les pots d'une couche de paraffine de 5 mm d'épaisseur.

LES « DÉFAUTS » DE FABRICATION

Il est bien rare que l'on réussisse toutes les confitures du premier coup. Voici quelques cas courants de « ratés » et comment les réparer :

— des cristaux apparaissent : la confiture prend l'aspect de fruits confits. Cela provient d'une cuisson trop longue ou de fruits trop sucrés naturellement ou par le sirop. Il faut recuire les confitures en ajoutant un peu de citron ou une cuillerée de vinaigre par kilo de confitures. S'il se forme juste une couche de cristaux, arroser les confitures d'eau bouillante en un mince filet.

— Les confitures n'ont pas de consistance et restent liquides lorsqu'elles manquent d'un produit gélifiant naturel contenu dans les fruits. On peut alors ajouter un gélifiant artificiel pour donner de la tenue aux confitures.

— Les confitures moisissent. Deux causes possibles : une cuisson insuffisante ou une fermeture non hermétique. Il faut enlever le point de moisissure et faire recuire les confitures. (APEI)

Savoir capter le vent

On commence à vendre aux Etats-Unis des éoliennes capables de produire un courant d'un kilowatt environ.

Sur le plan de la recherche, on va beaucoup plus loin puisque la NASA est en train d'expérimenter une éolienne comprenant une hélice de 45 m de diamètre environ qui devrait produire 100 kilowatts d'électricité si les calculs des ingénieurs sont exacts.

D'autre part, une importante société américaine étudie des hélices de près de 70 m de diamètre qui pourraient produire jusqu'à 300 kilowatts d'électricité... Si ces hélices en aluminium résistent aux efforts qui leurs seront imposés! (APEI)



Une jupe en bourrette de soie avec la blouse coordonnée.



A gauche, une veste travaillée en mailles damiers reliefs; à droite, un blazer travaillé lui aussi en mailles nid d'abeilles bicolores.



Un ensemble chemisier et jupe froncée à pois, 100% viscoses.

Des habits frais quand il fait chaud

Si l'été correspond pour une grande partie d'entre nous à la période tant attendue des vacances, il ne faut pas oublier que l'autre partie demeure sur place... et travaille. Donc pas de petites robes de plages ni de maillots de bain pour la journée. Cela ne veut pas dire que nous sommes oubliées pour autant. Notre tenue, si la température le permet, sera estivale mais avec moins de décontraction, moins de laisser-aller.

Petites robes légères, avec des épaules bien mises en valeur, à la jupe très large, froncée ou plissée. Peut-être préférerez-vous les jupes droites, presque collantes à très hautes fentes sur le côté ou une seule devant ou au dos. Ces modèles sont toutefois plus difficiles à porter pour aller au travail et vous les réserverez à vos sorties du soir.

Puisque la mode des robes chemisier est de retour, ne vous en privez pas. C'est le modèle classique par excellence. Élégantes et passe-partout, vous les porterez en toutes occasions.

Les tailleurs, en maille ou tissu, seront également parfaits. Ils offrent en outre

l'avantage de pouvoir être portés avec un chemisier, un pull ou un sous-pull selon le temps et les incertitudes. Tailleur classique, faux tailleur, ensemble fantaisie, c'est presque la tenue idéale.

A manches courtes ou sans manches, les vestes sont elles aussi à larges épaules. Ceinturées à la taille, vous les porterez avec ou sans ceintures. Un petit côté « rétro » avec le retour des basques légèrement décollées.

Les jupes sont soit classiques et droites avec fentes, soit plissées ou en forme.

Gros succès des dépareillés : veste unie avec jupe pied de poule ou écossaise ou inversement. De toute façon, les couleurs sont moins tranchées pour être la plupart du temps coordonnées.

N'oubliez pas nos indispensables t-shirts en coton. Tellement agréables à porter, ils nous sont devenus indispensables.

Beaucoup de modèles nouveaux, de fantaisie tant dans les formes des encolures, que dans les manches, couleurs ou impressions.

Les chemisiers s'habillent avec des

volants de dentelles, des nervures, des plis religieux, des galons, etc...

Le pantalon ou la combinaison, moins facile à porter si vous n'êtes pas grande, seront de la fête. Le bas des pantalons est moins large jusqu'à être très resserré. Dans ce dernier cas, vous le porterez avec une longue tunique, ceinturée ou non. Vous préférerez peut-être la chemise style « grand-père » à porter par-dessus le pantalon ou la jupe. Sobre à pans arrondis ou très ouvragée avec des petits plis nervurés, jours au corsage et aux poignets.

Toujours des plis ou pinces à la taille des pantalons mais nous retrouvons quand même des modèles plats tels que ceux portés toutes ces dernières années. Pour sortir, le sarrouel, pantalon indien et pour le week-end le corsaire qui réapparaît. Attention à la silhouette si vous voulez en acheter un!

Les tissus de l'été sont gais et légers. Beaucoup de coton, de maille, de voiles, de soie. La transparence se portera beaucoup... Il faut oser, aussi bien pour les hauts que pour les jupes. (APEI)

Il existe plus sain qu'un œuf au petit déjeuner

On sait depuis longtemps que notre organisme a besoin d'albumine, de matières grasses, d'hydrates de carbone, de vitamines et de sels minéraux. Mais, chaque jour, des centaines de Suisses ressentent plutôt douloureusement qu'il faut plus encore pour assurer une digestion saine : le bon équilibre de la nourriture devient de plus en plus un sujet décisif dans le secteur de l'alimentation. L'équilibre signifie ici savoir prendre la quantité correcte de chaque substance nutritive pour régulariser toutes les fonctions de l'organisme.

L'élément nutritif mettant notre système digestif en mesure de travailler régulièrement et normalement s'appelle « fibres végétales naturelles ». Ces substances veillent à ce que le contenu de l'intestin ne soit pas petit et compact mais dégagé, tendre et volumineux. En effet, les fibres végétales absorbent un multiple de leur poids en humidité, ce qui accroît considérablement leur volume. Et ceci précisément est l'une des conditions premières d'une saine digestion et du bien-être quotidien.

Celui qui examine de plus près les habitudes d'alimentation du siècle écoulé constate que, vu la modification de la façon de se nourrir, les fibres végétales sont de moins en moins consommées.

La modernisation de nos machines et de nos techniques nous a permis, d'une manière générale, de fabriquer des produits toujours plus raffinés. Alors que nos ancêtres mangeaient encore du pain entier qui constituait du reste une partie essentielle de leur alimentation, on travaille presque exclusivement aujourd'hui de la farine finement moulue et épurée. Mais ce procédé élimine les fibres végétales importantes formant les couches extérieures du grain de blé. Résultat : nous consommons actuellement dix fois moins de fibres végétales que nos



Un petit déjeuner à base de son et de blé, accusant une forte teneur en fibres végétales, est l'une des conditions premières pour une bonne digestion. (Photo KELLOG)

à ceux qui y a 100 ans. Cette évolution a aussi entraîné l'apparition de maladies qui ne se manifestaient que rarement autrefois : diverticulite (protrusion intestinale), appendicite, hémorroïdes, etc.

C'est pourquoi on trouve maintenant sur le marché ces fibres végétales importantes sous une forme à la fois racée et savoureuse : d'excellents aliments de son riches en fibres végétales. Additionnés de lait frais, de yoghourt ou de jus de fruit, ils sont non seulement délicieux et rassasient, mais leur consommation régulière régularise aussi totalement la digestion.

Des insectes « produits » à la chaîne

Plusieurs élevages artificiels d'insectes utiles ont été créés en Union Soviétique ces dernières années à l'Institut de la protection des plantes de Leningrad, puis à Kichinev, Nalchik et Anapa. Le but poursuivi est de combattre les insectes nuisibles qui causent un grave préjudice à l'agriculture. Cela permet de réduire l'utilisation des produits chimiques qui sont souvent préjudiciables aux plantes, animaux et oiseaux, polluent la terre et les eaux.

Parmi les ennemis naturels des insectes ravageurs fabriqués à la chaîne, il faut noter le trichogramme, petit insecte ressemblant à une guêpe minuscule.

Un grand « élevage » doté de huit chaînes sort des dizaines de millions d'œufs toutes les 24 heures. Toutes les opérations sont automatisées. (APEI)

Une douzaine d'entreprises assurent la fabrication du beurre en Suisse

Durant l'exercice 1977/78, la consommation de beurre par habitant s'est presque maintenue au niveau de l'année précédente, à savoir 7,2 kilos. Selon les chiffres publiés par la Butyra, la consommation totale, qui s'est élevée à 45.544 t durant l'exercice (45.678 t pendant l'année civile), marquant un léger fléchissement par rapport à l'exercice précédent, n'a été assurée qu'à raison de 67% par la production indigène. L'année d'avant, cette proportion était encore de 80%. Il a fallu importer 17.000 t de beurre pour couvrir complètement les besoins du pays. Les deux tiers de ce beurre ont été achetés en Finlande et en Suède, états membres de l'AELE, et l'autre tiers dans divers pays des CE.

Les phases marquantes du développement de la beurrerie industrielle en Suisse ont généralement pris naissance sous l'effet de contraintes économiques ou n'ont même été possibles que dans ces circonstances. Avant la première Guerre mondiale, le marché du beurre n'était pas réglementé et les milieux intéressés n'étaient pas organisés. Le beurre était surtout produit dans les fromageries et les chalets d'alpages. Alors déjà, la production d'été dépassait les besoins. En général, la qualité était plutôt médiocre, fort variable, et le beurre se conservait mal.

Les producteurs de beurre livraient leurs excédents à des maisons de commerce privées et n'obtenaient souvent qu'un prix insuffisant pour leur marchandise. A cela s'ajoutait le fait que les importations de ce produit étaient libres et que beaucoup de consommateurs préféraient le beurre étranger.

Les années de guerre marquèrent un premier tournant dès 1915. La pénurie qui devint rapidement aiguë exigea que des mesures fussent prises sur le plan de l'organisation du marché et des prix. Le Conseil fédéral fixa des prix maximaux et donna mandat à l'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL) de recueillir le beurre indigène non destiné à couvrir les

besoins locaux et de le tenir à disposition pour assurer l'approvisionnement du pays.

PREMIÈRE OBLIGATION

Rétrospectivement, on peut constater que ce mandat a jeté la base de mesures qui, aujourd'hui encore, ont la plus grande importance.

A ce sujet, il importe de citer l'obligation imposée pour la première fois aux utilisateurs de lait, en vertu de clauses des contrats d'achat, de livrer leurs excédents de beurre à un centre de ramassage du beurre. Simultanément, il fallut créer l'infrastructure nécessaire, ce qui, dans les années 1916/17, conduisit à très bref terme à la création de nombreuses centrales du beurre, de fédérations et notamment de centrales du beurre cantonales. De tels établissements, qui étaient de pures entreprises commerciales, sans propre fabrication, furent créés avec la participation des associations régionales des acheteurs de lait à Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et dans 15 villes alémaniques.

LA QUALITÉ, UN PROBLÈME

La crise économique des années 20 et du début des années 30 influa fortement sur l'économie laitière dans le

monde entier. L'essai de transformer quelques fromageries en beurreries fit long feu car on se rendit rapidement compte qu'une production se répartissant entre plus d'un millier de petites exploitations ne permettrait pas d'obtenir une marchandise se conservant bien et pouvant avantageusement être mise dans le commerce.

Du point de vue de l'économie d'entreprise, il n'aurait pas été rationnel d'équiper sur une large échelle les fromageries d'alors en appareils de pasteurisation de la crème, en installations de maturation de la crème et de préparation de levain, en barattes-malaxeurs, en installations d'emballage, etc.

Alors déjà, le problème de la qualité figurait au premier plan. Il s'agissait surtout, en développant la qualité du beurre du pays, de maintenir dans de justes limites la vive concurrence faite par la marchandise étrangère de qualité, qu'on pouvait se procurer librement. C'est dans ces conditions que se développa, en un temps record, la beurrerie industrielle en tant que nouvelle branche de notre industrie laitière.

De 1925 à 1930, 15 centrales du beurre furent créées : réparties dans l'ensemble du pays, elles recueillaient la crème fournie par 466 stations d'écrémage et fromageries, puis la transformaient en beurre. La quantité de beurre produite chaque jour par les diverses centrales était en moyenne d'un millier de kilos, avec des pointes allant jusqu'à 3000 kg.

Au début des années 50, trois nouvelles centrales du beurre furent ouvertes. Dans leur majorité, il s'agissait des beurreries créées par les fédérations laitières régionales.

85% DU BEURRE SUISSE

Actuellement en Suisse, la fabrication centralisée du beurre a lieu, outre quelques entreprises de modelage et commerces, dans douze centrales assurant le ramassage et la fabrication, à Bâle, Coire, Fribourg, Genève, Gossau/SG, Kreuzlingen, Lucerne, Sion, Saint-Imier, Suhr, Thoune et Winterthur.

La crème de lait et la crème de petit-lait ramassées par ces centrales proviennent de fournisseurs de la plaine, de la zone des collines ainsi que de la région de montagne et d'alpage.

Les plus grandes entreprises reçoivent jusqu'à 100.000 kg par jour. Une part de 85% ou près de 30.000 t de beurre fabriqué ces dernières années en Suisse, ont été produites dans les beurreries centrales.

L'organisation de faite qui couvre ces entreprises de fabrication des fédérations est l'UCPL. La direction technique et le contrôle incombent depuis la création des centrales à l'Inspection suisse des beurres de marque de l'UCPL et à sa commission de contrôle. Des relations étroites, réglées en partie contractuellement, existent avec d'autres organisations et institutions de l'économie laitière, en particulier avec la Butyra, ainsi qu'avec la Station de recherches laitières de Liebefeld et la Section d'agronomie de l'EPF de Zurich. (CPS)

NOS RECETTES

Lasagnes vertes au four

Pour six personnes : 600 g de lasagnes vertes, 2 oignons, 2 carottes, 2 branches de céleri, 500 g de hachis de bœuf, 500 g de hachis de porc, 250 g de foie de volaille, 100 g de jambon fumé, un grand verre de vin blanc sec, une petite boîte de concentré de tomate, bouillon (eau + cube), 125 g de gruyère râpé, 125 g de parmesan râpé, 1 l de béchamel, sel et poivre, muscade, beurre.

Coupez les légumes en fine julienne et faites-les revenir dans du beurre. Mouillez avec le vin blanc et le bouillon et incorporez le concentré de tomate.

Faites revenir le hachis de porc dans un peu de beurre. Lorsque la graisse a dégorgé, ajoutez-y le hachis de bœuf et les légumes aux tomates. Assaisonnez.

Faites revenir la foie de volaille dans une poêle contenant du beurre. Hachez-le grossièrement et ajoutez-le à votre préparation. Incorporez également le jambon fumé haché finement.

Faites cuire les lasagnes dans de l'eau bouillante salée 15 minutes. Egouttez-les. Dans un plat allant au four, versez une couche de viande en sauce, couvrez de lasagnes et nappez avec la béchamel. Saupoudrez de muscade, nappez à nouveau de viande en sauce, couvrez de lasagnes et recommencez jusqu'à utilisation des ingrédients. Terminez par une couche de béchamel, saupoudrez de fromage râpé et faites gratiner.

Préparation : 45 min et cuisson : 30 min environ.

GUERLAIN
CRISTAL VISON
Gelée pour les ongles

Fortifie les ongles cassants et assouplit les cuticules. A base d'huile de vison ce produit empêche les ongles de se fendiller ou de se fendiller tout en réduisant les peaux qui envahissent l'ongle.

Masser l'ongle avec la gelée, faire pénétrer le produit, puis après quelques minutes essayer en repoussant les peaux.

32776-R

KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

La Pharmacie-Parfumerie F. TRIPET

à Neuchâtel, vous souhaitez :

**un excellent été,
de bonnes vacances, et vous offre
GRATUITEMENT CETTE SEMAINE :**

(jusqu'à épuisement du lot)

Une petite trousse garnie, qui vous rendra certainement service!

Veuillez la demander lors de votre prochain achat

35165-A

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 - NEUCHÂTEL - ☎ 24 66 33

La Cité solde...

Pour messieurs:

Socquettes à partir de **1⁵⁰**

T-shirts à partir de **5.-**

Caleçons de bain à partir de **8.-**

Chemises fantaisie à partir de **15.-**

Jean's Clay Ferry coton **39.- 20.-**

Blousons **35.- 20.-**

copio

La Cité

35142-A

Nous sommes une entreprise importante dans le secteur de
L'ÉLECTRONIQUE DE DIVERTISSEMENT
et cherchons à entrer en contact avec une personne dynamique
et compétente pour renforcer notre équipe de vente externe.
Notre nouveau

COLLABORATEUR DE VENTE

devra être capable d'informer et de conseiller utilement notre
clientèle, afin de renforcer encore la position de notre marque
sur le marché.

Il va de soi que notre nouveau collaborateur recevra au préalable
une formation technico-commerciale appropriée.
Seul le candidat qui répondra aux exigences élevées de ce
poste, pourra être pris en considération.

Nous exigeons :

- âge de 33 à 40 ans
- expérience de 5 ans au minimum dans la vente externe (de
préférence dans la branche radio/TV ou photo)
- si possible formation commerciale de base
- capacité de négociation et don de persuasion
- entreprenant et facilité d'adaptation
- grande motivation personnelle et ardeur au travail
- langue maternelle française avec connaissances d'allemand
- domicile situé de préférence dans l'axe Lausanne - Yverdon -
Neuchâtel.

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- salaire en fonction des capacités du candidat
- activité variée et indépendante
- prestations sociales d'une grande entreprise
- clientèle en grande partie déjà existante.

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leurs
offres de service détaillées avec curriculum vitae et photo.

GRUNDIG

GRUNDIG (SCHWEIZ) AG

Steinackerstr. 28

8302 Kloten ZH

35038-O



**Montage Industriel
Georges Joliat S.A.**
Personnel Service
Travail temporaire

URGENT

Nous cherchons pour entrée immédiate

**SERRURIER
AIDE-SERRURIER**

Tél. (038) 24 21 88

(066) 22 79 15

35155-O

Fausse-Brayes 19
Neuchâtel



Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Home médicalisé « LA LORRAINE »
à Bevaix
cherche pour le 1^{er} septembre 1979

**un (e) Infirmier (ère)-
assistant (e) diplômé (e)**

intéressé (e) par un poste à respon-
sabilités en gériatrie

une veilleuse

pour une ou deux nuits par semaine.

Faire offres par téléphone au
46 13 27, le matin. 35020-C

Possibilité de

**gains accessoires
intéressants**

en travaillant un ou deux soirs par
semaine.

Pour candidats habitant les régions
du Jura, de Neuchâtel et du Jura-
Bernois.

Faire offres sous chiffres 14-26835 à
Publicitas S.A., 2800 Delémont. 32113-O

Hôtel de la Clé - Les Reussilles
Tél. (032) 97 49 80

cherche pour entrée immédiate ou
date à convenir

Sommelier (re)

bon salaire, horaires réguliers. 35179-O

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche pour Yverdon

COIFFEUSE

expérimentée
coiffeuse débutante

Tél. (037) 24 95 80 ou (037) 24 43 03. 35105-O

Par suite de la retraite du titulaire au printemps 1980

maison d'accueil pour alcooliques

(15 à 20 lits)

en régime de liberté surveillée, régie par la LESP, cher-
che un couple dont le mari assumerait la direction du
home. Le couple est secondé par 4 personnes; il devrait
habiter le home situé dans le bas du canton de Neuchâtel.
Les pensionnaires travaillent dans l'industrie environ-
nante pendant les jours ouvrables. Ils sont en internat.

Entrée en fonctions à convenir.

Traitement et conditions de travail selon ANEMPA. Caisse
de pensions de l'Etat.

Demandes de renseignements et offres sous chiffres
28-21074 à Publicitas S.A., Treille 9, 2001 Neuchâtel. 35161-O

**L'Imprimerie
Centrale S.A.**
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposi-
tion des industriels
et des commer-
çants son matériel
moderne pour
exécuter tous les
travaux en typo-
graphie et en offset.
Feuille d'avis
de Neuchâtel

Entreprise région Neuchâtel cherche
pour entrée immédiate ou à convenir

MACHINISTE

si possible avec permis camion,
expérience souhaitée, place stable,
logement à disposition.

Faire offre sous chiffres EE 1385 au
bureau du journal. 35178-O



**Montage Industriel
Georges Joliat S.A.**
Personnel Service
Travail temporaire

URGENT

Nous cherchons pour entrée immédiate

**MENUISIER
AIDE-MENUISIER**

Tél. (038) 24 21 88

(066) 22 79 15

35157-O

Fausse-Brayes 19
Neuchâtel

**L'Imprimerie
Centrale S.A.**
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposi-
tion des industriels
et des commer-
çants son matériel
moderne pour
exécuter tous les
travaux en typo-
graphie et en offset.
Feuille d'avis
de Neuchâtel

On cherche pour date à convenir

ferblantier-appareilleur

Ferblanterie-Appareillage
A. Gerber succ. de A. Gross
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 20 56 ou 25 02 87. 35184-O

Pour personne jeune, dynamique, indépendante, de
bonne présentation, nous offrons place de

REPRÉSENTANT

en fournitures dentaires.
Région Jura - Neuchâtel - Bienne.
Travail varié et intéressant, voiture à disposition.
Connaissance de l'allemand souhaitée.

Offres manuscrites à Oppliger, service dentaire,
case postale 41, 2525 Le Landeron. 35145-O

VILLE DE BIENNE

L'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle de Bienne
cherche pour son service francophone un (e)

CONSEILLER/CONSEILLÈRE

en orientation scolaire et professionnelle

de langue française.

On exige :
Licence/diplôme en psychologie appliquée ou analogue, option
orientation scolaire et professionnelle, si possible expérience
professionnelle.

On offre :

Poste indépendant dans le cadre d'une petite équipe de travail.
Semaine de 5 jours.

Traitement selon le barème de la commune de Bienne.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser au
préposé de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de
Bienne, tél. (032) 21 24 30. 35118-O

Les inscriptions, faites par écrit, doivent être adressées
à l'OFFICE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE BIENNE,
Pont-du-Moulin 5 a, 2501 Bienne. Demandez notre
formulaire de postulation. Elle vous facilitera votre
inscription. (Tél. 032 21 22 21)



VILLE DE BIENNE

Nous cherchons
pour nos bureaux de Neuchâtel

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU

Langue maternelle allemande, parlant couram-
ment le français.

Travail varié et très intéressant pour personne
dynamique et capable d'initiative.

Date d'entrée: Début août ou à convenir.

Faire offres écrites avec bref curriculum vitae,
copies de certificats et photo à la direction de: 35118-O

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tel. 038 / 25 75 05

Nous cherchons pour entreprise
située au Val-de-Travers

une employée de commerce

qualifiée, ayant des connaissances d'allemand et si
possible d'anglais, qui sera chargée de la corres-
pondance avec la clientèle, de l'établissement
d'offres et de travaux variés.

Les personnes intéressées voudront bien faire
leurs offres de service complètes en indiquant les
prétentions de salaire, sous chiffres 28-900167 à
Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 32868-O



Fabrique de Fours Industriels cherche:

MONTEUR

pour son service externe, praticien avec formation
d'électricien, mécanicien ou serrurier.

Il sera chargé de:

- montage et mise en service des installations
- dépannage et service d'entretien chez les clients
en Suisse et à l'étranger.

Nous demandons:

- langue maternelle française ou allemande avec
connaissance de la 2^{me} langue.

Faire offres écrites ou demander une entrevue à
Borel S.A., rue de la Gare 4, 2034 Pesieux, tél. (038)
31 27 83. 35153-O

DEMANDES D'EMPLOIS

Menuisier
cherche place,
éventuellement
dans une fabrique.

Faire offres sous
chiffres 87-137 aux
Annonces Suisses
«ASSA»,
2, fbg du Lac,
2001 Neuchâtel. 35150-D

Secrétaire
26 ans, 6 ans
d'expérience, bilin-
güe français-italien,
cherche emploi
pour début
septembre ou date
à convenir.
Adresser offres
écrites à HH 1388
au bureau du
journal. 34998-D

DEMANDES À ACHETER

J'ACHÈTE TOUJOURS

meubles anciens dans n'importe quel
état: bibelots, tableaux, livres, vaisselle,
ménages complets.
Débaras: caves et galetas

A. LOUP, ROCHEFORT
Domicile Cortallod. Tél. (038) 42 49 39
35113-F

A vendre

**répondeur
automatique**

de téléphone.
Toutes marques.

KATEL AG
2560 Nidau/Bienne.
Tél. (032) 51 94 94. 35050-A

31 31 31



petite annonce
est toujours lue quand elle paraît
dans la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

**Machines à laver
lingo-vaisselle**
Retour d'exposition
légèrement griffées,
à céder avec gros
rabais.

Miele - Schukthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose
gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.-
par mois.
Réparation toutes
marques.

Magic NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 98
Tél. (039) 31 15 90
Tél. (021) 36 52 12
32885-A

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

DESTINS HORS SÉRIE
Adrienne Lecouvreur
par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Intriguée par la présence assidue du baron de Danne chaque soir au théâtre de Lille, Adrienne demande à faire sa connaissance.

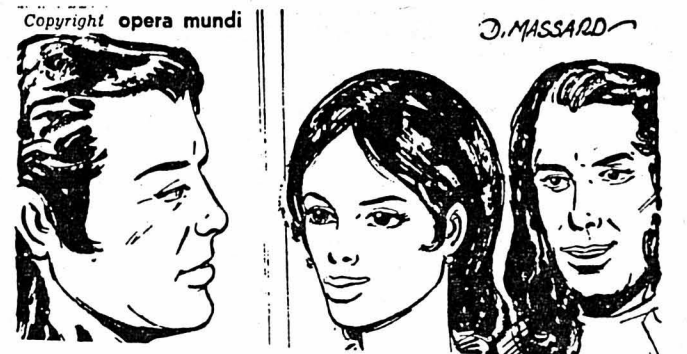
13. L'HEUREUX ÉLU



1) Le lendemain, la cour habituelle des admirateurs d'Adrienne se presse dans sa loge. Chacun rivalise d'esprit et de galanterie dans l'espoir de lui plaire. Assise devant sa coiffeuse, la comédienne libère ses cheveux des ornements qu'elle portait en scène. Derrière elle, la porte s'ouvre. Dans la glace, se reflètent la haute silhouette et le visage grave du nouveau venu. Pour l'avoir entrevu dans la pénombre de la salle, elle reconnaît sans hésiter l'habitué de la loge 8.



2) Ici, dans le brouhaha des rires et des conversations, il semble mal à l'aise. Adrienne a l'impression qu'il hésite, qu'il est sur le point de battre en retraite. Elle se lève et s'avance vers lui. « Mon cher baron, il m'est agréable de saluer en votre spectateur d'une espèce fort rare, à ce qu'il me semble. » Danne s'incline cérémonieusement: « Pour ma part, Mademoiselle, je ne sais comment vous remercier des grandes joies que chacune de vos interprétations me procurent. »



3) Le petit marquis de Francueil s'approche: « Peut-on savoir en quoi le baron de Danne est un spectateur exceptionnel, belle Adrienne? » — « Il n'est point comme vous tous qui venez pour être vu, qui bavardent pendant la représentation et ne pensez qu'au fin souper qui vous attend. M. de Danne est un véritable amateur de théâtre. Il sait écouter et l'apprécie. » — « Est-ce un tort d'attendre avec impatience le moment de vous dire combien votre grâce et votre beauté nous émeuvent? » s'étonne le comte de Chaillac.



4) « J'ai vu bien volontiers que ce soir, je pensais surtout à la petite fête organisée par notre ami de Chaillac, déclare Francueil. Vous ne refusez pas, chère Adrienne, d'être la reine de nos divertissements? » — « Croyez bien que j'en suis désolée, mais il m'est impossible d'accepter. » — « Pourtant, vous m'avez laissé espérer... » dit Chaillac désappointé. « Mille regrets... J'ai promis ma soirée à M. de Danne. Nous parlerons théâtre... » dit-elle en prenant le bras de l'heureux élu, visiblement stupéfait de cet honneur.

Demain: L'amour tout court

SUISSE ROMANDE

- 14.00 Tennis à Wimbledon voir TV suisse italienne
- 14.50 Point de mire
- 15.00 Tour de France cycliste Eurovision de Deauville
- 16.00 Chronique montagne
- 16.25 Petits plats dans l'écran
- 16.55 25 fois la Suisse - A Saint-Gall
- 18.00 Téléjournal

18.05 Vacances-Jeunesse

« Pierre Fabien & Cie » Dans ce deuxième épisode, on apprend que les parents de Pierre envisagent un déménagement à la campagne.

Son meilleur ami, Georges, lui donne des sœurs froides.

Ce deuxième épisode nous promène à travers de merveilleux décors: galerie de jouets, les plus belles salles du Musée de l'Armée, le quartier industriel d'une grande ville.

- 18.35 Stripy
- 18.45 Tour de France cycliste
- 18.55 Cachecam
- 19.30 Un jour d'été
- 19.50 Cachecam
- 20.00 Téléjournal

20.20 Comment voler un million de dollars

film de William Wyler avec Peter O'Toole et Audrey Hepburn

22.20 Ils ont fait Hollywood

Entretien avec William Wyler



William Wyler et son fidèle compagnon dans sa villa de Beverly Hills. (Photo TVR)

- 22.55 Téléjournal

FRANCE 1

- 11.15 Réponse à tout
- 11.30 Avant-midi première
- 12.00 T F 1 actualités
- 12.35 Les visiteurs du mercredi
- 16.50 Sur deux roues
- 17.00 TF quatre
- 17.25 Pour petits et grands
- 17.55 Anne jour après jour (3)
- 18.10 Minutes pour les femmes
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Tour de France cycliste
- 19.00 T F 1 actualités

19.35 L'homme au petit chien

d'après Georges Simenon réalisé par Jean-Marie Degèves
21.05 Emission médicale
22.10 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 11.00 Tour de France cycliste
- 11.30 Quoi de neuf
- 11.45 Antenne 2 première
- 12.25 Tom et Jerry
- 12.35 Tang (8)
- 13.00 Aujourd'hui Madame Les lauréats du Conservatoire accueillis par Claude Winter, Yvette Chauviré, Bruno Rigutto et Jacques Jansen

14.00 Super Jaimie

9. Les griffes Susan Victor rend visite à la classe de Jaimie Sommers, en compagnie d'un lion qu'elle a sauvé et apprivoisé avec l'aide de Katie, une des élèves de Jaimie.

Au ranch de Susan, le lion flâne en toute liberté, ce qui inquiète fortement les voisins. Lorsque Jaimie et Katie acceptent de garder le ranch pendant un week-end, elles doivent faire front à deux fermiers dont l'un, armé, prétend que le lion a décimé son bétail...

- 15.00 Tennis à Wimbledon Tour de France cycliste
- 17.00 Récrit Antenne 2
- 17.30 C'est la vie
- 17.55 Chiffres et lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Les trois caméras
- 19.00 Antenne 2 Journal

19.35 Le jour se lève

film de Marcel Carné (1929) avec Jean Gabin et Arletty (Chefs-d'œuvre du cinéma français)



Jean Gabin et Arletty dans ce film célèbre de Marcel Carné, un document à revoir encore et encore... (Photo Antenne 2)

- 21.20 Salle des fêtes
- 22.10 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 17.30 FR 3 jeunesse
- 17.55 Tribune libre
- 18.10 Soir 3 première
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 Télévision régionale
- 18.55 Aventures de Tintin
- 19.00 Les jeux à Strasbourg

19.30 (N) Mon fils est innocent

film de Mark Robson (1956) avec Glenn Ford et Dorothy Mc Guire
« Un avocat se sert de son stagiaire pour servir des objectifs personnels »



Dorothy Mc Guire, Arthur Kennedy et Glenn Ford dans ce film de Robson. (Photo FR 3)

- 21.10 FR 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 14.00 Tennis da Wimbledon Torneo internazionale
- 15.00 Tour de France (TV svizzera francese)
- 18.10 Pierrot
- 18.15 Nato nero (1) di Francesco Canova
- 18.25 Itinerari ticinesi
- 18.30 Capuccetto a pòls - L'ululato nel pozzo
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Vita da sub - I pericoli dell'Apnea
- 19.40 Incontri
- 20.10 Il regionale
- 20.30 Telegiornale

20.45 Una storia dei treni

21.40 La terra dei Firbeck
22.50 Tour de France
23.00 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

- 14.00 Tennis à Wimbledon voir TV suisse italienne
- 16.45 Machmit-magazin!
- 17.30 Tour de France
- 18.00 A travers la contrée glaciaire du Karakorum
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.00 Les immortelles méthodes de F. J. Wanninger
- 19.35 Hucky et ses amis
- 20.00 Téléjournal

20.20 Un homme pour tous les cas

21.20 Etres humains - technique - science
22.05 Téléjournal
22.20 Tennis à Wimbledon

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Tagesschau, 16.15 Zwei Herren im Dreiviertelack, 17.00 Q + Q (2), 17.50 Tagesschau, 18.00 Abendschau, 18.25 Ikebana - Zeremonie, 18.30 Der 7. Kontinent; Faszination im Dämmerlicht, 19.00 Sandmännchen, 19.10 Hotel zur « Schönen Marianne », Das Fidelekind, 19.45 Abendschau, 20.00 Tagesschau, 20.15 Theodor Chindler (8), 21.25 Bestandesaufnahme: Verlassene Vision, 10 Jahre sozialliberale Koalition, 22.30 Tagesthemem.

ALLEMAGNE 2

- 16.15 Trickbonbons; Mit Schobert und Black, 16.30 Neues aus Uhlenbusch (13); Ein Fest fällt aus, 17.00 Heute, 17.10 Flambarde - Der Jahrestag, 17.35 Die Drehscheibe, 18.20 Früh übt sich... Maria Hellwig präsentiert Meister und solche, die es werden wollen, 19.00 Heute, 19.30 Alles Gute, Köhler (2); Arbeit gibt's immer, 20.15 ZDF-Magazin: Themen der Zeit, 21.00 Heute-Journal, 21.20 Van der Valk Gift (Kriminalfilm), 22.05 Sieh mal am Achtung: Kamera 122.10 Treffpunkt Ue-Wagen 4 im St-Elisabeth-Verein Marburg, 22.40 Blitzlicht, Fernsehspiel von A. Rivemale, 0.15 Heute.

AUTRICHE 1

- 10.30 Liebe, Brot und 1000 Küsse Föhnlich bewegte Liebesgeschichte (Italien, 1955), 17.00 Der neugierige Elefant aufführung der Puppenbühne W. Kindler, 17.25 Die Sendung mit der Maus, 17.55 Bethupferl, 18.00 Väter der Klamotte; Konzert mit Knüppel und Besen, 18.25 ORF heute, 18.30 Wir, Familienprogramm, 18.45 Belangsendung der Oe VP, 19.00 Oesterreichbild, 19.30 Zeit im Bild mit Kultur und Sport, 20.00 Du hast mir doch'n Baby versprochen; Lustspiel um ein Ehepaar mit sechs Kindern, 21.45 Nachrichten und Sport.

Comment voler un million de dollars

Suisse romande: 20 h 20



Deux acteurs célèbres qui ont trouvé le « truc » pour effectuer un bon petit hold-up. (Photo TVR)

A l'occasion du deuxième entretien de William Wyler avec Roger Gilloz, la Télévision romande diffuse une comédie américaine de ce réalisateur, qui fut tournée à Paris. Audrey Hepburn et Peter O'Toole en sont les interprètes principaux, entourés de nombreux acteurs français, comme Charles Boyer, Fernand Grévy, Marcel Dalio, Moustache, Jacques Marin, etc. Le thème de ce film, tourné en 1965, est déjà des plus explicites de par son titre: il s'agit pour un « gentleman-cambrioleur », de voler, à la demande de la fille d'un faussaire, une « Vénus de Benvenuto Cellini », fabriquée par son père... et confiée à un musée.

Ainsi débute le film Charles Bonnet, collectionneur d'art réputé, vient de se séparer - pour une grosse somme - d'une œuvre de Cézanne. Il est le seul à savoir, avec sa fille Nicole, que le tableau est un faux. La fameuse collection a été dispersée depuis longtemps et Bonnet, génial imitateur, fabrique des « toiles de maître » qu'il vend pour assurer ses fins de mois. Nicole a horreur de ce trafic, mais elle aime son père et ne veut pas qu'il ait des ennuis.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf. toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), et à 12.30 et 23.55. 6.00 Le journal du matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.58 Minute océanique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.14 Chronique routière. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de la navigation. 8.58 Minute océanique. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Informations + Appels urgents. 12.05 La cavale, avec à: 12.30 Le journal de midi et Edition principale. 14.05 La radio buissonnière, avec à: 16.05 Feuilleton: Ces chers petits (18) de Randal Lemoine. 16.15 La cavale. 16.18 Inter-régions-contact, avec à: 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.05 Couleur d'un jour. 20.05 Sous les pavés, la plage. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Connaissances, avec à: 9.05 La pauvreté, richesse des peuples. 9.30 Enfance qui pleure. 10.00 Radioscopie. 11.00 (S) Polyvalence de la musique. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 (S) Hot line, avec à: 17.00 Rock line. 18.00 Jazz live. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Les Concerts de Genève: Orchestre de la Suisse romande, direction: Jean-Marie Auberson; Martin Humpert; Wolfgang Sawallisch. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf.: 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Top class classics. 20.30 Prisme: Thèmes de ce temps. 21.30 Musique légère. 22.05-24.00 Music-box.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Salade de carottes
- Filets de merlan
- Pommes de terre vapeur
- Tarte aux cerises noires

Tarte aux cerises noires

200 g de farine, 50 g de sucre, 3 pincées de sel, 1 œuf entier 80 g de beurre, 300 g de sucre, 1 kg de cerises noires, 300 g de sucre, 1 pincée de cannelle, 2 cuillères de crème douce, 1 cuillerée à soupe rase de sucre.

Disposez la farine en puits, mettez-y le sel, le sucre, l'œuf entier et 2 cuillères à soupe d'eau environ. Mélangez au reste. Unifiez la pâte en l'écrasant sur la table, vivement et laissez-la reposer au moins 1 heure au frais. Elle doit être ferme mais souple.

Pendant ce temps, faites cuire les cerises pendant 5 min avec 300 g de sucre, en ayant pris soin de les dénaturer (avec noyaux, c'est meilleur, mais c'est moins facile à manger, à vous de choisir!). Egouttez-les bien et rangez-les sur la pâte lorsque vous en aurez foncé le moule et faites-les cuire à four vif jusqu'à ce que la pâte vous semble cuite (15 à 20 min).

Faites réduire le jus de cuisson des cerises pour l'obtenir un peu épais. A la sortie du four, recouvrez la tarte de ce sirop. Laissez alors refroidir. Au moment de servir, mélangez la cuillerée de sucre indiquée avec la cannelle, puis la crème fraîche, travaillez jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Nappez la surface de la tarte avec la crème et servez.

Le conseil du chef

Quelques conseils pour bien stériliser - En remplissant les bocaux, tassez bien les fruits et légumes jusqu'en haut si vous les faites au naturel (sans trop les écraser). Si vous mettez du sirop ou de l'eau salée arrosez-les à deux centimètres du bord. - Fermez soigneusement les bocaux avec des joints de caoutchouc. - Recouvrez-les d'eau bouillie à 2 ou 3 cm au-dessus des couvercles, respectez les temps prévus à partir de l'ébullition. - Sortez les bocaux du bain sans les laisser refroidir dedans, mais couvrez-les d'un linge propre pour éviter le choc thermique et la lumière. Ne les placez pas sur une surface carrelée ou froide. - Le bocal doit résister à l'ouverture après refroidissement. Si ce n'est pas le cas, consommez-le au plus vite.

Gymnastique

Entraînez-vous au crawl - Mouvement des bras: Debout, jambes réunies, la tête droite, lever alternativement un coude le plus haut possible à l'aide des épaules uniquement. L'avant-bras et la main doivent demeurer souples. Le coude doit marquer un cercle, la main étant plus basse que celui-ci. - Sur le ventre, mains appuyées au sol, la tête relevée, exécuter de petits battements de jambes alternativement en partant de la hanche. Les jambes doivent demeurer bien tendues, les pointes des pieds légèrement tournées vers l'intérieur. les chevilles souples. Exécuter ces mouvements le plus longtemps possible.

CARNET DU JOUR

de Neuchâtel et Littoral en page 5

A méditer

Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme. Mathurin REGNIER

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront très réservés et menteurs. Ils demeureront longtemps chétifs et malingres.

BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: Vous devez faire face à des tracasseries de supérieurs et ne trouvez aucune aide chez vos collègues. Amour: Les amoureux prendront de grandes décisions. Les cœurs solitaires rencontreront l'âme sœur. Santé: Des influences se feront particulièrement sentir sur votre santé. Pas d'étourderies!

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Vos petits soucis seront sans grande importance et vous les surmonterez. Amour: Ne vous réjetez pas sur vous-mêmes. Acceptez les invitations où vous avez la possibilité de faire des rencontres. Santé: Surveillez-vous. Vous avez tendance en effet à compenser vos humeurs mélancoliques.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Activité, élan, le travail sera pour vous, un jeu d'enfant et la réussite sera assurée. Amour: Très mouvementée, votre vie sentimentale, mais pas toujours harmonieuse. Santé: Rien à craindre. Tout au plus aurez-vous tendance à prendre du poids.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: Votre situation matérielle s'améliorera, ce n'est pas une raison pour jeter votre argent par les fenêtres. Amour: Regain de chaleur, regain de bonheur... Nouvelles rencontres en vue.

Santé: A ménager. Reposez-vous davantage et évitez tout excès. Prudence au volant.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Les petites questions quotidiennes et d'ordre pratique seront rapidement réglées. Amour: Vous aurez l'occasion de faire des rencontres qui vous enthousiasmeront et vous serez plus entreprenants. Santé: Votre bien-être dépend en grande partie de vous. Menez une vie régulière.

VERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Vous serez un peu trop expéditif, soignez quand même les détails. Amour: Entourez l'être cher d'attentions, soyez conciliant, ne vous créez pas trop de problèmes. Santé: Vous vous sentirez en excellente forme. Mais les excès et une vie désordonnée seraient nocifs.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail: Faites preuve d'application, mais ne vous laissez pas submerger. Amour: Rapports affectifs plenus de promesses. Ne les compliquez pas. Santé: Rien à craindre dans ce domaine. Faites un peu de sport. Ne vous fatiguez pas.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Faites preuve d'application pour tirer profit des avantages promis. Amour: Vous n'avez rien à craindre: vos liens sont solides. Faites des concessions. Santé: N'abusez pas de

vos forces, elles ne sont pas inépuisables. Couchez-vous plus tôt.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail: Si pénible que soit le chemin, il mène droit au but. Mais il exige application et diplomatie. Amour: Nouveautés intéressantes, imprévus heureux. Ne vous créez pas de problèmes. Santé: Fatigue, nervosité, irritabilité. Organisez-vous bien, assurez-vous des heures de détente.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail: Ne vous surmenez pas, tout sera fait à temps et à l'heure. Bon accord général. Amour: Evitez toute discussion d'ordre sentimental. Vous n'avez aucune raison d'être insatisfait. Santé: Ne vous agitez pas trop. Essayez de vous détendre.

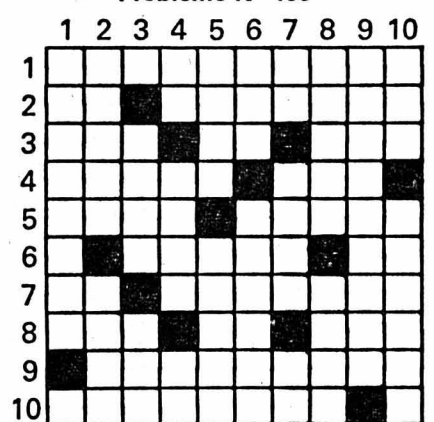
VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail: Ne vous agitez pas, si vous avez le sentiment que votre situation n'avance pas. Amour: Elan, entraînement, charme et prestige accrus... Vous allez faire des ravages dans les cœurs. Santé: Astreignez-vous à une certaine sobriété si vous voulez être en pleine forme.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail: Vous aurez beaucoup à faire et tout n'ira pas toujours selon vos souhaits. Amour: Amours un peu tourmentés, nouvelles connaissances valables. Santé: Vous émergez d'un moment de grande lassitude et de dépression.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: MUNCH

Problème N° 153



HORIZONTALEMENT

- 1. Sourde. 2. Préfixe. Donner une légère couleur. 3. Cuve ou réservoir de liquide. Adverbe. Elle a fait qu'on nos ancêtres. 4. Pie. Noir, c'est le sarrasin. 5. Donne naissance à un glacier. Garde. 6. Sentiment de convoitise. Expression admirative. 7. Symbole. Violente tempête qui se déplace en tourbillons. 8. Situé. Pronom. Arrivés à l'existence. 9. Mesquinerie. 10. Abondance.

VERTICALEMENT

- 1. Pied-à-terre, en Provence. 2. Proverbe. Mot du langage des enfants. 3. Qui présente un renforcement. Qui n'a pas de sensibilité. 4. Conjonction. Partie du dollar. Symbole. 5. Roman de Chateaubriand. Proférée avec violence. 6. Ne reconnaît pas. Petits traits. 7. Pronom. Marque l'approbation. Dans des titres. 8. Qui rend service. Petite baie. 9. Morceaux de musique. 10. Epoque. Il tua le Minotaure.

Solution du N° 152

- HORIZONTALEMENT: 1. Varicelles. - 2. Epirote. Np. - 3. Ria. Ma. Ino. - 4. Domitien. - 5. Io. Ruer. MT. - 6. Etage. Aria. - 7. Rage. Nie. - 8. Gè. Sonnée. - 9. Rendement. - 10. Estime. Eau.
- VERTICALEMENT: 1. Verdier. Ré. - 2. Api. Otages. - 3. Riad. Agent. - 4. Ir. Orge. Di. - 5. Commue. Sem. - 6. Etaie. Nome. - 7. Le. Traine. - 8. Il. Renne. - 9. Ennemi. Eta. - 10. Spontané.

Le nouveau Nikon EM

La façon la plus simple de se rallier à Nikon



Fr. 595.-*

Nikon

Chez votre marchand photographe

*Boîtier avec 50 mm f/1.8 E

31667-A

AVIS À NOS ABONNÉS PARTANT EN VACANCES

Nous rappelons à nos fidèles abonnés qu'ils ont la possibilité de faire suivre leur journal pendant la durée de leurs vacances:

Coût:

Suisse gratuit Cette réglementation est valable jusqu'au 30 septembre 1979 seulement.
Espagne Grande-Bretagne Pays de l'Est Fr. —.80 par jour de supplément pour frais de port.

Autres pays d'Europe: Fr. —.50 par jour de supplément pour frais de port.

Ces frais de port, **expédition par voie de surface, sont payables d'avance à notre réception.** Nous regrettons toutefois de ne pouvoir assumer la responsabilité de l'arrivée ponctuelle de notre journal hors des frontières suisses.

Nos abonnés ont aussi la possibilité de faire suspendre la distribution du journal pour une période déterminée, mais de **6 jours au minimum.**

Nous bonifions toutes les suspensions d'abonnement supérieures à un mois. Ces bonifications sont déduites sur le prochain bordereau de paiement.

D'avance nous les remercions de bien vouloir effectuer leurs changements d'adresse 6 jours ouvrables avant leur départ.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL service des abonnements



Offre extraordinaire

TASSO

Haute qualité - bas prix!

L'incomparable tapis mur à mur

TASSO

en 5 merveilleuses couleurs: quartz - beige - berbère - jaune or - cognac. 100% nylon, et dos en mousse compacte au **prix incroyable de Fr. 12.90 le m².**

Où préférez-vous un tapis à dessins?

Par exemple:

Bouclé BRITTON	4 col. Fr. 18.— le m ²
Bouclé OPAL	3 col. Fr. 19.— le m ²
Bouclé ROBUSTA	5 col. Fr. 20.— le m ²

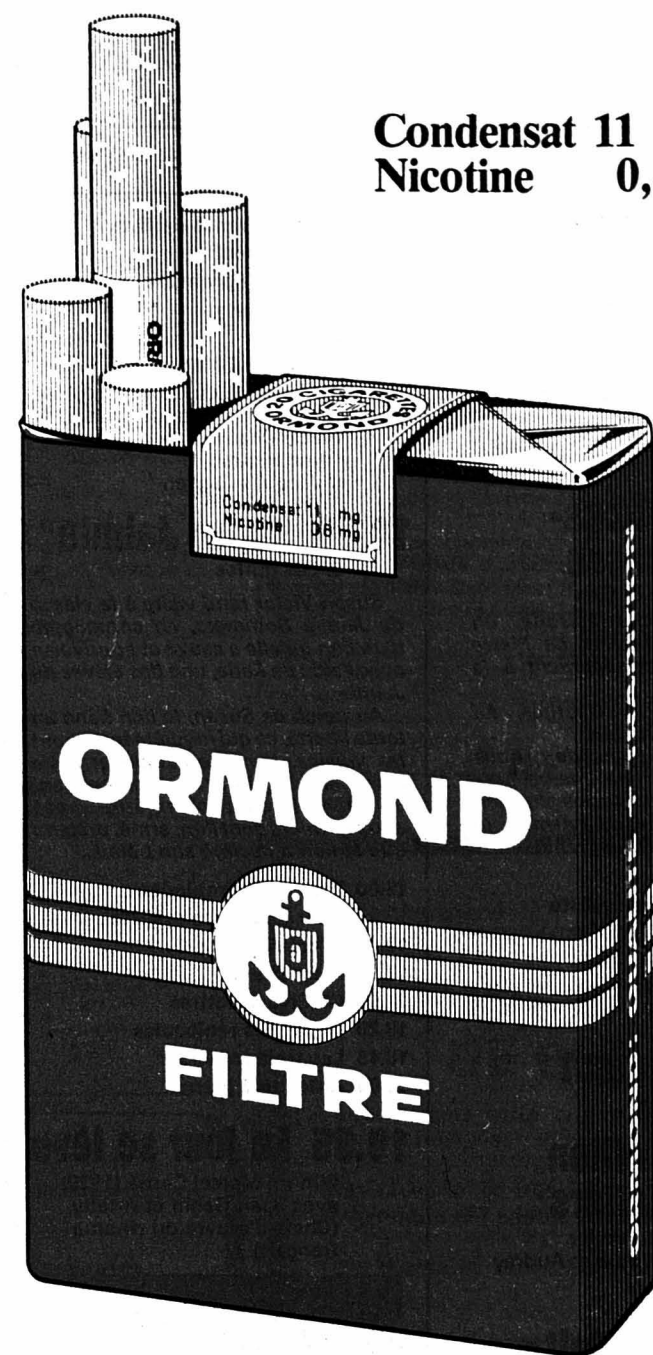
directement du rouleau et à l'emporter.

35100-A

mini
HASSLER **prix**

6, place d'Armes, Neuchâtel
Tél. 038-25 21 21

Visitez notre magasin principal
12, rue Saint Honoré



Condensat 11 mg
Nicotine 0,8mg

ORMOND

FILTRE

fr. 1.60

Goût Maryland
équilibre parfait du mélange

27375-A

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

35030-A

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Voyages Christinat
FONTAINEMELON
Tél. 038/533286
Excursions - Sociétés - Nocas

VACANCES HORLOGÈRES 1979

Dimanche 8 juillet
Grindelwald - Chutes du Trummelbach
Dép. Val-de-Ruz 7 h 45. Port NE 8 h 30
Prix Fr. 36.— AVS Fr. 29.—

Mardi 10 juillet
Saint-Ursanne - Les Rangiers
4 heures compris.
Dép. Val-de-Ruz 12 h 45. Port NE 13 h 30.
Prix Fr. 32.— AVS Fr. 27.—

Jeudi 12 juillet
Mauborget - Le Soliat
Dép. Val-de-Ruz 12 h 45. Port NE 13 h 30
Prix Fr. 23.— AVS Fr. 18.50

Vendredi et samedi 13 et 14 juillet
deux jours
Ile de Mainau
Dép. Val-de-Ruz 7 h 45. Port NE 8 h 30
Prix tout compris Fr. 180.—

Dimanche 15 juillet
Lac Champex
Dép. Val-de-Ruz 7 h 30. Port NE 8 h 15
Prix Fr. 40.— AVS Fr. 32.—

Mercredi 18 juillet
Tour du Léman - Yvoire
Dép. Val-de-Ruz 7 h 30. Port NE 8 h 15
Prix Fr. 38.— AVS Fr. 30.—
Carte d'identité

Vendredi 20 juillet
Course d'après-midi
4 heures compris
Dép. Val-de-Ruz 12 h 45. Port NE 13 h 30
Prix Fr. 30.— AVS Fr. 25.—

Dimanche 22 juillet
Riquewihr (Alsace)
Dép. Val-de-Ruz 6 h 30. Port NE 7 h 15
Prix Fr. 41.— AVS Fr. 33.—
Carte d'identité

Mardi 24 juillet
Le Lac Bleu
4 heures compris
Dép. Val-de-Ruz 12 h 45. Port NE 13 h 30
Prix Fr. 38.— AVS Fr. 32.—

Jeudi 26 juillet
Lac d'Annecy
Dép. Val-de-Ruz 7 h 30. Port NE 8 h 15
Prix Fr. 37.— AVS Fr. 29.—
Carte d'identité

Dimanche 29 juillet
Evolène - Les Haudères
Dép. Val-de-Ruz 7 h 30. Port NE 8 h 15
Prix Fr. 42.— AVS Fr. 34.—

Mercredi 1^{er} août
Traditionnelle course
avec souper, accordéoniste, et feux d'artifices.
Dép. Val-de-Ruz 13 h 30. Port NE 14 h 15
Prix Fr. 39.— AVS Fr. 34.—

Renseignements et inscriptions:
Agence de Voyages Christinat à Fontainemelon
Tél. (038) 53 32 86 35151-A

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.



Si vous choisissez bien vos vitesses, vous ménagez le moteur, l'environnement et économisez de l'essence.

En poussant des pointes, en emballant votre moteur, en accélérant en trombe, en démarrant sur les chapeaux de roue, en freinant brutalement, vous pouvez augmenter jusqu'à 50 pour cent votre consommation d'essence et abrégier du même coup la vie de votre voiture. Sans compter qu'une conduite pareille nuit à l'environnement. Aussi un célèbre coureur automobile a-t-il raison de donner ce conseil: «Conduisez comme si vous vouliez rapporter plein à la maison un bidon de lait ouvert, placé dans le coffre de votre voiture». En d'autres termes, ne conduisez pas qu'avec les pieds et les mains, mais aussi avec la tête, c'est payant. Pour votre moteur, votre environnement et votre portefeuille.

D'où la devise:

Mieux rouler pour économiser. Shell



31697-A

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

INFORMATIONS SUISSES

Une importante décision du Bundestag: pas de prescription pour les crimes de guerre

BONN(AP). — Après plusieurs mois d'intenses débats, les députés ouest-allemands se sont prononcés mardi pour la suppression du statut de prescription des criminels de guerre nazis qui pourront ainsi être poursuivis jusqu'à la tombe.

Un nouveau vote devait intervenir dans la soirée de mardi après une troisième lecture. Mais, il apparaît d'ores et déjà qu'il ne changera rien au résultat final et que l'un des débats les plus longs et pénibles que l'Allemagne fédérale a connus depuis la guerre est clos.

C'est en seconde lecture que 253 députés ouest-allemands se sont prononcés pour la suppression du statut de prescription, tandis que 228 autres députés votaient contre, manifestant ainsi leur volonté de voir les criminels de guerre nazis non encore poursuivis échapper aux poursuites après le 31 décembre 1979.

Auparavant, les députés du Bundestag avaient rejeté, par 460 voix contre 21 et une abstention, une proposition de l'ex-ministre de l'intérieur Werner Maihofer (libéral) tendant à amender le statut de prescription.

Cette proposition établissait une distinction entre meurtres «normaux» et crimes de guerre ou génocide. Seuls, ces derniers crimes auraient été imprescriptibles.

Le débat était si vif en Allemagne que les quatre grands partis avaient laissé à leurs députés la liberté de vote. Le chancelier Schmidt s'était, pour sa part, déclaré favorable au maintien des poursuites contre les criminels nazis. Mais, il n'avait pas voulu engager son gouvernement sur cette question.

Défendant le statut de prescription, M. Mertes, expert en matière de défense de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a engagé les députés à ne pas tenir compte de l'opinion publique internationale.

«Nous ne pouvons pas nous incliner devant l'ignorance du public américain», a dit M. Mertes en soulignant que des statuts similaires existent dans d'autres pays d'Europe.

Un casque anti-Skylab est mis en vente en Amérique

WASHINGTON (AP-AFP). — Après les Tee-shirts, les assurances spéciales... le casque anti-skylab fait son entrée sur le marché américain des gadgets.

Une société américaine vient en effet de lancer un casque en plastique rappelant vaguement ceux portés par les explorateurs spatiaux des films de science-fiction, ou par l'armée allemande jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

Tout le monde doit l'avoir pour se protéger contre le «crash de 1979», affirme la publicité. A la pointe du casque, un dispositif d'alerte avertit de la retombée d'un débris de Skylab 0,00193 nanosecondes (une nanoseconde est un milliardième de seconde) à l'avance.

Par ailleurs la direction de l'aviation civile envisage, le cas échéant, d'interrompre brièvement tous les vols dans l'espace aérien grec le jour de la rentrée de la station orbitale américaine «Skylab» dans l'atmosphère terrestre.

La Grèce est un des quatre pays dans l'espace aérien desquels, d'après la NASA des débris de «Skylab» pourraient retomber au cours de la deuxième semaine de juillet. Les autres pays sont l'Espagne, l'Italie et la Suisse.

DÉJÀ!

Pour leur part, des centaines d'habitants de Sydney ont observé, mardi, un objet laissant une trace lumineuse dans le ciel et beaucoup ont cru que c'était la cabine orbitale américaine «Skylab» qui retombait sur Terre.

La tour de contrôle de l'aérodrome de Sydney, l'observatoire de Sydney et de nombreux journaux ont été submergés de coups de téléphone faisant état d'une explosion de couleur jaune-orange brillante, alors que l'objet traversait le firmament.

Réactions diverses après le verdict de Chiasso

ZURICH (ATS). — A l'annonce du verdict du procès de Chiasso, le Crédit suisse a publié le communiqué suivant: Avec le verdict prononcé dans le «procès de Chiasso» s'achève l'aspect le plus important de cette affaire au plan du droit pénal.

Après deux années d'instruction pénale, le procureur a, dans son réquisitoire, expressément confirmé les conclusions de la commission spéciale du conseil d'administration du Crédit suisse qui avait été mise sur pied au printemps 1977.

Au terme d'un examen détaillé des faits, la procédure engagée par la justice tessinoise n'a apporté aucun élément nouveau.

Quant à la banque, elle a tiré les conséquences qui s'imposaient au printemps 1977 déjà et en a fait part aux actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1977.

Le «procès de Chiasso» n'était dirigé ni contre les banques exerçant leurs activités en Suisse ou leurs collaborateurs, ni contre la place financière tessinoise.

Peu après que les événements de Chiasso eurent été rendus publics, les banquiers suisses ont pris des mesures efficaces pour éviter que des faits de ce genre ne se reproduisent, a indiqué un porte-parole de l'association suisse des banquiers. L'association se refuse cependant à commenter une procédure judiciaire ordinaire ou un jugement avant que les considérants écrits ne soient connus.

Le porte-parole a rappelé les directives introduites sur les fiduciaires, les cautions et les révisions internes. En outre, en relation avec l'affaire de Chiasso, les banques et la Banque nationale ont conclu un code de bonne conduite. Le porte-parole a regretté que des propos tenus par les parties lors du procès ont été présentés comme des attaques globales contre le système bancaire et économique de la Suisse.

Pour sa part, le parti socialiste suisse (PSS) s'est déclaré mardi soir «profondément déçu» que le tribunal de Chiasso n'ait même pas confirmé les peines requises par le procureur contre les accusés de l'affaire Texon. Le verdict pour le PSS, signifie une fois de plus qu'une véritable justice de classe règne en matière de criminalité économique, selon la devise: «Eparignons les gros, les petits payeront».

Le fait que le procès ait épargné le siège principal du Crédit suisse n'a pas permis de démasquer pleinement le système de la

place financière suisse et ses possibilités d'échapper au fisc par l'intermédiaire des sociétés-boîtes à lettres du Liechtenstein, poursuit le PSS. Celui-ci constate en outre que le fait que la «construction Texon» servait uniquement à dissimuler des capitaux en fuite aux yeux du fisc des pays d'origine n'a pas été sanctionné à Chiasso. L'aide apportée par la Suisse aux fraudeurs étrangers n'a guère été discutée au cours du procès. L'initiative sur les banques, conclut le PSS, est à ce jour le seul moyen de remédier à cette situation juridique insatisfaisante.

Texon: le verdict est tombé

Outre les peines et les amendes, les condamnés devront payer les frais et les émoluments du procès, qui s'élèvent au total à 250.000 francs. Ils peuvent faire appel du jugement dans un délai de dix jours.

L'accusé Alessandro Villa, qui n'a pu assister au procès pour raisons de

santé, a été jugé par contumace. La peine de réclusion prononcée contre les deux principaux accusés sera réduite de deux ans à cause de la détention préventive déjà subie. Comme ils doivent purger au moins les deux tiers de la peine restante, ils peuvent espérer être remis en liberté dans dix mois environ.

Licenciement du directeur de l'Institut Duttweiler

ZURICH (ATS). — M. Hans A. Pestalozzi, directeur de l'Institut Gottlieb Duttweiler à Rueschlikon (ZH), a été démis de ses fonctions pour le 30 septembre prochain. Cette décision a été prise mardi par l'unanimité par le conseil de la fondation «Le Pré vert», qui la motive par des divergences pratiques et une perte de confiance mutuelle. Mais pour M. Pestalozzi, ce sont ses jugements critiques envers la société actuelle, exprimés publiquement à plusieurs reprises, qui sont à l'origine de son licenciement.

Dans un communiqué, le comité de la fondation, qui préside le conseiller national Rudolf Suter (ind/ZH), explique sa décision par des raisons pratiques et personnelles, notamment des divergences concernant l'interprétation des buts de la fondation ainsi qu'une perte de

confiance entre Pestalozzi et le Conseil de fondation. Il ajoute qu'il a également suivi une recommandation de la fondation Gottlieb et Adèle Duttweiler, chargée de veiller au respect du patrimoine spirituel.

Pour sa part, M. Pestalozzi estime que ce ne sont ni ses activités à l'Institut ni celles de ce dernier qui sont à l'origine de sa destitution, mais bien les conférences qu'il a prononcées depuis un an et demi devant des étudiants ou des enseignants. Il y avait formulé des critiques fondamentales envers la société et l'économie modernes, ce qui avait suscité de nombreuses réactions. Le conseil de fondation l'aurait placé devant l'alternative suivante: renoncer à ses conférences ou quitter la direction de l'Institut. Le conseiller national Suter a refusé de se prononcer sur ces déclarations.

Interview du ministre égyptien Boutros Ghali

Sinaï: «La Suisse pourrait jouer un rôle extrêmement positif...»

BERNE-ZURICH (ATS). — Dans le cas où les Nations unies sont incapables ou n'arrivent pas à jouer leur rôle qui est d'aider les Etats membres à trouver une solution à leurs problèmes de sécurité, l'Egypte a songé à plusieurs formules. L'une d'entre elles est la constitution d'un groupe de puissances neutres ou encore de puissances amies qui accepteraient de constituer une force internationale pour remplacer les Nations unies. Mais ceci est encore à l'étude, à l'état de projet. Le ministre égyptien des affaires étrangères espère toujours que les Nations unies pourront jouer leur rôle et nous n'avons noué aucun contact avec aucune des puissances intéressées.

interview accordée à la Télévision romande.

A la question de savoir si la Suisse pourrait faire partie du groupe des pays acceptant de constituer la force envisagée par l'Egypte, M. Ghali a répondu qu'il est d'intérêt que le but d'une pareille force est d'être tout à fait indépendante, sans l'influence d'une grande puissance, et surtout, de ne pas être alignée puisque l'Egypte est un pays non-aligné. Et il est certain que la Suisse, étant un Etat neutre, est à même de jouer un rôle extrêmement positif si une pareille force était constituée.

Toutefois, a ajouté le ministre égyptien, «nous n'avons pris contact avec aucun gouvernement puisque nous espérons toujours qu'avant le 24 juillet, le Conseil de sécurité renouvellera le mandat de la force des Nations unies dans le Sinaï».

Heure d'été: la Suisse ne pourra pas toujours se tenir à l'écart

BERNE (ATS). — Le problème de l'heure d'été se posera bientôt de nouveau à la Suisse. On peut en effet s'attendre à ce que tous les pays limitrophes décrètent l'heure d'été dès 1981. Si tel devait être le cas, la Suisse ne pourrait guère rester à l'écart, a-t-on indiqué au service des voyageurs des CFF.

Les responsables des horaires ferroviaires des pays européens ont tenu récemment une séance consacrée à cette question. Il a été dit à cette occasion que la RDA introduirait en 1981 l'heure d'été, après que la Tchécoslovaquie et la Hongrie se soient prononcées pour une telle mesure. La RFA suivrait, du fait notamment que Bonn attendait à cet égard une évolution de la situation à Berlin pour se prononcer. Il est en outre probable que l'Autriche s'alignerait sur la RFA, ainsi que tous les pays nordiques. La Suisse se trouverait alors complètement isolée en Europe. Les CFF ont informé les autorités fédérales de cette évolution des choses.

On a indiqué, au Palais fédéral, qu'il ne serait pas facile de revenir sur la question de l'heure d'été après le refus par le peuple de la loi réglementant l'heure en Suisse, lors de la votation populaire de mai 1978. On devrait donc présenter un nouveau projet de loi. Un des adversaires

de l'heure d'été, M. Albert Ruettimann, conseiller national démocrate chrétien et agriculteur argovien, a déclaré à l'ATS qu'il ne pensait pas qu'une entente pourrait se faire rapidement sur ce sujet en Europe. Mais si un tel consensus se réalisait tout de même, on pourrait «rediscuter» de la chose. Si l'on devait introduire l'heure d'été, la Suisse ne pouvant aller à contre-courant, l'agriculture de notre pays le déplorerait de toute façon.

La terre a tremblé hier soir

BERNE (ATS). — Deux secousses se sont produites hier soir à 22 h 15'13", ainsi que nous l'annoncions en première page de notre édition. Elles ont été ressenties dans une grande partie de la Suisse, notamment à Neuchâtel, Berne, Lausanne, Fribourg et dans le Jura.

L'Institut sismologique de Zurich, ainsi que l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel enregistraient cette nuit l'intensité des secousses.

QUEL ÉTÉ?

Soleil, ondées, orages, grêle et puis resoleil. Hiver curieux, printemps bizarre, été inégal si l'on en croit la vindicte populaire. On met en cause la bombe atomique, les avions à réaction, les engrais ou le chien du voisin. Et pourtant, il en est du temps comme de la Loterie Romande: ce qui compte vraiment, c'est la moyenne. Si cet été semble moins chaud que l'autre et que vous n'avez pas encore gagné à la Loterie, c'est normal: la prochaine sera la bonne. Il ne faut pas jeter l'éché ou la Loterie, car l'un revient une fois par an et l'autre une fois par mois. La preuve c'est que le prochain tirage de la Loterie aura lieu le 7 juillet et que le gros lot sera de 100.000 francs. Prenez vite des billets car vous pouvez toujours tenter au moins le gros lot!

CANTON DE BERNE

La vie sportive à La Neuveville

De notre correspondant: Les délégués de l'Association régionale de volleyball Jura-Seeland, réunis en assemblée générale annuelle à La Neuveville, ont pris la décision d'adhérer à l'Association jurassienne des sports. Celle-ci fut prise par 55 voix sans opposition et 12 abstentions. Il fut toutefois précisé que le délégué de l'ARJS à l'AJJS serait choisi parmi les clubs sis sur territoire du nouveau canton et qu'il serait membre du comité de l'ARJS. Il est d'autre part envisagé également l'adhésion à l'Association cantonale bernoise des sociétés de sports, par l'intermédiaire de l'association cantonale qui se déclare favorable à l'idée.

Les clubs de l'ARJS exerçant leurs activités dans le cadre de la région, l'adhésion à l'AJJS n'aura donc pas d'incidences du côté de leurs activités.

En outre l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice écoulé, bouclant favorablement, ainsi que le budget 1979/80 qui prévoit un léger excédent de recettes. Le comité aura la composition suivante: président: M. Jean-Claude Wyssbrod; vice-président: vacant; secrétaires: M. Pierre Schnegg (français) et M. Vreny Biedermann (allemand); commission technique: MM. Yves Monnin et Raoul Voiron; presse française: M. Flavio Milanese; presse allemande: vacant; représentant de la commission des arbitres: M. Gilbert Frieden.

Enfin, le club de Malleray s'est déclaré d'accord pour organiser la prochaine assemblée générale des délégués.

Nouveau président de FD

(c) Ayant pris la succession de M. Fritz Hauri à titre intérimaire lorsque ce dernier a été nommé au poste de préfet du district de Moutier, M. Marc-André Houmard vient d'être appelé à la présidence du mouvement antiséparatiste Force démocratique par le comité central. L'une des deux vice-présidences du mouvement a été attribuée à M. Georges Girardin (UDC), de Court.

Bonne nouvelle pour les communes du district de Moutier

(c) Bonne nouvelle pour les communes du district de Moutier. L'assemblée des délégués de l'hôpital de district, réunie mercredi, a décidé de ristourner aux communes un montant de 1,4 million de francs. En effet, le coût de la construction du nouveau centre hospitalier s'est élevé à 40.301.000 fr. et les communes avaient été sollicitées pour 19.140.000 fr., de sorte qu'après la répartition des différentes subventions et participations, il s'avère que les communes ont versé un excédent qui leur sera rétrocédé.

En outre, de l'étude des comptes 1978, il ressort un déficit de 1.842.000 fr. pour l'exploitation du centre.

PRÊLES

Bravo, M. Neuenschwander!

(c) M. Christian Neuenschwander, agriculteur de son état et alerte septuagénaire, s'en est allé à Bienne, vendredi 8 juin, en toute modestie et au moyen de son cyclo-moteur, alors que la fête au village battait son plein. Enthousiasmé comme spectateur à la marche des 100 km de Bienne, en 1978, M. Neuenschwander décida tout bonnement d'y participer en 1979.

Après une dure journée de labeur sur son domaine de 20 ha, M. Neuenschwander attendait, comme les 4000 autres concurrents, le départ à Boujean, fixé à 22 h, avec comme assistance et victuaille... un simple sandwich que sa femme lui avait confectionné!

M. Neuenschwander disputa la course pratiquement sans s'arrêter. Il réussit à boucler le trajet des 100 km en 17 h 51 min et obtint la 2053^{ème} place, laissant derrière lui ou à l'abandon, de nombreux et jeunes concurrents...

DERNIERE MINUTE

Encore un attentat à Madrid

MADRID (AFP/REUTER). — M. Gabriel Cisneros, député pour Madrid de l'Union du centre démocratique (UCD), le parti gouvernemental, a été victime d'un attentat hier soir à Madrid. Il a été hospitalisé dans un état grave, apprend-on de bonne source. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

VALAIS

Décès de M. Albert Biollaz

SION (ATS). — Hier, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Albert Biollaz, ancien président du Grand conseil valaisan. Natif de Saint-Pierre-de-Clages, en Valais, M. Biollaz fréquenta l'Ecole normale de Sion avant d'enseigner durant quelques années à Villars. En 1932, il a pris la direction du commerce de vins Albert Biollaz, à Saint-Pierre-de-Clages. Capitaine à l'armée, le défunt a été député au parlement valaisan de 1953 à 1969. A ce titre, il accéda, en mai 1967, à la plus haute charge du canton, comme président du Grand conseil.

FRIBOURG

Tribunal de la Sarine: deux affaires minables

De notre correspondant: Hier, le Tribunal criminel de la Sarine, présidé la première fois par M. P.-E. Esseiva, la seconde par M. P. Zappelli, a jugé deux prévenus, coupables de délits minables. Un homme de 42 ans, 15 fois condamné entre 1963 et 1973, a été condamné, cette fois, pour vol notamment, à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans. Par défaut, un autre accusé, coupable d'escroqueries et du crime de souteneur, a été condamné à 7 mois d'emprisonnement. Il peut demander le relief de ce jugement.

Dans les deux cas, la personnalité de l'accusé, le monde qu'il côtoyait étaient interlopes. Le premier, après s'être tenu peinar durant cinq ans, parce qu'il travaillait, se remit à voler pour subsister, dès qu'il fut contraint au chômage. Salons de coiffure, caves, cassettes de machines à laver furent écumés, ce printemps. Le second

La reine d'Angleterre en Suisse l'an prochain

BERNE (ATS). — La reine d'Angleterre Elisabeth II fera une visite officielle en Suisse au cours du printemps prochain, a annoncé mardi soir le Téléjournal de la TV Suisse. Le département fédéral des affaires étrangères a confirmé l'information. Il s'agira de la première visite en Suisse d'un souverain britannique.

Tragique imprudence

(c) Un accident, dû à une imprudence coupable, a eu pour théâtre mardi la localité de Reussbühl près de Lucerne. Un jeune homme de 20 ans, qui aurait dû commencer prochainement son école de recrues, a perdu la vie, une balle de carabine lui ayant arraché une partie de la tête. La victime avait demandé à deux camarades de travail de lui expliquer le maniement de l'arme. Faisant preuve d'imprudence, les deux ouvriers oublièrent de contrôler l'arme, sur quoi un coup partit, atteignant le malheureux. L'enquête de la police a prouvé que les deux ouvriers avaient, par hasard, échangé leur arme et avaient cru que le fusil, avec lequel ils avaient l'intention de faire leur démonstration, n'était plus chargé.

Thoune déclare la guerre aux poux

THOUNE (ATS). — La ville de Thoune a décidé de déclarer la guerre aux poux. Au cours d'une conférence de presse jeudi, la Municipalité a révélé qu'elle envisageait de mener une campagne systématique avec l'aide des instituteurs et des médecins des écoles. C'est récemment que les poux se sont fait remarquer dans différentes écoles, au grand désagrément des écoliers. Des circulaires ont donc été envoyées aux parents et des directives données au corps enseignant. Un instituteur qui remarquera un de ses élèves en train de se gratter la tête en classe devra en informer les parents tandis que l'écolier sera examiné par le médecin scolaire qui au besoin le dispensera des cours. On a tenu cependant à rassurer parents et instituteurs qu'il n'y avait aucune honte à se découvrir des poux. En effet un voyage dans des pays lointains suffit de nos jours pour que ce périculidèle trouve refuge dans la chevelure.

La consommation d'eau-de-vie augmente à nouveau en Suisse

LAUSANNE (ATS-CRIA). — Alors qu'elle avait régressé depuis le record absolu de 1973 (5,8 litres), se tenant même au-dessous de la barre des cinq litres par habitant entre 1975 et 1977, la consommation d'eau-de-vie a augmenté à nouveau en Suisse en 1978, atteignant 5 litres à quarante degrés, contre 4,7 litres en 1977. Il y a dix ans, on avait déjà enregistré un passage à la cote supérieure (4,75 litres en 1968 et 5,07 litres en 1969).

Firestone rejette un compromis

LIESTAL/PRAETELN (ATS). — Firestone Suisse SA a rejeté un compromis proposé par le président de l'office de conciliation du canton de Bâle-Campagne et qui prévoyait le versement de 4,9 millions de francs aux syndicats et travailleurs concernés. L'entreprise n'a pas fait de nouvelle proposition, si bien que l'affaire suivra son cours devant le tribunal. Dans un communiqué, la Fédération chrétienne du personnel de la chimie, du textile, de l'habillement et du papier et la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie ont déploré l'attitude négative de Firestone Suisse. La proposition de conciliation aurait apporté une amélioration de 75 % du plan social pour les employés de la fabrique de pneus de Pratteln fermée depuis l'été 1978.

GFM: déficit de 7,5 millions

De notre correspondant: Les comptes 1978 des GFM (Chemin de fer fribourgeois, autobus, etc.) bouclent avec un déficit de 7.491.208 fr. pour un volume de charges de 26,4 millions de francs. Ces comptes ont été approuvés à Bulle, le 2 juillet, où actionnaires et conseil d'administration étaient réunis. Le déficit a progressé, principalement à cause de l'augmentation des frais de personnel.

Le déficit des GFM est couvert par des contributions de la Confédération (62 %) et du canton (38 %). Considérant les dépenses provenant des ressources générales de l'Etat affectées aux transports privés, la part que les collectivités publiques réserve aux transports publics est raisonnable et se tient à une proportion d'un tiers des dépenses

du secteur routier. L'assemblée des actionnaires a entendu un rapport sur les conséquences fribourgeoises de la conception globale suisse des transports. Le conseil d'administration, présidé par le conseiller d'Etat Pierre Dreyer, a approuvé le plan d'action des GFM pour les années 1980-1990. Dans les innovations déjà signalées, les GFM ont l'intention de relier les villages les plus éloignés du canton à la ville de Fribourg en moins d'une heure. Le garage des autobus de Fribourg pourrait être combiné avec une gare routière, derrière la gare CFF vraisemblablement. L'assemblée a rendu hommage à M. Georges Dreyer, directeur des GFM durant 22 ans, décédé le 14 avril dernier. M. André Genoud venait de lui succéder.

Pour l'élection à la chancellerie outre-Rhin

L'heure de Strauss aurait-elle sonné?

BONN (AFP). — Déclaré à plusieurs reprises politiquement mort, Franz-Joseph Strauss (63 ans) a été désigné lundi soir candidat unique des deux partis de l'opposition conservatrice, la CDU et CSU, au plus haut poste politique de RFA, celui de chancelier. Au terme d'une dramatique séance-marathon, le groupe parlementaire fédéral CDU-CSU, réuni en session plénière, a désigné le « taureau bavarois » comme rival de l'actuel chancelier Helmut Schmidt (social-démocrate, SPD) pour les élections législatives de l'automne 1980; 135 parlementaires ont voté pour lui, contre 102 pour M. Ernest Albrecht (48 ans), ministre-président de Basse-Saxe.

Le « fossile de la politique ouest-allemande » — selon l'expression du directeur de la publication de l'hebdomadaire



Strauss. (Téléphoto AP)

« Spiegel » — celui qui a survécu au plus grand nombre de scandales depuis l'après-guerre, a une fois de plus déjoué tous les pronostics avec un coup de bluff exceptionnel.

Au lendemain de l'élection, triomphale pour la CDU, de M. Carstens à la présidence de la République (le 23 mai dernier), dans une déclaration qui fit l'effet d'une bombe, Franz-Joseph Strauss, président de l'aile bavaroise de la CDU, la CSU (Union chrétienne-sociale), s'était mis à « la disposition de l'opposition pour les élections de 1980 ». Ce cadeau empoisonné avait eu pour effet immédiat le retrait du candidat en titre, M. Kohl, président de la CDU.

Mais, dans le même temps, M. Kohl, dont la gestion des affaires du parti est de plus en plus controversée, a proposé et obtenu à l'unanimité du comité directeur de la CDU la désignation de M. Albrecht comme chef de file de l'Union chrétienne.

Très vite, la bataille devait tourner à l'avantage du plus résolu et du moins

scrupuleux, M. Strauss, retiré depuis 1978 dans son fief de Bavière, dont il est ministre-président.

C'est ainsi que l'un des hommes les plus brillants — et, en même temps, sans doute le plus controversé — de l'histoire politique ouest-allemande est une nouvelle fois ressurgi de ses cendres. Orateur sans égal, qui maîtrise à la perfection les dossiers économiques et ceux des relations internationales, ce surprenant ami de la Chine voit ainsi enfin se réaliser en partie sa prédiction: « L'esprit de Franz-Joseph Strauss planera toujours sur les eaux de Bonn ».

Le choix de l'opposition chrétienne-démocrate a surpris. En effet, les sondages accordaient 35% des suffrages à M. Albrecht, contre 31% seulement à M. Strauss, en cas d'élections législatives. Aussi, le chancelier Schmidt ne recueillerait que 51% des voix dans le cas d'un duel avec M. Albrecht, 58% en cas d'affrontement avec M. Strauss.

Il reste maintenant un peu plus d'un an à l'opposition pour panser ses blessures et combler son retard sur la coalition au pouvoir. Pour sa part, M. Strauss parie sur le chaos économique qui menace, selon lui, la RFA et joue dans cette bataille sa carte de « sauveur de la nation », rôle dont il s'est toujours cru investi.

Carter et la CEE face aux problèmes d'énergie

WASHINGTON (REUTER). — Le président Carter prononcera vendredi à 2 heures un discours télévisé sur le problème énergétique des Etats-Unis, a annoncé la Maison-Blanche. M. Carter analysera les causes de la crise énergétique et tracera les grandes lignes de l'action qu'il envisage de prendre, a déclaré M. Powell, secrétaire de presse de la Maison-Blanche. Le porte-parole de la Maison-Blanche a précisé que le chef de l'exécutif américain discutera avec ses compatriotes de la crise de l'énergie à court et à long terme.

une attitude commune sur le plafonnement des importations de pétrole jusqu'en 1985.

Enfin, M. Jenkins a déclaré que si l'augmentation de la production pétrolière séoudienne, annoncée par le cheik Yamani se traduit effectivement dans la réalité, elle sera la « bienvenue ».

SELON L'OCDE

Cependant, d'après l'OCDE (organisation pour la coopération et le développement économique) — la nouvelle hausse du pétrole brut, plus importante que prévue, va accélérer la crise économique et menacer encore plus les taux de croissance, déjà bien faibles.

« Les conséquences réelles des décisions des dernières semaines sur le prix du pétrole ne seront ressenties que l'année prochaine mais avec une situation très instable. Il est encore plus risqué de faire des prévisions solides ».

Le taux de croissance des Etats-Unis, qui influe fortement dans les moyennes calculées par l'OCDE, devrait stagner aux alentours d'un pour cent au deuxième trimestre de 1979, puis ne croître que très faiblement.

Les dernières hausses du brut, mis à part leurs conséquences dépressives, devraient augmenter d'un pour cent les taux d'inflation, accroître les rangs des chômeurs et détériorer davantage les balances des paiements des pays importateurs.

Le chômage au sein de l'OCDE touche actuellement 18 millions de personnes, soit environ 5,5% de la population active.

M. Powell s'est refusé à donner la moindre indication sur les mesures qui seront exposées par le président Carter, faisant toutefois part de sa conviction selon laquelle le Congrès se montrerait plus réceptif que par le passé à ces propositions.

L'an dernier, le Congrès avait en effet amendé le programme énergétique du président Carter.

Récemment, il avait rejeté des mesures à court terme pour faire face à la pénurie de pétrole.

De leur côté, les neuf pays de la CEE arrêteront, chacun, leurs objectifs chiffrés d'importation de pétrole jusqu'en 1985 en vue du Conseil européen de Dublin, à la fin novembre, a précisé à Bruxelles, M. Roy Jenkins, président de la commission européenne.

Rendant compte, au cours d'une conférence de presse, du sommet économique de Tokio, M. Jenkins a souligné que les Etats-Unis, le Japon et le Canada n'avaient adopté leur position finale à Tokio que parce que la CEE avait arrêté

Nixon rencontrerait le shah

MEXICO (AP). — L'ancien président Nixon rendrait visite au shah d'Iran à Cuernavaca, cette semaine, apprend-on dans les milieux de l'ambassade des Etats-Unis au Mexique.

« Il est exact que nous pensons qu'il vient, mais nous ignorons quand, a déclaré une personnalité qui a demandé à garder l'anonymat. Nous sommes prêts à l'aider dans la mesure du possible, mais rien ne nous a été demandé jusqu'à présent ».

« Selon toute vraisemblance, compte tenu de ce que nous savons, on peut s'attendre à ce que M. Nixon rende visite au shah à la fin de cette semaine ».

On sait que, venant des Bahamas, l'ex-souverain iranien est arrivé le 10 juin au Mexique, avec un visa touristique valable 90 jours.

Se nourrir, souci des habitants de Managua

MANAGUA (AP). — Les insurgés se sont emparés lundi d'une nouvelle garnison de la garde nationale, celle de Matagalpa, à 88 km au nord-est de la capitale. Cette garnison était assiégée depuis qu'ils ont pris le contrôle de la ville il y a près d'un mois.

D'autre part, le gouvernement avait affirmé avoir lancé une contre-attaque dans le but de reprendre Masaya, à 32 km au sud de Managua, mais des journalistes qui se sont rendus dans la région n'y ont observé qu'une activité militaire très réduite de la garde nationale.

Les insurgés qui ont évacué la partie est de la capitale au milieu de la semaine dernière se sont regroupés à Masaya au cours du week-end. Ils tiennent en outre une vingtaine d'autres villes.

Par ailleurs, dans la capitale, de nombreux hommes d'affaires et personnalités

politiques favorables au président Somoza ont envoyé des gardes du corps armés de mitraillettes à l'hôtel Intercontinental, voisin du « bunker » du chef de l'Etat, pour acheter des dollars en échange de cordobas, la monnaie nationale.

Dans l'hôtel, l'ambiance est à la morosité. En raison de la pénurie de vivres dans cette ville d'un demi-million d'habitants, les clients n'ont eu lundi soir pour le dîner qu'un morceau de pain et une portion de fromage, et du café et de l'eau pour toute boisson.

LA FAIM

Dans l'ensemble de Managua, la situation alimentaire est catastrophique. Envi-

ron 150.000 sinistrés errent à la recherche de la moindre nourriture. La plupart des magasins ont déjà été pillés. La Croix-Rouge a fait savoir qu'elle n'avait pratiquement plus de vivres.

Pendant ce temps, le parti libéral du général Somoza tente toujours de réunir suffisamment de députés pour que le parlement puisse tenir une session afin de discuter d'une hypothétique solution politique, mais d'après une source gouvernementale de nombreux parlementaires de la propre formation du chef de l'Etat se sont déjà réfugiés à Miami, à la Nouvelle-Orléans ou dans d'autres pays d'Amérique centrale.



Leur maison est détruite: ils ne savent plus où aller. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Pétrole et politique

Après Genève et ses turbulences, Tokio et ses compromis, une autre capitale est en première ligne: celle de l'Arabie séoudite. Aucune référence ne s'y tient, mais Riyad est depuis des années au rendez-vous du pétrole. Pour l'Occident pressé dans ses échéances, trahi par ses calculs, l'Arabie demeure un espoir.

Il y a longtemps qu'il en est ainsi. Depuis l'époque où Ibn Séoud s'asseyait sur une pierre du Hedjaz pour y « contempler son royaume », depuis les années où les Séoudiens désespéraient d'obtenir de l'Aramco la règle du « fifty-fifty ». Maintenant, l'Aramco n'est plus qu'une carte dans le jeu de la monarchie. Car, comme le disait le roi Fayçal, le « drapeau séoudien n'est jamais mis en berne ».

Certains diront que Yamani y est pour quelque chose, lui qui, à Harvard fut le meilleur élève d'un professeur qui s'appelait Kissinger. D'autres diront que le souverain demeurant le gardien des Villes Saintes, il est capital d'être la conscience de millions de croyants. Les Américains peuvent-ils oublier que Fayçal envoya tous ses fils à la Hon School de Princeton? Comment alors la revue « Time » n'aurait-elle pas fait de ce roi « l'homme de l'année », alors que d'autres publications disaient de lui qu'il était « le maître de l'heure ». Mais l'Arabie séoudite ne serait pas si courtisée si sa production de pétrole n'était pas de 450 millions de tonnes par an, et ses réserves estimées à 20 milliards de tonnes. Comment faire la moue à un pays qui annonçait début 1979 que ses réserves en or et en devises s'élevaient à 48 milliards de francs suisses? Pourtant, l'Occident a-t-il bien compris l'avertissement de Yamani? S'est-on vraiment soucié de la mise en garde du 21 décembre 1977: « Il serait prudent de prévoir pour 1990 un prix du pétrole dépassant 25 dollars le baril ». Si Yamani faisait maintenant d'autres confidences à quel prix fixerait-il le prix du baril dans 10 ans?

L'Arabie a-t-elle changé? Non, diraient les Allemands qui pour des centaines de millions de dollars construisent là-bas de nouvelles installations pétrolières. Non, dirait le chancelier Schmidt puisque l'Allemagne dote l'Arabie d'une Ruhr du Proche-Orient. Mais, dans le numéro spécial de la « Saudi Gazette » publié à l'occasion de la dernière fête nationale, les princes Fahd et Abdullah ont lancé un singulier appel: « Paix à l'intérieur, mais vigilance ». Vigilance parce que l'environnement politique a changé et que le détroit d'Ormuz est moins sûr qu'autrefois. Vigilance parce qu'il n'est pas tout à fait certain que les dirigeants séoudiens soient tous d'accord entre eux sur des dossiers importants.

Il y a quelques semaines, le prince Fahd déclara: « Les Etats-Unis doivent établir un dialogue avec l'OLP ». Voici que réapparaît la grande question, celle qui finira par dissiper les mirages. L'Arabie séoudite n'a pas refermé le dossier des oubliés. Et c'est pourquoi le prince Abdullah précisait voici quelques jours que « plus que jamais pétrole et politique étaient intimement liés ». En ajoutant: « L'Europe ne réalisera ses objectifs que si elle tient compte de certaines réalités ». Chacun comprendra ce que tout cela veut dire. L. GRANGER

Le «oui» des papas hindous

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Une dizaine de milliers de mariages ont été conclus, en l'absence des intéressés, au cours d'un congrès d'Hindous pères de familles, qui s'est tenu la semaine dernière dans l'Etat de Bihar, dans le nord de l'Inde, rapporte l'agence United news of India.

Plus de 100.000 brahmanes, membres de la caste sacerdotale, la plus haute des castes hindoues, participaient au congrès.

Les pères ont arrangé les mariages en comparant des horoscopes et en échangeant des informations sur leurs familles.

Les femmes étaient exclues de la réunion, selon une tradition vieille de quatre siècles.

Les décisions ont été entérinées solennellement au cours d'une cérémonie célébrée par des prêtres hindous.

Conformément aux coutumes de l'Inde rurale, la plupart des maris verront leur femme pour la première fois le jour du mariage.

Désolation sur la Costa-del-Sol

MADRID (AP). — La « guerre des vacances » déclenchée la semaine dernière par les séparatistes basques a apparemment atteint son but: on signalait mardi que les hôtels de la côte sud de l'Espagne étaient à moitié vides, de nombreux touristes ayant fui la région à la suite des récents attentats.

dans la province de Guipuzcoa pour protester contre les « bavures » policières qui ont fait deux morts la semaine dernière, l'un à Valence et l'autre près de Saint-Sébastien, et contre l'assassinat d'un militant basque espagnol, la semaine dernière également, du côté français de la frontière.

Alors que des séparatistes basques français de l'organisation « Euskal Zuzentzuna » (droits basques) ont revendiqué la responsabilité du mitraillage du train Paris-Madrid près de Saint-Jean-de-Luz dans la nuit de dimanche à lundi, ceux du pays basque espagnol avaient lancé pour mardi un mot d'ordre de grève générale

Au pays basque français, des élus ont demandé l'envoi de renforts de police pour surveiller les quelque 15.000 basques espagnols vivant dans la région. L'inquiétude des touristes s'est encore accrue quand ils ont appris qu'un car de touristes vendéens avait été attaqué dimanche soir par des inconnus, peut-être des sympathisants de l'ETA, qui ont lancé

des cocktails molotov sur le véhicule stationné dans le centre de Barcelone.

A Malaga, sur la Costa-del-Sol, plus de 70 directeurs d'hôtels se sont réunis pour discuter des mesures de sécurité qu'ils pourraient prendre eux-mêmes, en plus de celles qui ont été mises en place par la police, afin d'empêcher les attentats. Ils ont fait observer que les hôtels étaient occupés au maximum à 60% de leur capacité, et que dans certains d'entre eux la proportion d'occupation n'était que de 30%.



La plage de Marbella désertée par les touristes. (Téléphoto AP)

Cette rançon de six millions de dollars

TOKIO (AFP). — Les gouvernements syrien et koweïtien sont en possession de la rançon de six millions de dollars payée aux guérilleros de l'« armée rouge » japonaise après le détournement d'un avion des « Japan airlines » à Bombay en septembre 1977, affirme le quotidien japonais « Asahi ».

Selon « Asahi », qui cite des sources de l'Association internationale des transports aériens (IATA), le roi Hussein de Jordanie, en tant que président de « Royal Air Jordan », a offert sa médiation en novembre 1977 afin que l'argent de la rançon soit rendu au Japon, mais le gouvernement japonais n'a jamais donné de réponse.

Les cinq guérilleros de l'« armée rouge » avaient obtenu la rançon et la libération de cinq de leurs membres emprisonnés au Japon après avoir forcé un DC8 des « Japan airlines » avec 137 passagers à se poser à Dacca (Bangladesh) puis avaient rejoint Alger

en passant par Koweït, et Damas, et en libérant peu à peu les passagers. Ils s'étaient ensuite rendus aux autorités algériennes.

Les autorités algériennes avaient indiqué à deux membres du parlement japonais, en juillet 1978, que les terroristes avaient été expulsés d'Algérie cinq jours après être arrivés « sans l'argent de la rançon », précise « Asahi ».

A DAMAS...

Selon le journal, des sources de la police japonaise avaient alors estimé que la rançon avait été débarquée à Damas et remise à des membres de l'« armée rouge » établis au Proche-Orient.

Le journal indique que la proposition du roi Hussein avait été faite à l'instigation des gouvernements koweïtien et syrien.

SUITE Chasse aux « gaspi »

Cinq groupes, composés chacun d'une caravane et de dix véhicules, vont parcourir toute la France. Il y aura, en tout, 240 « écoles de chasse » destinées à former de façon concrète les conducteurs à la conduite économique grâce aux compteurs de consommation instantanée installés sur les véhicules de démonstration.

L'objectif final est d'atteindre, en France, une consommation de pétrole inférieure à 100 millions de tonnes par an aux alentours de 1985, a dit M. Poulit. Les baisses spectaculaires déjà enregistrées, autorisent tous les espoirs.

40.000 enfants

LONDRES (AFP). — Sur une population de 11 millions d'enfants au Royaume-Uni, plus de 40.000 cas de mauvais traitements d'enfants ont été recensés au cours des 12 derniers mois. Présentant le rapport annuel de la société nationale pour la prévention de la cruauté à l'égard des enfants, le porte-parole du groupe a souligné qu'il ne s'agissait là que de la « partie apparente de l'iceberg ». « La barbarie de certains mauvais traitements est telle, a-t-il en outre souligné, que l'on se croit plongé dans un monde de fiction inconcevable ».

UN EXEMPLE

Déjà en 1978, le transfert des ressources énergétiques du pétrole vers l'électro-nucléaire et le charbon a permis d'économiser 9 millions de T. E. P.. L'objectif pour 1982 est d'en économiser 30 millions de tonnes. L'ensemble des économies réalisées en 1978 (tous moyens confondus) a permis d'épargner 16 millions de tonnes de pétrole, ce qui dépasse la production du Gaz de France.

Le Viet-nam sera présent à Genève

(AFP-REUTER). — Le Viet-nam est disposé à participer à la conférence internationale de Genève sur les réfugiés proposée par le secrétaire général des Nations unies.

Cette indication a été fournie mardi après-midi au correspondant de l'AFP par une source officielle vietnamienne. Cependant, on précise au siège de l'ONU à Genève, qu'aucune acceptation du Viet-nam n'est parvenue jusqu'à présent aux Nations unies.

UNE PROMESSE

Par ailleurs, les Etats-Unis ont obtenu la promesse d'un assouplissement des mesures de refoulement des « réfugiés de la mer » adoptées par la plupart des pays de l'Asie du Sud-est.

La décision vietnamienne de se rendre à Genève avait été annoncée il y a 24 heures de façon informelle par

M. Le Duan, premier secrétaire du parti communiste vietnamien, à une délégation du parti communiste japonais en visite à Hanoi.

L'attitude et les réponses vietnamiennes aux multiples requêtes adressées à Hanoi ont été « totalement négatives », a souligné mardi un haut fonctionnaire américain à l'issue du séjour en Indonésie du secrétaire d'Etat Cyrus Vance.

Ce dernier a cependant réussi, lors de ses entretiens à Bali avec les représentants de l'ASEAN (association des pays du Sud-est asiatique) à obtenir — en privé — l'assurance que plusieurs pays ne rejetteront pas à la mer les dizaines de milliers de réfugiés vietnamiens qui abordent leurs côtes.

POUR LES RÉFUGIÉS

La marine thaïlandaise, a de son côté, proposé que six îles situées au

large de la Thaïlande soient mises temporairement à la disposition des réfugiés qui arrivent en masse dans ce pays, a déclaré une source de la marine au « Bangkok post ».

Legros condamné

PARIS (AP). — Le marchand de faux tableaux Fernand Legros a été condamné mardi par la 31^{ème} Chambre correctionnelle de Paris à deux ans de prison et 15.000 ff. d'amende pour escroquerie et fraude en matière artistique. Il lui était précisément reproché d'avoir vendu au milliardaire américain de Dallas (Texas) M. Algur Meadows, d'octobre 1964 à décembre 1966 et pour 527.000 dollars, 32 fausses toiles attribuées aux plus grands noms de la peinture moderne: Picasso et Vladyck, Modigliani, Derain, Renoir et Dufy.